

Audacieuse agression à Neuchâtel : deux bandits s'emparent de 29.000 francs

PAGE 3

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4, RUE SAINT-MAURICE TÉLÉPHONE 038 25 65 01

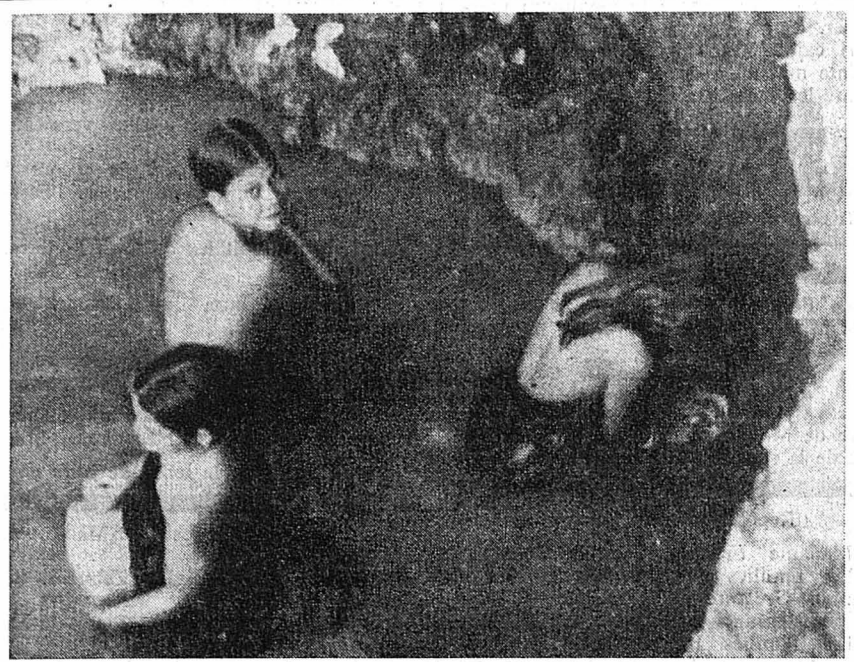
FAN

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

L'EXPRESS

OUVERTURE DU SALON DE L'AUTO

NOTRE SUPPLÉMENT SPÉCIAL DE 16 PAGES



Le bain des Vietnamiennes

Ces trois jeunes femmes prennent chaque jour leur bain dans un camp de réfugiés des Hauts-Plateaux. Leur piscine? Un trou de bombe peu à peu rempli par les pluies.

(Téléphoto AP)

GENÈVE (AP). — Le Salon de l'auto de Genève ouvrira ses portes aujourd'hui pour une durée de onze jours durant lesquels on attend la visite de plus d'un demi-million de personnes.

La grande nouveauté de ce salon est la série des « Mercedes 450 », quatre modèles, tous équipés d'un moteur de 4,5 litres à injection et d'une carrosserie identique à celle des « 350 » sortis il y a deux ans.

Le véhicule le plus puissant est une production helvétique, la « Sbarro Tiger », équipé d'un moteur Ford ou Mercedes de sept ou six litres de cylindrée, pouvant atteindre la vitesse de 300 km/h, soit trois fois celle autorisée sur les routes suisses.

Mais nos lecteurs découvriront bien d'autres merveilles sur cette importante manifestation, en parcourant le cahier — pages 21-36 — que nous avons préparé à leur intention et qui servira de livre de bord à tous ceux qui, à cette occasion, prendront le chemin des bords du Léman.

La voiture de l'année!



GARAGE HIRONDELLE NEUCHÂTEL
PIERRE SENN - Tél. 038 247272

(Uniphoto Schneider - Cernier)

POMPIDOU OUVRE LA PORTE DE LA MAJORITÉ AUX CENTRISTES

Le président Pompidou, de qui, finalement, tout dépend : choix d'un premier ministre, composition du futur gouvernement, définition de sa politique, de son style, ouverture ou non vers les centristes, a attendu mercredi, jour du Conseil des ministres, pour commenter le résultat des élections et entrouvrir le voile du secret enveloppant encore ses intentions et décisions.

Une constatation toute politique d'abord : « Le pays, a-t-il dit, a repoussé

au détriment de ceux du président de la République dont certaines décisions comme l'organisation d'un référendum devaient, selon ce programme, être soumises à l'assentiment de l'Assemblée.

Mais, sur ce point, Pompidou « rectifie » par avance les conclusions que certains pourraient tirer de son « hommage » au parlement :

« Le pays, dit-il, a confirmé par ailleurs, sa fidélité aux principes essentiels de la Vme République caractérisée notamment par un exécutif stable sous l'autorité suprême du chef de l'Etat ».

REFORMES

Plus prometteur, est l'indice concernant le « social ». Le président de la République qui, avant le second tour, avait reconnu qu'il existait des « injustices criantes » et que « des réformes hardies » étaient nécessaires, déclare : « Le pays a affirmé de façon très nette une volonté de progrès social par une participation plus rapide de tous aux fruits de l'expansion et la correction accentuée des inégalités », termes presque identiques à ceux employés par l'opposition centriste et de gauche.

Enfin, vient l'indice de « l'ouverture » : « Le pays a maintenu sa confiance au grand mouvement politique né du gaullisme (l'UDR) qui reste de loin le plus important à l'Assemblée nationale, mais il a indiqué clairement qu'il souhaitait une coopération plus souple et sans exclusive avec tous ceux que ne sépare pas une conception fondamentale de la société ».

On ne saurait être plus clair : coopération sans exclusive avec tous ceux qui n'appartiennent pas à la gauche socialo-communiste. La porte de la majorité,

sinon du gouvernement, est grande ouverte aux « réformateurs » ou autres « centristes ».

Il faudra, cependant, attendre le 2 avril, date d'entrée en fonction de la nouvelle Assemblée nationale pour connaître les dimensions de « l'ouverture » (et si les réformateurs acceptent l'invitation), le nom du premier ministre et la composition du gouvernement qui indiquera son « style » sinon sa « politique », le porte-parole du gouvernement l'a précisé.

Le gouvernement Messmer reste donc en place ainsi que ceux de ses ministres qui ont été battus aux élections : Schumann, ministre des affaires étrangères, et Plevin, garde des sceaux, jusqu'à la fin du mois vraisemblablement, puisque le porte-parole a indiqué que M. Messmer remettra la démission de son gouvernement « en temps opportun ». Ce qui d'ailleurs, ne signifie pas forcément que ce n'est pas lui qui sera chargé de former le nouveau cabinet.

Dans le cas contraire qui? L'allusion du président au fait que l'UDR gaulliste reste « le plus puissant » parti de l'Assemblée donne à penser aux observateurs que le futur premier ministre sera de nouveau un UDR, un gaulliste bon teint.

Jean DANÈS

Notre téléphone de Paris

la société communiste encore plus en réalité que les résultats chiffrés du scrutin le font apparaître. Des indices ensuite sur les leçons qu'il tire personnellement de ces élections. Car si, le second tour a été une victoire, le premier avait été une menace. La majorité revient, mais elle est ébréchée et réduite.

Si une majorité s'est finalement prononcée contre ce qu'il appelle le communisme, une autre, le 4 mars s'était exprimée pour le « changement », les « réformes ».

Premier indice, le président de la République constate que, par sa participation massive, le pays a démontré l'importance qu'il attache à juste titre au rôle de l'Assemblée parlementaire. « Gauche, réformateurs et giscardiens avaient au cours de la campagne réclamé que le pouvoir cesse de considérer l'Assemblée nationale comme une simple chambre d'enregistrement ». Le programme commun de la gauche prévoyait un accroissement des pouvoirs du parlement

Grand-Saint-Bernard: toiles de maîtres saisies dans la voiture d'un Genevois

AOSTE (AP). — Les douaniers ont découvert huit tableaux de la Renaissance, mercredi, dans la voiture d'un Genevois, M. Charles Schiss, âgé de 42 ans, alors qu'il s'appropriait à emprunter le tunnel du Grand-Saint-Bernard.

Parmi les tableaux en figure un, attribué à Raphaël. M. Schiss a été inculpé de tentative de contrebande d'œuvres d'art et laissé en liberté.

C'est l'une des plus grandes saisies d'œuvres d'art depuis plusieurs années. Les experts évaluent les huit tableaux à plusieurs centaines de millions de francs. Selon les douaniers, M. Schiss avait dit qu'il n'avait rien à déclarer. Un policier ouvrit cependant son coffre et vit le coin d'un cadre qui dépassait d'un amas de pull-over, de bottes et de sacs. Le coffre fut alors entièrement fouillé et huit tableaux furent découverts, la plupart sur bois, datant du XIIIe au XVIe siècles.

RAPHAEL

Celui attribué par de nombreux experts à Raphaël est de petite taille. Il représente Saint-Nicolas de Tolentino se tenant près

de deux hommes pendus dans un paysage typique de ceux peints par Raphaël. Parmi les autres, figurent une vierge par le Florentin Giusto de Menabuoi et des scènes de la vie de Jésus par Jacopo del Sellaio et d'autres peintres du XIIIe siècle.

M. Schiss, qui possède une ferme en Toscane, espérait sans doute, selon la police, que la grève actuelle des douaniers italiens lui permettrait de passer la frontière sans problème.

La loi italienne ne prévoit pas de peine de prison pour les sorties illégales d'œuvres d'art, mais une amende allant de 200.000 à 15 millions de francs.

La plupart des huit tableaux que M. Schiss s'appropriait à passer en fraude appartenaient à des collectionneurs privés italiens depuis de nombreuses années.

Un chien qui rapporte



LONDRES (REUTER). — William Sterling a gagné 9000 livres sterling en quatre mois en jouant à la Bourse et le fisc ne peut lui réclamer un centime.

C'est du moins ce qu'affirme son propriétaire, M. Bob Beckman, car William est un chien, et, selon la loi fiscale, il faut être une personne légale pour payer des impôts sur bénéfice.

William est le chien d'un agent de change qui lui a demandé son avis pour investir. Il lui lit à haute voix la liste des actions et quand le chien renoue la queue ou se lèche les babines, il achète...

L'expert - comptable de M. Beckman a prêté mardi : « Le fisc aura un mal de chien à imposer William ». Et voici le chien consultant le « Financial Times ».

(Téléphoto AP)

LES IDÉES ET LES FAITS SUR LE TERRORISME

Le drame atroce de Khartoum, au cours duquel deux diplomates américains et un diplomate belge ont été froidement massacrés sur les ordres de l'Organisation palestinienne, tandis que deux représentants arabes ont failli subir le même sort, n'a pas fini de faire parler de lui. Ses retombées qui éloigneront encore les possibilités d'un règlement de la situation au Moyen-Orient — auquel le président Nixon aurait voulu s'attacher de nouveau par Kissinger interposé — se présentent sous deux aspects. D'une part, le hideux terrorisme réapparaît dans sa sinistre lumière. D'autre part, les dissensions vont s'accroissant encore entre les Etats du monde arabe eux-mêmes.

On a de fortes raisons de penser que les méthodes du terrorisme — qui déjà dépassent celles de la guérilla qui a fait long feu en Amérique latine, sinon au Viet-nam où elle paraît hélas! avoir réussi — sont devenues la forme nouvelle de la guerre moderne. On a pu établir aussi une comparaison, et même de curieuses coïncidences, entre les bombes qui, après Belfast, ont jeté la consternation à Londres fruits des agissements de l'IRA et les sanglants événements qui se sont déroulés à l'ambassade séoudite de la capitale soudanaise provoqués par « Septembre noir », filiale extrémiste d'El Fatah du révolutionnaire Yasser Arafat. Les deux organisations s'abreuvant en armes aux mêmes sources. A l'Est, bien entendu.

A telle enseigne que, la contagion du terrorisme menaçant de s'étendre de

plus en plus au monde entier, le président Nixon propose de rétablir la peine de mort dans son pays, la libre Amérique, notamment pour la piraterie aérienne et pour la prise d'otages. En principe, nous sommes contre la peine de mort. Mais, dès l'instant où la vie d'innocentes victimes devient l'enjeu d'un banditisme prétendu politique ou d'un banditisme tout court, il n'y a pas de raison d'agir comme nous l'avons fait en Suisse même, quand, pendant la guerre, il a fallu procéder à l'exécution d'agents nazis.

L'autre séquelle de la tragédie de Khartoum est l'approfondissement du fossé qui sépare déjà les Etats arabes. Le chef du Soudan, le général Nourmeiry est bien décidé à châtier les fedayins qui sont tombés entre ses mains. Ce qui a provoqué un appel immédiat à la vengeance de l'O.L.P. Au Caire, Sadate louvoie. Lui aussi est menacé d'exécution « dans les trois jours » s'il accepte un règlement avec Israël. Seul, le Libyen Khadafi fait preuve d'un bellicisme extrême. Et il serait grand temps que l'Occident uni intervienne pour le ramener à la raison.

Mais que veut au juste le fanatique Yasser Arafat qui entend dicter désormais, au nom de la cause palestinienne, sa « loi » (si l'on peut s'exprimer ainsi) à l'ensemble du monde arabe? Dans un livre récent « Palestine et Israël », le général hébreu Harkabi le montre, avec de solides documents à l'appui. Nous analyserons prochainement son contenu.

René BRAICHET

Chronique régionale :	pages 2, 3, 7, 11 et 15
Informations suisses :	page 17
Tous les sports :	pages 19 et 20
Carnet du jour — Programmes radio-TV :	page 37
Dernière heure et bourses :	page 39

Rapport de l'Office économique neuchâtelois : les arrêtés conjoncturels défavorables à notre canton (Page 3)

Important vol de montres (100.000 francs) au Brassus (Page 11)

Près de Monthey, une violente explosion fait pour plus de 300.000 francs de dégâts (Page 17)

LA STABILITÉ PAR... L'INSTABILITÉ

Sur le front monétaire, ce n'est pas encore le beau temps. Mais les nuages commencent, tout doucement, à se dissiper. Peu à peu, le dollar reprend quelque vigueur. A la bourse, un peu partout, la réserve est certes toujours de circonstance, mais la naissance d'un climat plus serein est perceptible, notamment à Zurich. La pression qui était due aux fortes tendances à la vente diminue graduellement.

A ceux qui s'interrogent sur le sort ou l'évolution du franc suisse dans le proche avenir, après les consultations en cours entre la Confédération et l'Europe des Neuf, ou des Six qui se sont entendus pour laisser flotter ensemble leurs devises, les milieux spécialisés conseillent discrètement « d'apprendre à vivre avec la flottaison ».

C'est plus sage et plus réaliste, disent-ils, que de vouloir s'accrocher avec rigidité à des cours de change fixes, comme si cette politique était la seule capable d'assurer le salut du franc. En période d'instabilité, professent les mêmes spécialistes, on met en place des stabilisateurs : or, ces derniers ont pour rôle d'amortir les secousses et les chocs ; a-t-on jamais vu un pare-chocs, un amortisseur, un tampon qui ne fût mobile, souple, « instable » par définition ?

En d'autres termes, c'est par une autre forme d'instabilité, par la flottaison du franc, que se trouverait garantie sur le fond la stabilité de l'économie et du marché en Suisse, et c'est bien cela l'essentiel.

A l'appui de cette thèse, un des journaux spécialisés, « Finanz und Wirtschaft », de Zurich, cite l'exemple de l'Allemagne fédérale et du Japon qui, en 1971, ont enregistré grâce à une flottaison temporaire de leurs devises respectives des excédents records de leurs balances commerciales, ce dont leurs industries d'exportation n'ont eu qu'à se féliciter.

Se faisant l'avocat de la flexibilité des cours de change, les moins pessimistes ajoutent que cette méthode n'exclut d'ailleurs nullement le bénéfice que procurerait la possibilité de voir un jour le franc de nouveau flotter également vers le bas.

Autant de réflexions auxquelles il est utile de se livrer, puisque la Suisse devra se décider cette semaine à choisir : est-ce qu'il vaudra mieux maintenir une flottaison libre du franc vis-à-vis de toutes les monnaies, ou s'accrocher à la flottaison communautaire des Six ?

R. A.

AVIS TARDIFS

Fr. 2.70 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Corsaire
Ce soir, concours de
"ROCK AND ROLL"

Finale 29 mars
Inscrivez-vous !

Nous sommes une petite équipe de
jeunes mécaniciens
de précision

Nous cherchons un collègue ayant son
certificat de capacité, aimant les tra-
vaux mécaniques variés et désirant
travailler en bonne entente avec nous.
CATTIN MÉCANIQUE, Gare 7,
2013 Colombier (NE) ☎ (038) 41 18 44

SALLE DE LA CITÉ
Ce soir, 20 h 30
séance supplémentaire du Ciné-club
LA SALAMANDRE
d'Alain TANNER

Nous cherchons à mi-temps, de
préférence l'après-midi,
comptable qualifiée

Adresser offres écrites à PF 735
au bureau du journal.

GRAPEFRUITS
JAFFA 225
7 pièces
aux Gourmets

COLLÉGIALE
Ce soir et demain soir à 20 h 15
CONCERT
DES GYMNASIENS

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 13 mars. Brandt-dit-Siméon, Emmanuel-Zacharie-Flavien, fils de Roger, employé de banque à Colombier, et de Chantal-Claude, née Seigneuret; Favre-Bulle, Jérémie, fils de Charles-André, dessinateur technique à Boudrevillers, et de Claire-Lise, née Pétrémont-Besançon.
PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 13 mars. Dubois-dit-du-Terraux, Edouard-Jean, monteur-électricien et Philippin, Lise-Hélène-Daisy, les deux à Neuchâtel; Wipfli, Rémy Joseph, ouvrier de fabrique, et Bonnemain, Danielle-Gladys, les deux à Neuchâtel; Rösli, Jean-Jacques, peintre en bâtiments à Bôle et Attinger, Guillemette-Francine-Fanny, à Neuchâtel.
DÉCÈS. — 10 mars. Benguerel-dit-Perroud, Gaston-Georges, né en 1888, ancien comptable à Neuchâtel, veuf de Marthe, née Engländer, 11 Masson née Briçon, Marie-Reine, née en 1888, ménagère à Neuchâtel, veuve de Masson, Auguste-Hippolyte, 13. Mathez, Louis né en 1895, ancien laitier à Hauterive, époux de Bertha, née Bösiger.

La C.C.A.P.
garantit l'avant
de vos enfants
Tél. (038) 25 49 92 Neuchâtel
Agent général : Chs Robert

DERNIÈRE HEURE
en avant-dernière page

A Neuchâtel et dans la région

**Au tribunal de police de Boudry
L'accident de Bevaix qui avait tué
deux enfants : verdict clément**

De notre correspondant :
Le tribunal de police de Boudry a siégé hier sous la présidence de M. Philippe Aubert, assisté de Mme Freiburghaus, exerçant la fonction de greffier.
Le 2 septembre 1972, un véhicule conduit par une habitante de Colombier, N. R., transportant deux enfants, J.-M. de C., de Treytel, âgée de 12 ans et A. R., de Cortaillod, du même âge, circulait vers la N5 à la sortie de Bevaix. La conductrice laissa passer quelques voitures puis s'engagea sur la N5, probablement trop len-

tement, ce qui trompa le réflexe d'un automobiliste, S., qui, roulant à vive allure, ne put freiner son véhicule à temps. Le choc fut terrible. Si S. s'en tira sans grand mal, les trois occupants de l'autre voiture furent grièvement blessés. M.-F. de C. devait décéder après son transport à l'hôpital et A. R., mourait à son tour une semaine plus tard. Quant à la conductrice, elle séjourna longuement à l'hôpital, devra encore subir une intervention chirurgicale et a perdu pratiquement l'usage d'un bras.

Assemblée de la paroisse réformée de Neuchâtel

(c) Sous la présidence de M. Jean Courvoisier, l'assemblée générale de la paroisse réformée de Neuchâtel s'est déroulée le 4 mars à la Salle des conférences.
Après la lecture des rapports présidentiel (pasteur Ducommun) et financier (M. Bugnon), une brève discussion s'est engagée. Si la situation financière de la paroisse ne soulève pas de soucis particuliers, il n'en est pas de même pour l'état moral dans lequel se trouve l'Eglise dans le monde en transition d'aujourd'hui. De graves questions sont posées, pour la solution desquelles il faut la collaboration de tous les croyants.
L'assemblée a procédé à l'unanimité à la nomination du pasteur Gaston Wagner, de la Chaux-de-Fonds (qui remplacera le 1er septembre le pasteur J.-S. Javet, atteint par l'âge de la retraite) et de deux anciens pour le quartier de la Maladrère: Mlle Francine Steinmann et M. Jacques-Louis Guye.

**Jamais février n'avait été
aussi froid depuis... 1901 !**

Le dernier mois de février a été plus froid que la moyenne des mois de février depuis 1901. Les autres critères météorologiques par contre sont tout à fait normaux, précise le communiqué de l'Observatoire de Neuchâtel.

La température moyenne de l'air est de 0,6 pour une valeur normale de 1. Les valeurs prises par pentades sont les suivantes: 1,6 1,4 0,7 -0,3 1,3 et 1,6°. Les températures moyennes journalières sont comprises entre les extrêmes suivants: 3,9° le 2 et -2,2° le 27. Le maximum absolu de la température est de 8,5° le 9, tandis que le minimum de -5,4° date du 28. L'amplitude absolue de 13,9° est une des plus faibles valeurs pour février depuis 1901 (normale: 19,7°). La variation diurne moyenne est également faible: 4,6° pour une valeur normale de 6,7°. On compte 18 jours de gel et 1 jour d'hiver, le 16.

L'insolation totale de 73,3 heures est presque normale (78 h). Le maximum journalier de 9,5 h s'est produit le 28 tandis que 9 jours n'ont pas été ensoleillés. Les précipitations sont normales: 61,3 mm. Le maximum journalier recueilli est de 16,5 mm le 12. Les jours de neige sont au nombre de 9 et 8 jours sont des jours de pluie. Le sol a été enneigé au cours de 9 jours, la couche maximale de neige étant de 8 cm le 26.

La moyenne de la pression atmosphérique de 719,1 mm est également normale. Les moyennes journalières oscillent entre 730,9 mm le 4 et 701,4 mm le 14. C'est également à ces mêmes dates que le baromètre a atteint ses extrêmes: 731,3 mm et 700,0 mm. L'amplitude absolue de la pression atmosphérique vaut donc 31,3 mm (normale: 25,2 mm). L'humidité relative moyenne de l'air est de 79 % pour une valeur normale de 80,7 %. Les moyennes journalières vont de 59 % le 28 à 91 % les 6, 7, 19 et 22 février. La lecture minimale du psychromètre a été faite le 28: 50 % le brouillard au sol s'est manifesté le 7.

COMMUNIQUÉ

Y a-t-il une vie après la mort ?

Pour chacun, la naissance et la mort sont des énigmes. Lorsqu'un nouveau-né manifeste sa venue sur terre par un puissant cri, nous sommes émerveillés. Lorsqu'un être cher agonise, et que nous sommes impuissants à le retenir, nous sommes empris d'un profond désespoir.
Entre cette naissance et cette mort, nous faisons des efforts parfois surhumains pour élargir nos connaissances, développer des facultés professionnelles, intellectuelles, artistiques ou sociales. De plus en plus nous parlons de formation continue, de métamorphose, de mutation, d'évolution de la société. Or, à quoi bon tous ces efforts, si tout est anéanti à la mort ?
A l'état de veille, nous avons des objectifs, des buts plus ou moins précis. Nous sommes conscients de nos actes. Par contre, pendant le tiers de notre existence, nous dormons, nous perdons conscience, mais nous continuons tout de même à vivre ! Que se passe-t-il durant cet état de sommeil ? La mort et le sommeil ont-ils une certaine analogie ?
Sous l'auspice de l'Antrophosphie, mouvement de science spirituelle créé par le Dr ès sciences de Paris, qui donnera une légè d'écouter le professeur Emile Rinck, Dr ès sciences de Paris, qui donnera une conférence vendredi 16 mars à Neuchâtel (Collège des Terreaux-sud) sur le thème « Y a-t-il une vie après la mort ? ».

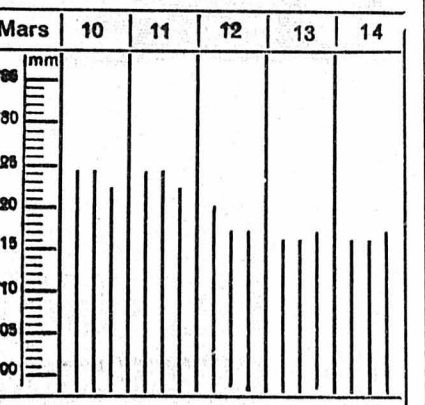
EN SUISSE

Cinq communes changent de nom

BERNE, (ATS). — Le département de justice et police a approuvé, à la suite de fusion, la modification de cinq noms de communes fribourgeoises et valaisannes. Les nouveaux noms de communes sont les suivants: Rossens (jusqu'à présent Rossens et Illens) et Villarimboud (Villarimboud et Macconnens) dans le canton de Fribourg; Viège (Viège et Eyholz), Brigue-Glis (Brigue, Glis et Brigebad) et Sierre (Sierre et Granges) dans le canton du Valais.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 14 mars 1973.
Température: Moyenne 2,4 min.: 0,3 max.: 5,5. Baromètre: Moyenne: 717,2. Vent dominant: Direction: est nord-est. Force: modéré à assez fort. Etat du ciel: couvert à très nuageux.



Température de l'eau 5 1/2 °
Niveau du lac du 14 mars 1973 428.81

Prévisions du temps: Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: le temps sera partiellement ensoleillé par couverture nuageuse changeante, la limite supérieure des nuages étant voisine de 1500 à 1800 m. Toutefois, on peut s'attendre encore à quelques faibles chutes de neige dans l'est du pays, surtout cette nuit. En plaine la température atteindra 2 à 6 degrés l'après-midi et moins 3 à plus 1 degré la nuit.
La bise reste faible à modérée sur le Plateau et modérée à forte sur le bassin du Léman. En montagne, le vent reste modéré à fort du secteur nord-est et l'isotherme de zéro degré atteindra 600 à 700 m au cours de la journée.

Avis mortuaires
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame veuve Aimé Benoit-Favre, à Neuchâtel, ses enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame Robert Benoit-Jacot, à Petit-Martel, leurs enfants et petits-enfants;
Madame veuve Camille Benoit-Girardin, à Neuchâtel, ses enfants et petite-fille; Monsieur et Madame René Benoit-Hirschy, à Petit-Martel, et leurs enfants; Monsieur André Benoit, à Petit-Martel; Monsieur et Madame Henri Benoit-Stauffler, à la Sagne, leurs enfants et petit-fils;
Monsieur et Madame Willy Benoit-Simon, à Buttes, et leurs enfants;
Les familles de feu Louis Benoit;
Les familles de feu Jules-Frédéric Maire, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Ulysse BENOIT
leur cher et bien-aimé père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 97me année, après une courte maladie.
Petit-Martel, le 13 mars 1973.
Que ton repos soit doux,
Autant que ton cœur fut bon.
L'inhumation aura lieu vendredi 16 mars, aux Ponts-de-Martel.
Culte pour la famille à 13 h 15, au domicile, Petit-Martel 32.
Culte à la Salle de paroisse à 14 heures, aux Ponts-de-Martel.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

†
Madame Paul Gauthier-Jaques et ses enfants Yves, Françoise et Alain, à Vernier;
Monsieur et Madame Joseph Gauthier-Jaques, à Berne;
Madame et Monsieur Jean-Claude Joye-Gauthier et leurs enfants, à Bienne;
Madame et Monsieur Jean-Louis Cuenat-Gauthier et leurs enfants, au Petit-Lancy;
Monsieur et Madame André Gauthier-Hirzel et leurs enfants, à Sierre;
Madame et Monsieur Jean-Marie Boillat-Gauthier et leur fille, au Grand-Saconnex;
Monsieur Claude Gauthier et sa fiancée, à Neuchâtel;
Monsieur et Madame Marinus Looykens et leurs enfants, à Tilburg, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès accidentel de

Monsieur Paul GAUTHIER-JAQUES
leur très cher époux, père, fils, frère, beau-frère, oncle, gendre et parent, enlevé à leur affection, le 13 mars 1973, à l'âge de 36 ans.
La messe de sépulture sera célébrée en l'église de Vernier (Genève), le vendredi 16 mars, à 11 heures.
Le corps est déposé en la chambre mortuaire de Plainpalais.
Domicile : 3a, chemin de la Garenne, Vernier.
R.I.P.

Le vent a accompli un parcours assez élevé: 6034 km (vitesse moyenne: 2,5 m/s). Les secteurs sud-ouest, ouest, nord-est et est ont dominé avec respectivement 27 %, 24 %, 19 % et 14 % du parcours total. Le 12 février, de direction sud-ouest, le vent a totalisé 623 km, ce qui représente le maximum journalier, tandis que le 6 était le jour le plus calme avec 59 km. La vitesse de pointe maximale du vent est de 110 km/heure le 12 de direction sud-ouest.

Avis mortuaires
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Le Football Club vétérans Cortaillod a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Maurice HUGGLER
père de Monsieur Marcel Huggler, membre de la société.

Repose en paix, cher François.
Madame François Facchetti-Bassino; Les familles Facchetti, Arrigoni, Colombo, Grégoire, Meyste, leurs enfants et petits-enfants en Italie et en France; Les familles Bassino, Prince, Revillon, Agabriele, Schmidt, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, Corcelles, Cormondrèche, Fontainemelon, aux Geneveys-sur-Coffrane et en France, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur
François FACCHETTI
ancien entrepreneur

leur cher époux, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 79me année, après une brève maladie.
2012 Auvèrner, le 14 mars 1973.
(Rue des Epancheurs 8)
Jésus dit: «Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père. Je vais vous préparer une place. Et, lorsque je m'en serai allé, et que je vous aurai préparé une place, je reviendrai, et je vous prendrai avec moi, afin que là où je suis vous y soyez aussi.»
Jean 14 : 2-3.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, vendredi 16 mars.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Société de crémation de Neuchâtel a le pénible devoir d'annoncer le décès de son membre,

Monsieur
François FACCHETTI

Le docteur et Madame François Richard-Sancho et leurs enfants Aude et Jacques, à Nyon;
Monsieur et Madame Pierre Sancho, à Cernier;
Mademoiselle Teresa Sancho, Gstaad, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Lucien SANCHO
leur cher père, grand-père et frère, enlevé à leur affection, après une courte maladie, dans sa 80me année.
2000 Neuchâtel, le 14 mars 1973.
(Paul-Bouvier 5)

Culte au temple des Valangines vendredi 16 mars, à 14 heures.

Domicile mortuaire: hôpital de la Providence.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Lucien Girardet-Valet, à Ecublens;

Le Docteur et Madame Pierre Girardet-Blanc et leurs enfants Pierre-François, Marc-Laurent et Isabelle, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Daniel Girardet-Habig et leurs enfants Catherine et Patrice, à Evilard;

Madame et Monsieur Edouard-J. Logoz-Girardet et leurs fils Edouard et Bertrand, à Pully;

Madame et Monsieur Gustave Masson-Valet, leurs enfants et petits-enfants, à Saint-Sulpice et Echichens;

Madame Louis Girardet-Baudin, ses enfants et petits-enfants, à Lausanne, Genève et Pully;

Madame Emile Poget-Girardet, ses enfants et petits-enfants, à Lausanne; Les enfants et petits-enfants de feu Charles Girardet-Croisier, à Etoy, Lussy, Montagny et Lully;

Les enfants et petits-enfants de feu Alfred Viqueret, à Genève;

Les familles parentes et alliées Lesca, Valet, Blanc, Bonzon et Jaquier, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Lucien GIRARDET
née Marguerite VALET

leur bien-aimée épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et marraine, qui s'est endormie après une longue maladie, vaillamment supportée, le 13 mars 1973, dans sa septante-huitième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 16 mars, à Ecublens.

Culte à l'église du Motty, à 14 heures.

Honneurs à 14 h 30.
Domicile de la famille: 6, chemin de la Cocarde, Ecublens.
Ses fils se lèvent et la disent heureuse.
Prov. 31.

Avis mortuaires
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Louis Mathez-Bösiger; Monsieur et Madame Olivier Piemontesi-Mathez;
Monsieur et Madame André Dürrig-Piemontesi et Evelynne;
Mademoiselle Danièle Piemontesi;
Les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Louis MATHEZ
leur cher époux, papa, beau-père, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle et parent, enlevé à leur tendre affection, à l'âge de 78 ans.
2068 Hauterive, le 13 mars 1973.
(Rouges-Terres 35)

Je lève mes yeux vers les montagnes...
D'où me viendra le secours?
Le secours me vient de l'Eternel,
Qui a fait les cieux et la terre.
Ps. 121 : 1-2.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, jeudi 15 mars.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame André Zehnder-Mäder, à Hauterive;
Monsieur Jean-Claude Zehnder, à Hauterive;
Monsieur et Madame Pierre-André Zehnder, à Neuchâtel;
Madame Jean Zehnder, à la Rosiaz, sur Lausanne;

Monsieur et Madame Maurice Zehnder, à Prilly, leurs enfants et petit-fils;
Monsieur et Madame Othmar Delnon-Zehnder et leurs filles, à la Rosiaz, sur Lausanne;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Rudolf Mäder-Witschi;

Les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur André ZEHNDER
leur très cher époux, papa, fils, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 55me année.
2068 Hauterive, le 13 mars 1973.
(Rouges-Terres 22)

Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés.
Jean 13 : 34.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, vendredi 16 mars.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La direction et le personnel de Facl S.A., Saint-Blaise, ont le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur André ZEHNDER
leur fidèle collaborateur depuis de nombreuses années.
Ils garderont de lui le meilleur souvenir.
Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.
Saint-Blaise, le 14 mars 1973.

Le comité du Club de billard du Cercle National a le pénible devoir d'informer ses membres et amis du décès de

Monsieur André ZEHNDER
son fidèle et dévoué membre du comité.

REMERCIEMENTS

Très touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de

Madame Aristide ROSSEL-PIEREN

remercie toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, par leur présence, leur envoi de fleurs ou leur message, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.
Le Landeron, mars 1973.

Très touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de

Mademoiselle Berthe GUINCHARD

remercie toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.
Gorgier, mars 1973.

253604 ou 331720

POMPES FUNÈRES
Evard-Flühmann
Neuchâtel Toutes formalités

Transports en Suisse et à l'étranger

Samedi 17 mars, à 17 heures,
AULA DU NOUVEAU GYMNASE,
CONFÉRENCE DE

BERNARD OUDIN
« Problèmes d'urbanisme dans les villes anciennes »
Location: agence Strübün et à l'entrée.
Fr. 5.—, étudiants Fr. 3.—.

FAN L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT
JE M'ABONNE DÈS CE JOUR
★ jusqu'à fin juin 1973 pour Fr. 21.—
★ jusqu'à fin décembre 1973 pour Fr. 57.—
Puis renouvellement au tarif suivant :
3 mois Fr. 21.—; 6 mois Fr. 40.—; 1 an Fr. 76.—
(* souligner ce qui convient)
Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.
Nom : _____
Prénom : _____
No et rue : _____
No postal : _____ Localité : _____
Signature : _____
Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à
FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL
FAN FAN FAN FAN FAN FAN

A Neuchâtel et dans la région

RAPPORT DE L'OFFICE ÉCONOMIQUE NEUCHÂTELOIS Les arrêtés conjoncturels défavorables à notre canton

En raison des mesures de lutte contre l'inflation qui ont été prises par la Confédération, la croissance économique du canton sera ralentie. Or, Neuchâtel aurait dû pouvoir rattraper le retard qu'il accusait depuis un certain nombre d'années... Notre canton pourra-t-il dès lors faire prévaloir sa position particulière ? Pas forcément. Cette conclusion inquiétante figure, en substance, dans le rapport de l'Office économique cantonal neuchâtelois qui vient d'être publié. Elle postule une action soutenue des autorités cantonales pour faire comprendre les besoins de notre économie auprès des bureaux fédéraux.

L'Office économique cantonal dont le directeur est M. Jacques Baumgartner rappelle que la stabilisation de la conjoncture, dès 1971, n'a pas résolu les problèmes de main-d'œuvre. L'Office a été sollicité d'examiner un nombre élevé de requêtes émanant d'entreprises industrielles désirant engager du personnel étranger. La situation demeure tendue dans les régions où les effectifs de population active diminuent du fait du vieillissement ou de l'exode des jeunes. Il en est de même pour plusieurs industries qui connaissent des conditions d'emplois relativement pénibles. L'artisanat et l'hôtellerie éprouvent également de graves difficultés pour le renouvellement et le recrutement de la main-d'œuvre nécessaire à une exploitation normale de leur activité.

dispositions relatives à la limitation et à la réduction des effectifs de personnel étranger. Les secteurs de la métallurgie, de la construction de machines et de l'horlogerie ont enregistré les baisses les plus importantes. Toutefois, dans l'ensemble, l'industrie de la montre a été proportionnellement moins touchée par l'évolution conjoncturelle que la branche des machines et la fabrication d'appareils, exception faite de quelques entreprises spécialisées. En revanche, les industries alimentaires et du tabac ont poursuivi leur progression.

L'évolution intervenue depuis 1971 illustre la relative sensibilité de l'économie neuchâteloise aux fluctuations de la conjoncture internationale. Il convient néanmoins de relever la bonne résistance de l'horlogerie. Cela est d'autant plus remarquable que cette branche doit surmonter simultanément des difficultés structurelles.

La situation, en 1972, ne s'est donc pas aggravée et les perspectives, en fin d'année, permettent d'entrevoir une reprise, même assez forte, pour certaines industries. Parmi les mesures de stabilisation décidées par le Conseil fédéral, en décembre, l'introduction du dépôt à l'exportation pourrait compromettre le redressement de la situation dans le canton. Il est difficile d'apprécier les répercussions probables des restrictions de crédit pour l'industrie, les positions variant d'une entreprise à l'autre.

Enfin, la publication d'un rapport alarmant du Massachusetts Institute of Technology a fourni de nouveaux arguments aux divers adversaires de la croissance économique. Il est clair qu'entre une avance nulle et un développement inconsidéré, faisant abstraction de l'environnement, on doit pouvoir définir une politique constructive. Elle consistera à rechercher une forme d'expansion devant assurer en premier lieu le progrès social.

H.

Audacieuse agression à Neuchâtel : deux bandits emportent 29.000 francs

SENSATION, hier matin rue du Seyon, où une audacieuse agression a été perpétrée par deux inconnus qui ont rafié une serviette contenant 29.000 fr. et que transportait une employée de bureau d'une entreprise de Neuchâtel.

Il était un peu plus de 11 h, lorsque cette employée, en provenance du Crédit suisse, remontait la rue du Seyon en direction de l'Ecluse, en empruntant le trottoir ouest. Alors qu'elle parvenait au passage des Boucheries, elle a été houscoulée par le passager d'une motocyclette qui a

réussi à lui arracher la serviette qu'elle transportait.

L'auteur de ce vol est parvenu à sauter aussitôt sur le siège arrière de la motocyclette qui conduisait un complice. Les deux bandits ont quitté les lieux rapidement, en prenant la fuite par la Grand-Rue et la rue de l'Hôpital en sens interdit.

Voici les signalements que l'on a pu recueillir sur les deux individus. Auteur du vol : âge, 25 ans environ ; taille, 165 cm ; cheveux, roux ; portait une veste en cuir brun. Le conducteur de la motocyclette était vêtu d'un vêtement gris-bleu, et portait

éventuellement un capuchon de même couleur ; il conduisait une motocyclette munie à l'arrière d'une plaque qui était peut-être fautive, de forme carrée et de couleur blanche, portant des numéros de couleur bleue.

Les recherches qui ont été immédiatement entreprises, n'ont pas donné de résultats jusqu'ici. Toute personne qui aurait vu des individus surveillant les abords du Crédit suisse, ou encore la fuite des bandits à contresens rue de l'Hôpital, ou ailleurs, est priée de prendre contact avec la police de sûreté de Neuchâtel, téléphone (038, 24 24 24.

La réorganisation du port de la ville se réalisera en deux étapes

Le port de Neuchâtel, bien situé au centre de la ville, mériterait d'être autre chose que ce qu'il est. C'est autour du port, en effet, que s'organise, en été, la vie de la cité, et celle des touristes étrangers. Le port devrait donc jouer le rôle de carte de visite de la ville.

Or, c'est loin d'être le cas. En effet, et c'est regrettable, il fait assez mauvaise impression et donne une image défavorable de la ville, quel qu'en pensent certains qui prennent ce lieu négligé pour un endroit pittoresque ! Vu dans son ensemble, ce port pourrait à peine être celui d'une petite ville sans aucune ambition touristique. Un port à usage interne, en quelque sorte, auquel on n'accorde que peu d'intérêt et moins encore d'entretien.

POUR UN PORT DIGNE DE LA VILLE

Cet endroit pourrait être accueillant, même attirant si on lui prêtait attention. Il suffirait d'assez peu de chose pour en faire un port digne de ce mot et de la ville. Car le port de Neuchâtel n'est pas n'importe lequel : c'est le siège de la Compagnie de navigation sur les lacs de Neuchâtel et de Morat. Et l'on souhaite toujours, sans désespérer, qu'une fois, quand le problème-cauchemar de la N5 sera résolu, ladite société aura des bureaux neufs au port, à la place de ce clocheteraie et indigne édifice qui lui sert de bureau de vente des billets.

Dans ce port donc, on peut admirer la flotte moderne de la compagnie, avec la magnifique « Ville de Neuchâtel » en tête. Et l'on regrette que l'environnement soit aussi pauvre et d'un pittoresque fort discuté, encore que l'élément le plus contestable ait disparu depuis peu : l'in-vraisemblable hangar de tôle ondulée rouillée n'est plus, et bientôt la location de bateaux dont les installations étaient à fin de vie depuis un certain temps sera renouée.

Oui, vraiment, nous croyons que le moment est venu de s'occuper du port d'abord en ce qui concerne le plan d'eau, puis en ce qui a trait à l'aménagement des alentours. Déjà, un certain nettoyage du bassin a permis de vider le port de plusieurs dizaines de bidons d'huile vides qui gisaient sur le fond. Ceux qui auraient dû les conduire à la décharge ont préféré les percer d'un coup de tournevis pour les faire couler. Et il paraît qu'il y en a encore à retirer ! La pollution, c'est aussi cela !

Il se trouve que la société qui s'est chargée de sauver le dernier vapeur à aubes du lac, le « Neuchâtel », pour en faire une attraction touristique au port en le modifiant à grands frais en restaurant-bar flottant, a pris à sa charge le réaménagement du port, pour en améliorer la présentation.

DEUX ÉTAPES

Le projet, dûment soumis aux autori-

tés compétentes, se réalisera en deux étapes.

D'abord, sur le plan d'eau : les petits bateaux de particuliers qui sont amarrés à l'ouest passeront à l'est où les places d'amarrage seront réorganisées par les services communaux. Deux grands pontons neufs, offrant une quinzaine de boucles en plus, seront posés.

Côté ouest sera créé un ponton flottant jouxtant le « Vieux Vapeur » et destiné à l'amarrage des embarcations de visiteurs. La location de bateaux sera complètement réorganisée et les installations usées jusqu'à la corde, remplacées. On pourra y louer des barques à rames, des pédalos, de petits bateaux à moteur peu polluants, ainsi que des bateaux à cabine avec couchettes, (à la journée ou pour le week-end).

En outre, la société se propose de développer l'école de voile, en la dotant d'une dizaine d'embarcations pour les élèves et dont quelques-unes seront également mises en location. Enfin, et ce sera assurément une attraction de qualité, un grand voilier-école sera amarré là en permanence, à la belle saison. Des places publiques d'amarrage seront à la disposition des navigateurs des trois lacs.

A noter encore qu'il est prévu de doter le port, dont la capitainerie serait confiée à la société Neuchâtel, d'un bateau pneumatique à moteur pour les interventions rapides, en collaboration avec la police du lac.

AU PRINTEMPS 74

La seconde étape, au printemps 1974, verra la construction d'un bassin pour enfants, sans aucun danger, et situé à l'angle nord-ouest du port. Sur 30 cm d'eau les enfants pourront faire naviguer des modèles mus par des moteurs électriques. Autour du port, sera aménagé un local pour l'école de voile et destiné à l'enseignement de la théorie, quelques cabines étant réservées aux gardiens et desservants du port. Contre le mur nord (au sud de la poste) de petits stands à l'usage des visiteurs du port, pour se désaltérer et se restaurer sur le pouce.

Et pour « habiller » le tout, des mâts au sommet desquels flotteront des drapeaux illuminés de nuit.

Après avoir reçu l'approbation de principe de l'inspecteur cantonal de la navigation et des services compétents de la ville, ce projet de réaménagement du port, qui doit en faire un endroit plus sympathique qu'actuellement, mieux ordonné aussi, sera réalisé prochainement afin que la première étape soit terminée au plus tard à fin juin.

G. Mt

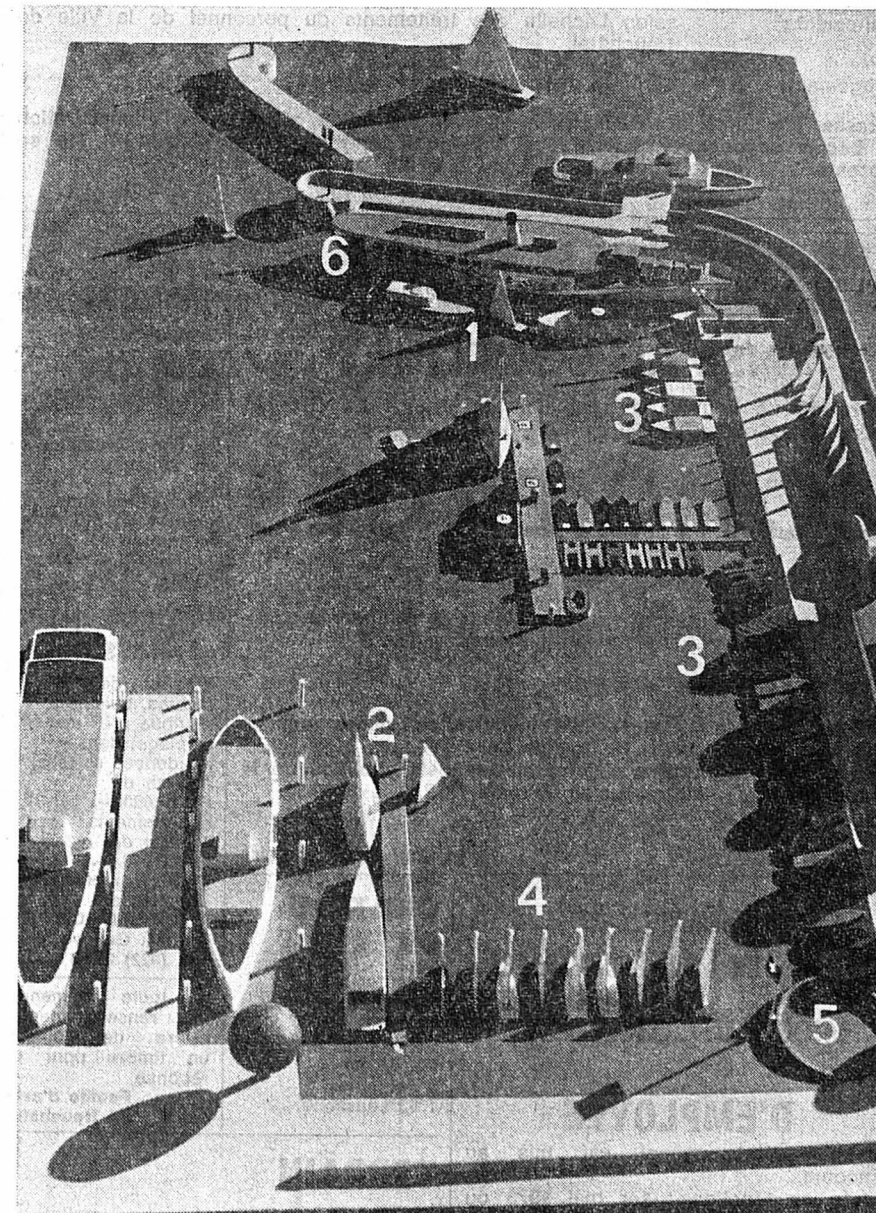
Interpellation et question

Lundi dernier, comme nous l'avons dit, une interpellation MPE et une question libérale ont été déposées sur le

Décision du Conseil d'Etat

La chancellerie d'Etat communique :

Dans sa séance du 6 mars, le Conseil d'Etat a autorisé Mme Mina Suzanne Desy, née Guignard de Neuchâtel, à pratiquer dans le canton en qualité d'infirmière.



Maquette du port réorganisé (partie ouest) : 1. ponton flottant pour les visiteurs du « Vieux Vapeur » venus par eau ; 2. grand voilier-école ; 3. location de bateaux ; 4. école de voile ; 5. bassin pour enfants avec modèles réduits ; 6. le « Vieux Vapeur », restaurant-bar flottant qui, en hiver, prendra la place de la location de bateaux pour retourner contre le môle à Pâques.

(Avipress - Baillo)

Revenu national par cantons de 1965 à 1971

en francs par habitant

Cantons	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	Rang en 1971
Zürich	10.250	10.850	11.350	12.050	12.490	13.800	15.060	4
Berne	7.680	8.000	8.450	8.900	9.820	10.515	12.300	10
Lucerne	7.030	7.500	7.900	8.350	9.150	9.840	11.610	14
Uri	6.200	6.600	7.050	7.450	8.470	9.675	10.950	19
Schwyz	6.120	6.600	7.050	7.450	8.420	9.120	10.575	22
Obwald	6.000	6.200	6.600	6.950	8.240	8.165	9.465	24
Nidwald	6.800	7.200	7.650	8.300	9.090	9.765	11.195	17
Glaris	7.380	6.750	7.100	7.600	7.980	9.160	10.675	21
Zoug	9.670	9.500	9.800	10.200	12.100	13.380	15.900	3
Fribourg	6.580	7.400	7.850	8.100	8.160	8.650	10.240	23
Soleure	7.690	7.900	8.250	8.550	9.870	10.440	12.075	11
Bâle-Ville	12.940	13.700	14.550	15.700	16.000	17.410	19.815	1
Bâle-Campagne	8.440	8.600	9.050	9.350	12.010	12.935	14.185	5
Schaffhouse	8.330	8.200	8.650	9.300	9.970	10.835	12.620	7
Appenzell R.-E.	7.060	7.250	7.800	8.400	9.700	10.410	11.835	12
Appenzell R.-I.	6.070	6.200	6.700	7.200	6.670	7.635	8.825	25
Saint-Gall	7.140	7.650	8.050	8.550	9.230	10.245	11.230	16
Grisons	6.700	7.350	7.900	8.500	9.160	9.685	11.110	18
Argovie	8.080	8.200	8.550	8.950	10.350	11.100	12.505	8
Thurgovie	7.530	7.900	8.200	8.750	9.410	10.560	11.660	13
Tessin	7.470	7.600	7.750	8.300	8.870	9.895	11.480	15
Vaud	8.230	8.900	9.400	9.900	10.980	11.820	13.355	6
Valais	6.400	7.200	7.700	8.300	8.280	9.195	10.695	20
Neuchâtel	8.320	8.400	8.800	9.400	10.240	11.050	12.455	9
Genève	12.380	13.000	14.000	14.400	13.440	15.170	17.410	2
Suisse	8.500	8.900	9.400	9.950	10.680	11.625	13.165	

A la Cour de cassation de Neuchâtel

Tout était parti en champagne, whisky et caviar : 8 mois de prison avec sursis !

La Cour de cassation de Neuchâtel a siégé, hier, sous la présidence de M. J. Cornu assisté de MM. R. Ramseyer, J. Hirsch, J.-C. Landry et J. Biétry, conseillers. M. H. Schupbach représentait le ministère public et M. C.-H. Lambert assumait les fonctions de greffier.

La séance d'hier a dû être momentanément suspendue à cause des travaux actuellement en cours au château. Mais les choses sont rentrées dans l'ordre sans que le président ait à faire usage de son pouvoir disciplinaire.

J. C. qui venait de dérober une somme de 26.900 fr. à son frère avait passé la soirée dans un cabaret de la Chaux-de-Fonds. A son départ de l'établissement où on l'avait accueilli à bras ouverts, après les heures légales de fermeture, il n'avait plus un sou. Tout était parti en champagne, whisky et caviar. J. G., patron de l'établissement, admet qu'en moins de trois heures 6800 fr. ont été dépensés en champagne. Autrement dit, pendant ce temps, quatre personnes auraient bu une cinquantaine de bouteilles. C'est là une performance si l'on sait qu'aucune d'entre elles n'était saoule. J. G. avait été condamné pour usage à 8 mois d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans et 1500 fr. d'amende pour avoir abusé de la naïveté de son client. A l'unanimité, la Cour a rejeté son pourvoi et mis à sa charge 80 fr. de frais.

LES ÉPOUX ENNEMIS

Un couple avait signé sur la demande d'une amie une lettre stipulant que la moralité et la réputation du mari de celle-ci étaient connues défavorablement dans le quartier. Cette pièce devait favoriser le divorce de la dite personne. Mais, M. C. et

L. C. avaient été condamnés pour diffamation par le tribunal de première instance à 50 fr. d'amende. La Cour a cassé ce jugement, les époux n'encourant aucune peine.

Un imprimeur, H. M., dont les droits sur la propriété intellectuelle avaient été violés, avait obtenu la condamnation de ceux qui lui avaient causé préjudice. Mais l'allocation de dépens qu'il réclamait ne lui avait pas été accordée. La Cour a cassé le jugement de première instance pour cette raison. Elle a condamné W. B. et P. E. à verser 800 fr. de dépens à leur victime.

Le 15 octobre, à la Chaux-de-Fonds, une voiture conduite par R. S., élève-conducteur, et ayant à ses côtés C. G., avait embouti l'arrière d'un véhicule qui s'était arrêté brusquement. R. S. et C. G. avaient été condamnés à 50 et 30 fr. d'amende. Ce jugement a été cassé, les frais restant à la charge de l'Etat.

Prévenu de détournement d'objets mis sous main de justice, pour n'avoir pas effectué une saisie de salaire, G. G. avait

BOLE

Entreprise cambriolée

Un ou des inconnus se sont introduits, par effraction et en passant par le réfectoire, dans l'entreprise Margot, à Bôle-Colombier.

Ils ont visité tous les bureaux, mais ont jeté leur dévolu sur la cagnotte du personnel qui contenait 800 à 1000 fr. et se trouvait dans un local attenant au réfectoire, dans les bureaux.

Ce cambriolage a été commis dans la nuit de vendredi à samedi.

été acquité. A la suite d'un recours du ministère public, le jugement a été cassé, et sera renvoyé au tribunal de première instance.

C. Fx

La Salle des conférences fermera ses portes en septembre 1974

La transaction définitive a eu lieu hier matin : après des pourparlers qui ont duré près de deux ans, la Fondation d'Ebauches S.A. est devenue propriétaire de la Salle des conférences. Le contrat stipule que l'entrée réelle en jouissance et possession de l'immeuble a été fixée au 1er septembre 1974, soit à la fin des travaux de transformation du temple du Bas. Jusqu'à cette date, la Société des salles de conférences poursuivra la vocation qui a été la sienne.

Dès l'automne 1974, un nouvel immeuble sera aménagé à l'emplacement de la Salle des conférences, immeuble qui, avec le bâtiment Delachaux et Niestlé au passage M.-de-Meuron, permettra notamment une extension des services techniques et des laboratoires de recherche d'Ebauches S.A.

A L'AULA DE L'UNIVERSITÉ Un verre d'eau propre...

Il y eut plusieurs bonnes idées, mardi soir, à l'Aula de l'université. Quelques-unes concernaient directement le sujet abordé, la défense de l'environnement, une autre en particulier la participation des auditeurs au débat.

Si celle-ci n'a rien de très nouveau, elle s'avérait pourtant fort intéressante : il s'agit simplement d'agréger les questions aux orateurs, MM. Jacques Picard et Knœpfer, invités par « Inter marketing Group », de Neuchâtel, représenté par M. Haessig.

Les questions — la gêne de prendre la parole étant écartée — furent donc nombreuses et leur jeu fit l'essentiel du débat qu'avait amorcé M. Picard avec clarté et un brin d'académisme — lequel fondit par la suite et mit mieux en valeur les convictions du scientifique qu'il est et entend rester.

Par une harangue chaleureuse, M. Knœpfer, président du MPE, présenta les thèses et les buts de son mouvement. Les débats de politique communale les ont fait connaître et, malgré les vœux pieux et les imprécisions, on en retient tout de même le sérieux et l'intelligence — celle qui

consiste, aussi, à avouer ses ignorances, ce qui n'est pas peu, en politique...

M. Haessig, pour sa part, se limita à quelques considérations sur les rapports entre l'économie et la pollution, mettant en exergue le maître-mot de la soirée : le gaspillage.

C'est, en effet, autour du gaspillage des ressources, des produits, ou de l'énergie, que se condensèrent la majorité des idées avancées.

Chiffres à l'appui, on ne put qu'admettre l'aberrant gaspillage fait par les sociétés de consommation et l'urgence nécessaire d'une « gestion écologique » de la planète, avec ce que cela implique d'engagement au niveau de l'individu ou du groupe, de sacrifices financiers ou de limitation d'un confort dont on sait parfaitement qu'il est débillant.

Les questions touchèrent tour à tour la navigation du Rhône au Rhin, (oui... mais) l'énergie électrique de source nucléaire, (très controversée), la « potabilité » de l'eau du lac, les détergents, la surpopulation, etc... A parler de tout on ne put rien approfondir si ce n'est l'idée qu'un contrôle beaucoup plus strict de

« l'expansion » si vantée est maintenant indispensable.

Qui est prêt à faire le saut, à ne plus utiliser tel produit reconnu nocif, à rouler à bicyclette, à préférer les transports en commun ? Les questions de ce genre restèrent à l'état de nuages mais embrièrent toutes les réponses et plusieurs réflexions. Evidemment ! et on l'admet d'ailleurs sans ambage : quand il s'agit de rogner sur son confort personnel les militants de l'environnement ne sont pas très nombreux...

Mais la vertu de la soirée fut essentiellement dans le fait qu'elle permit à d'aucuns de se faire une idée plus précise et surtout plus large des données du problème. M. Picard contribua fortement à dégager les lignes de forces à systématiser, à ouvrir les perspectives. Prudent, il conseilla la prudence, averti, il lance des avertissements.

Nul doute que les auditeurs sont retournés chez eux avec quelques sujets de méditation — et quelques raisons de réagir. Cela justifiait largement l'organisation de la soirée. C'est un verre d'eau dans un lac, mais c'est un verre d'eau propre...

G. St.

AVIS OFFICIELS



MISE AU CONCOURS
La commission de surveillance du Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du bâtiment met au concours le poste suivant:

maître de pratique et de théorie
pour les classes de ferblantiers (éventuellement aussi pour la pratique des classes d'installateurs sanitaires).

Titre exigé: maîtrise fédérale de ferblantier, bonnes connaissances d'installations sanitaires.

Nous demandons: sens pédagogique et intérêt évident pour les problèmes de formation professionnelle. Esprit de collaboration.

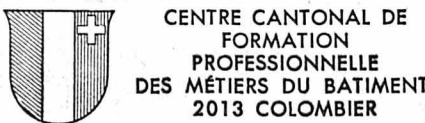
Le titulaire sera en priorité chargé de cours pratiques, mais devra dispenser quelques heures de théorie.

Les programmes d'enseignement ne nécessitant pas un poste complet pour le moment, le titulaire sera appelé à compléter son activité au sein d'entreprises du canton.

Obligations et traitement: légaux. **Entrée en fonction:** à convenir.

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès de M. G. Graber, directeur du Centre, où le cahier des charges peut être consulté.

Formalités à remplir avant le 10 avril 1973: adresser lettre de candidature manuscrite, avec curriculum vitae et copies de certificats, à M. René MEYLAN, chef du département de l'Industrie, château, 2001 Neuchâtel. La commission.



MISE AU CONCOURS
La commission de surveillance du Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du bâtiment, à Colombier, met au concours un poste à plein temps de

maître de pratique
pour les classes de maçons et particulièrement pour les spécialistes en construction de routes.

Titre exigé: formation de base de maçon et diplôme d'une école de contremaître ou de chef de chantier, éventuellement titre équivalent.

Le candidat sera appelé à collaborer étroitement avec le moniteur déjà en fonction.

Nous demandons: sens pédagogique et intérêt évident pour les problèmes de formation professionnelle, esprit de collaboration. Le titulaire pourra être chargé de quelques cours théoriques (technologie et calcul professionnel).

Obligations et traitement: légaux. **Tous renseignements peuvent être obtenus auprès de M. C. Graber, directeur du Centre, où le cahier des charges peut être consulté.**

Formalités à remplir avant le 10 avril 1973: adresser lettre de candidature manuscrite, avec curriculum vitae et copies de certificats, à M. René MEYLAN, chef du département de l'Industrie, château, 2001 Neuchâtel. La commission.

PAREZ à la dévaluation de votre argent.

PLACEZ celui-ci en achetant votre propre magasin - prêt à l'emploi, à

SION, BRIGUE et NEUCHÂTEL

DEVENEZ le propriétaire d'un magasin sans concurrence, qui vous garantit de bons chiffres d'affaires — la preuve convaincante: il y a déjà plus de 60 magasins équivalents qui existent actuellement.

Ecrivez sous chiffres PP 303030 à Publicitas, Lausanne.

ENCHÈRES

ENCHÈRES PUBLIQUES

Le greffe du tribunal du district de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques,

MERCREDI 21 MARS 1973

dans l'appartement sis faubourg de la Gare 11, à Neuchâtel, les objets suivants:

Dès 10 heures: Cuisinière à gaz; frigo; machine à laver la vaisselle; vaisselle; cuivres; étagères; bibelots; etc.

Dès 14 heures: Table et 6 chaises Louis XIII; vaisselier; salon crapaud; chaises; fauteuil Voltaire; armoires marquetées; bahut grison; bibliothèque Louis XVI; vitrine; meubles et étagères à musique; piano; bureau dos-d'âne Louis XV; lits jumeaux 1900; commodes Empire et Louis-Philippe; tables de chevet Louis XVI; morbières; pendules; montres à clefs; boîte à musique; gramophone à pavillon; collection de fusils et pistolets anciens; table à jeux; projecteur Pathé Baby; table à dessin; lustres et lampes à suspension; lampes à pétrole; machine à calculer électrique; peintures; gravures; tapis d'Orient, etc.

Exposition: de 9 h 30 à 10 h.

Conditions: paiement comptant - échutes réservées.

Greffe du Tribunal.

A LOUER

A LOUER A MARIN

près de la gare, beaux appartements bien orientés, construction soignée, de 4 et 5 pièces, hall, cuisine agencée, loggia, cave et ascenseur, libres dès le 24 mars 1973 ou à convenir. Loyer mensuel, charges comprises:

4 pièces (94 m²) à Fr. 630.—;

5 pièces (107 et 109 m²) de Fr. 730.— à Fr. 760.—. Garage souterrain en plus, Fr. 70.— par box.

S.I. du Village S.A.

Tél. (038) 33 17 15.

A louer à Boudry

APPARTEMENTS tout confort

cuisine agencée, tapis tendus.

Loyer mensuel, sans charges.

STUDIOS 35 m² Fr. 300.—

3 1/2 pièces 80 m² dès Fr. 495.—

Libres dès le 31 mai 1973

Fiduciaire Seller & Mayor, Trésor 9, Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

WEEK-END MEUBLÉ

tout confort, 2 pièces, salle de bains, grande cuisine, dans villa avec vue sur le lac et les Alpes. Libre tout de suite ou à convenir. Tél. (038) 55 21 77.

A LOUER

à Colombier, pour date à convenir, LOCAUX DE 223 M²

à l'usage d'atelier, dépôt, ou industrie silencieuse. Vestiaires et installations sanitaires conformes à la loi. Il est possible de disposer d'un logement de 3 1/2 chambres à l'usage de bureaux. Un deuxième logement de 4 1/2 chambres peut être mis à disposition. Garage et places de parc. Téléphonez au (038) 25 19 05.

A LOUER

à Colombier, pour date à convenir, LOCAUX DE 223 M²

à l'usage d'atelier, dépôt, ou industrie silencieuse. Vestiaires et installations sanitaires conformes à la loi. Il est possible de disposer d'un logement de 3 1/2 chambres à l'usage de bureaux. Un deuxième logement de 4 1/2 chambres peut être mis à disposition. Garage et places de parc. Téléphonez au (038) 25 19 05.

LOCAUX

avec archives, à l'usage de bureaux, horlogerie, professions libérales. Surface totale 124 m². Places de parc privées et facilités de parcage dans les environs immédiats. Pour tous renseignements, s'adresser à: FIDIMOBIL S. A., Saint-Honoré 2, Neuchâtel. Tél. 24 03 63.

A louer tout de suite, dans immeuble neuf, rue de Champréveyres 7, à Neuchâtel,

STUDIO

Cuisine agencée, salle de bains. Loyer mensuel 395 fr. (charges comprises).

Pour tous renseignements, s'adresser à FIDIMOBIL S.A., Saint-Honoré 2, Neuchâtel. Tél. 24 03 63.

MAGNIFIQUES APPARTEMENTS

à 6 minutes d'Yverdon, à louer à Champagne, dans petit local, construction neuve, balcon, vue sur le lac, libres dès le 1er juin 1973:

2 pièces, env. 51 m², dès 335 fr., charges comprises;

3 1/2 pièces, env. 78 m², dès 395 fr., charges comprises;

4 1/2 pièces, env. 91 m², dès 525 fr., charges comprises.



AGENCE IMMOBILIÈRE CLAUDE DERIAZ
CASINO 6 024 / 2 61 68
1401 YVERDON

A LOUER pour le 1er avril 1973 ou date à convenir, Au Tronchet, à Gorgier

appartement de 4 pièces

Garage à disposition. S'adresser à Comina Nobile S.A., Saint-Aubin. Tél. (038) 55 27 27.

BAS-DE-SACHET, CORTAILLOD A louer pour le 24 mars 1973

APPARTEMENT de 2 pièces

tout confort. Loyer mensuel 280 fr. plus charges. Pour visiter: Mlle Paranka, Baume 18, Cortailod. Pour traiter: tél. 25 82 22.

A louer à Colombier, rue de la Colline

APPARTEMENTS comprenant: chambres, living, cuisine avec hotte de ventilation, salle de bains, W.C. séparés, ascenseur, service de conciergerie, cave. Place de jeux. Garage collectif.

Loyers:
4 1/2 pièces, 555 fr., libre le 1er avril 1973;
2 1/2 pièces, 315 fr., libre le 1er juin 1973;
2 1/2 pièces, 330 fr., libre le 1er juin 1973;
+ charges et garage. S'adresser à: Etude Fr. Cartier, Concert 6, 2000 Neuchâtel, tél. 25 12 55.

A Fontaines (Val-de-Ruz).

LOGEMENT DE 4 PIÈCES

107 m², dans bâtiment neuf. Disponible dès le 1er mai 1973. Loyer 520 fr. + charges. S'adresser au bureau communal, tél. (038) 53 23 61.

APPARTEMENTS DE VACANCES

Vacances en montagne!

LOUEZ UN CHALET
ou un appartement « prêt-à-vivre »

PARTOUT EN SUISSE

des centaines de centaines de locations. Offres individuelles, exactement adaptées à vos exigences familiales, financières et sportives. Vos désirs? (dates, personnes, stations, prix envisagés). Immédiatement, sans frais, sans engagement: documentation illustrée et personnalisée.

RENT AGENCY
Institut Suisse de Location
1003 LAUSANNE - Gd St-Jean 4
Tél. (021) 22 46 31 ou 22 46 32

"Le Mazot"



Location de chalets
Toutes saisons
AGILE ☎ 028 / 2 10 92

Vacances à Rosas, Costa-Brava

à 50 km frontière française, à louer avril, mai, août, septembre et octobre, jolie villa meublée, entourée d'oliviers. Vue splendide sur la mer, à 5 minutes de celle-ci, magnifique plage de sable fin. Tél. (037) 22 43 98, entre 19 et 20 heures.

CHALET

à louer à Anzères, 1500m, situation superbe, dominant la station. 4 chambres, 6 lits. Confort. Avril (Pâques) 700 fr. Mai et juin: 500 fr. Tél. (027) 5 04 08, ou écrire sous chiffres P 36-23037 à Publicitas, 1951 Sion.

1340 m.
Vercoirin
Balcon sur mer

Station HIVER - ÉTÉ
VACANCES AU SOLEIL

Tranquillité
Location directe de chalets et appartements également à la semaine.
Bureau d'affaires touristiques, 3961 VERCORIN. Tél. (027) 5 03 86.

DEMANDES À LOUER

La Cité Universitaire cherche, pour la rentrée d'avril et pour les cours d'été,

chambres pour étudiants

Tél. (038) 24 68 05.

Commerce spécialisé (appareils ménagers) à succursales multiples cherche

MAGASIN

bien situé, minimum 30 m², à NEUCHÂTEL. Long bail désiré.

Faire offres, avec indication du prix de location, à Case postale 445, 1000 Lausanne 17 Riponne

Nous cherchons pour début avril ou date à convenir, à Neuchâtel,

appartement 3-4 pièces

confort. Tél. (039) 22 86 04, pendant les heures de repas ou 22 20 81, pendant les heures de travail.

Famille avec 2 enfants cherche du 28 juillet au 10 août, un

appartement de vacances

simple. Voisinage du lac. Faire offres à: Famille Schwager, Demutstrasse 3, 9011 Saint-Gall.

récompense

à personne me trouvant appartement de 3 pièces, ouest ou Peseux. Tél. 31 24 13, à partir de 16 heures.

CHAMBRE ou STUDIO

avec confort, bain ou douche, de préférence à Saint-Blaise ou éventuellement Neuchâtel. Tél. (032) 84 24 45.

Offres d'emplois

Je cherche **courte-pontière**

pour travail à domicile, ou personne sachant coudre. Tél. 24 08 18 ou 24 24 17.

Commerce du centre de la ville de Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate, **dame**

à la demi-journée, le matin pour la préparation de commandes et établissement d'inventaire. Faire offres écrites, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, à case postale 1172, 2001 Neuchâtel.

Bernard Groux, électricité générale, engagerait

deux aides-monteurs

Tél. 24 38 38.

SOMMELIÈRE

éventuellement débutante. Chambre à disposition; bon salaire, vie de famille. Faire offres à famille G. Utzinger, restaurant « Zum Freihof », 8184 Bachenbülach. Tél. (01) 96 14 04.

personnel féminin

pour divers travaux de fabrication. Travail propre et soigné. Horaire libre. Semaine de 5 jours. Se présenter ou téléphoner au 33 22 12.

NOUS CHERCHONS

employée de magasin

pour la vente et pour divers travaux de bureau; dactylographie désirée. Maison René Jaggi, horlogerie-bijouterie-optique, Grand-Rue 1, 2520 la Neuveville. Tél. (038) 51 38 38.

ÉCOLE SECONDAIRE RÉGIONALE DE NEUCHÂTEL
Mise au concours

En raison de l'ouverture prochaine de la troisième étape du collège du Mail, (halls de gymnastique, bassin de natation, salles de travaux manuels), de postes de

CONCIERGES

Entrée en fonctions: à convenir.

Obligations: selon le statut du personnel de la Ville de Neuchâtel.

Traitement: selon l'échelle des traitements du personnel de la Ville de Neuchâtel.

2 logements: seront à disposition dans le bâtiment.

Adresser les offres, avec curriculum vitae et copies de certificats à l'administration de l'École secondaire régionale au Collège latin, jusqu'au 24 mars 1973, ou se présenter à la même adresse. Téléphone 25 47 40.



MISE AU CONCOURS

en raison de l'ouverture prochaine du collège du Crêt-du-Chêne, à la Coudre, de deux postes de

CONCIERGES

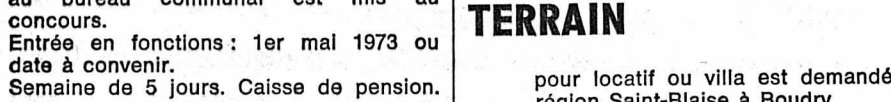
dont un avec logement.

Traitement et obligations: selon statut du personnel communal, cahier des charges et arrêtés communaux.

Entrée en fonction: à convenir.

Adresser les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et de copies de certificats, à la Direction des écoles primaire et préprofessionnelle, collège de la Promenade, Neuchâtel, jusqu'au 26 mars 1973. Tél. 25 10 87.

Neuchâtel, le 12 mars 1973. Commission scolaire



MISE AU CONCOURS

Le poste **D'EMPLOYÉE**

au bureau communal est mis au concours. Entrée en fonctions: 1er mai 1973 ou date à convenir. Semaine de 5 jours. Caisse de pension. Adresser offres écrites, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, au Conseil communal de Saint-Aubin-Sauges, en indiquant sur l'enveloppe « postulation ».

Saint-Aubin, le 9 mars 1973. LE CONSEIL COMMUNAL

IMMEUBLES

TERRAIN

pour dépôt de matériel est cherché, région bas du canton ou Val-de-Ruz. Terrain de 2me ordre mais avec accès par camion.

Offres, avec article cadastral, surfaces et prix, sous chiffres CI 629 au bureau du journal.

LA CHAUX-DE-FONDS

à vendre à

THYON 2000

★ ★ SION
STATION D'HIVER ET D'ÉTÉ

APPARTEMENTS et STUDIOS

à VENDRE ou à LOUER dans ce nouveau haut lieu de la villégiature suisse et étrangère. Pour recevoir la documentation, les prix et les conditions de vente ou de location, veuillez envoyer le coupon ci-dessous à CHARLES BERTHOUD, gérances, Epancheurs 9, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 13 41.

Je m'intéresse à:

◇ acheter ◇ louer

1 appartement à Thyon 2000

Nom, prénom: _____

Rue, No: _____

NP, localité: _____

Voyez nos vitrines aux magasins Gosnet, à Neuchâtel.

Notre contribution à la lutte contre l'inflation!

prix-choc



MANTEAU DE PLUIE 3/4, FORME ÉVASÉE, MANCHES RAGLAN, GRANDES POCHEs APPLIQUÉES, EN MARINE, ROUGE OU JAUNE, DU 36 AU 44 :

129.-

armourins
neuchâtel

LAVE-VAISSELLE BOSCH

DE TOUTE GRANDE CLASSE à prix incroyable

Bosch lave-vaisselle
12 couverts, 3 niveaux d'aspersion, adoucisseur incorporé, prérinçage et programme universel

Prix conseillé 1298.-
Notre prix **998.-**

Modèle grand luxe
à pouvoir lavant total et bio-actif, cuve inox, 12 couverts

Prix conseillé 1798.-
Notre prix **1398.-**

Jeanneret & Cie
Au Confort Ménager
Seyon 26 - 28 - 30 Neuchâtel - Tél. 24 57 77

AU CARREFOUR DE LA MODE

PRENEZ LA BONNE DIRECTION EN SUIVANT NOS SUGGESTIONS...

Printemps-été 1973
Plus que jamais la femme-fleur sera en vedette. Des coloris chatoyants, des coupes impeccables, une sélection dernier cri du prêt-à-porter international vous attend...

En exclusivité **ALPINIT** SUISSE

Nos 8 vitrines vous en donnent un aperçu

Faubourg de l'Hôpital 9
Sous les Arcades
Neuchâtel - Tél. 25 20 18

COMMINOT

deux yeux... pour toute une vie!
Confiez vos ordonnances aux maitres opticiens, Hôpital 17

Location de films 8 mm et Super-8

Renseignements à case postale 12, 2852 Courtételle.

Catalogue sur demande contre Fr. —.50 en timbres-poste.

Bœuf bouilli
Toujours le meilleur à la BOUCHERIE **GUTMANN**
Avenue du 1er-Mars

COUTURE
retouches de tous vêtements dames **DAIM-CUIR**
retouchés, réparés, etc. par spécialiste Veston-Pantalon
Toutes retouches Pitteloud, couture Temple-Neuf 4 Neuchâtel.
Tél. 25 41 23.

L'annonce
reflet vivant du marché

BOUTONS
CENTRE DE COUTURE BERNINA
L. CARRARD
Epancheurs 9 Neuchâtel.

MENUISERIE DECOPPET et Cie
Evoles 69 - Tél. 25 12 67

self-service des Deurres Clerc-Lœw

038 31 32 32

super normale
-.70 | -.67

SEULEMENT 15 mars: 13 h - 18 h 30
16 mars: 9 h - 18 h 30
17 mars: 8 h - 16 h

Vente officiellement autorisée

VENTE DE RESTES DE TAPIS TENDUS ET DE ROULEAUX...

Restaurant Beau-Rivage Quick, à Neuchâtel, quai Osterwald,

Directement des rouleaux: qualité supérieure avec dos du tapis en mousse compacte, jusqu'à 5 années de garantie.

Fr. 14.-, Fr. 19.-, Fr. 26.-, etc., le m2

Selon désir, délai de paiement de 60 jours!

Nous liquidons des coupons de tapis en toutes grandeurs, en partie avec petits défauts, idéals pour chambres, corridors, W.-C., salle de bains ou comme tapis de voiture.

Jusqu'à 90% de réduction.

Self-service — Paiement comptant - A emporter tout de suite!

Veillez apporter la grandeur de vos pièces!

Il n'y a pas de meilleur marché!

Commerce en gros de tapis tendus.

Madörin Nauenstrasse 41, 4002 Bâle
Tél. (061) 23 46 64

Votre associé en tapis tendus avantageux et accessoires.

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS

35.000

EXEMPLAIRES

ce n'est pas une fois par mois mais **TOUS LES JOURS** le tirage **CONTROLÉ** de la **FAN** Feuille d'avis de Neuchâtel L'EXPRESS

(Contrôlé par la société anonyme Recherches et études des moyens publicitaires, Zurich Commission romande Lausanne)

L'EXPRESS FAN L'EXPRESS FAN

Le magasin spécialisé vous offre le plus grand choix et les meilleures qualités de

VOLAILLES

toujours fraîches extra-tendres de son abattage quotidien

Poulets, petits coqs, poules, pintadeaux
Canetons muets, pigeons
Lapins frais du pays, entiers ou au détail
Cabris, agneaux, escargots maison

Lehnherr frères
NEUCHATEL Tél. (038) 25 30 92

Cette semaine dans la **revue automobile**

Etoiles et nouveautés du Salon de Genève en quatre couleurs

Dans tous les kiosques

la boutique du Trésor présente quelques laques de Birmanie Trésor 2

DÉMÉNAGEMENTS

Transports Suisse - étranger

VISITES DE MOBILIERS - DEVIS GRATUITS SANS ENGAGEMENT

D. ROTHPLETZ, Saint-Nicolas 12, Neuchâtel Tél. (038) 25 35 90

AUTO ÉCOLE
Francois - Allemand
G. ULRICH
bureau 25 66 77
domicile 41 33 51

OFFRES D'EMPLOIS

**Auberge du Mont-Gelé,
1914 Iséables.**

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir, une

SOMMELIÈRE

Salaires garantis. Congés réguliers. Nourrie, logée.
Tél. (027) 8 73 58.

LE COIN

publie un choix de postes au concours tiré du bulletin des places vacantes de la Confédération, «L'Emploi», paraissant chaque semaine. Demandez-nous sans engagement la liste complète! Vous pouvez aussi vous annoncer à l'avance chez nous pour des places qui deviendront libres. Téléphonnez-nous ou écrivez-nous; nous vous enverrons volontiers la formule d'offre de services (tél. 031/61 55 95).

Universitaires**Fonctionnaire scientifique**

Nous cherchons, pour notre section de l'information, un collaborateur scientifique ayant de l'expérience en matière de publicité. Langue: le français ou l'italien; bonne connaissance des autres langues officielles. Direction de l'administration militaire fédérale, organisation et service du personnel, 3003 Berne, tél. 031/67 50 24.

Juriste

Ce poste donne à un jeune juriste, dont les questions économiques l'intéressent, une excellente occasion de s'initier aux problèmes des impôts directs de la Confédération et des cantons à la division principale de l'impôt pour la défense nationale. Très bonne connaissance de l'allemand. Administration fédérale des contribuables, chef du secrétariat, case postale 1211, 3003 Berne, tél. 031 / 61 31 53.

Professions administratives**Fonctionnaire spécialiste**

Reviser ou employé de banque diplômé ayant des connaissances pratiques. Travail indépendant, comportant des responsabilités dans un petit secrétariat. Langue: le français ou l'allemand; connaissance d'une deuxième langue officielle. Commission fédérale des banques, chef du secrétariat, case postale 1211, 3001 Berne, tél. 031 / 61 36 90.

Chef de service

Le titulaire dirigera un groupe de révision. Très bonne connaissance de la comptabilité militaire (RA). Officier (Qm). Langue: le français ou l'allemand; bonne connaissance de l'autre langue. Commissariat central des guerres, section administrative et service du personnel, 3000 Berne 25, tél. 031 / 67 43 82 ou 67 43 88.

Secrétaire, évtl. fonctionnaire spécialiste

Collaborateur pour le service du personnel. Suppléant d'un chef de groupe. Il traitera, de manière indépendante, des questions d'engagement de classement et de rétribution ainsi que d'autres affaires de personnel. Connaissance d'une deuxième langue officielle. Intendance du matériel de guerre, 3000 Berne 25, tél. 031 / 67 20 16.

Personnel féminin**Fonctionnaire d'administration, évtl. secrétaire**

La titulaire traitera, de manière indépendante, un domaine spécial auprès de l'Office central du contrôle des métaux précieux (poinçons de maître). Elle exécutera de la correspondance et des travaux de traduction. Langues: le français et l'allemand; bonne connaissance de l'italien. Direction générale des douanes, 3003 Berne, tél. 031 / 61 34 82.


Employée d'administration, évtl. fonctionnaire d'administration

Section administrative. Dactylographe sur machines IBM et sur machines automatiques. La candidate recevra la formation nécessaire. Habile dactylographe. Etre capable de fournir un travail propre et exact dans un service technique. Langue: le français ou l'allemand; bonnes notions d'une deuxième langue officielle indispensables. Bureau fédéral de statistique, service du personnel, Hallwylstrasse 15, 3003 Berne, tél. 031 / 61 72 47.

Toutes les places mises au concours sont également ouvertes aux femmes qui remplissent les conditions personnelles et professionnelles requises.

Les services susmentionnés donneront volontiers tous renseignements complémentaires.

Office fédéral du personnel
Service de placement
3003 Berne


**CAPSA
LA NEUVEVILLE**

Nous engageons pour nos nouveaux départements de fabrication:

Un jeune mécanicien de précision
pour travaux variés d'entretiens, réparations et réalisations.

Ouvrières

pour divers travaux d'assemblages ou de reprises sur petites machines.

Personnel féminin qualifié

pour travaux de contrôles, visitages, etc.

Les meilleures conditions sont offertes dans entreprise moderne et dynamique.

Transports gratuits: itinéraire Cressier, le Landeron, la Neuveville.

Veillez prendre contact avec M. C. PIQUEREZ,
34, rte du Château, tél. (038) 51 32 32/33.



Nous engageons, pour notre SERVICE DES VENTES, un

employé de commerce

en qualité d'assistant du chef du bureau des commandes.

Ce poste requiert essentiellement une bonne formation commerciale et le souci de bons contacts avec la clientèle, les représentants et les responsables de nos différents secteurs de production. Langue maternelle française avec de bonnes connaissances de la langue allemande. Entrée immédiate ou à convenir;

âge idéal 25 à 30 ans.

Si vous vous intéressez à une activité variée, n'hésitez pas à vous adresser à

Suchard

CHOCOLAT SUCHARD S.A.
Service du personnel
2003 Neuchâtel
Tél. 038/2111 55
interne 456

MIGROS

cherche

pour sa succursale de COUVET

magasinier

Place stable, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne.

M-PARTICIPATION

Veillez adresser vos offres ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel. Tél. (038) 33 31 41.

FAVAG SA

cherche, pour ses centres de production d'appareils de télécommunication, du

personnel féminin

pour le montage et le contrôle.

Horaire mobile

offrant une liberté individuelle très étendue et permettant de concevoir la journée de travail selon les désirs et besoins de chacun.

Son application facilite l'intégration de la femme dans l'économie par la possibilité d'un emploi à horaire réduit.

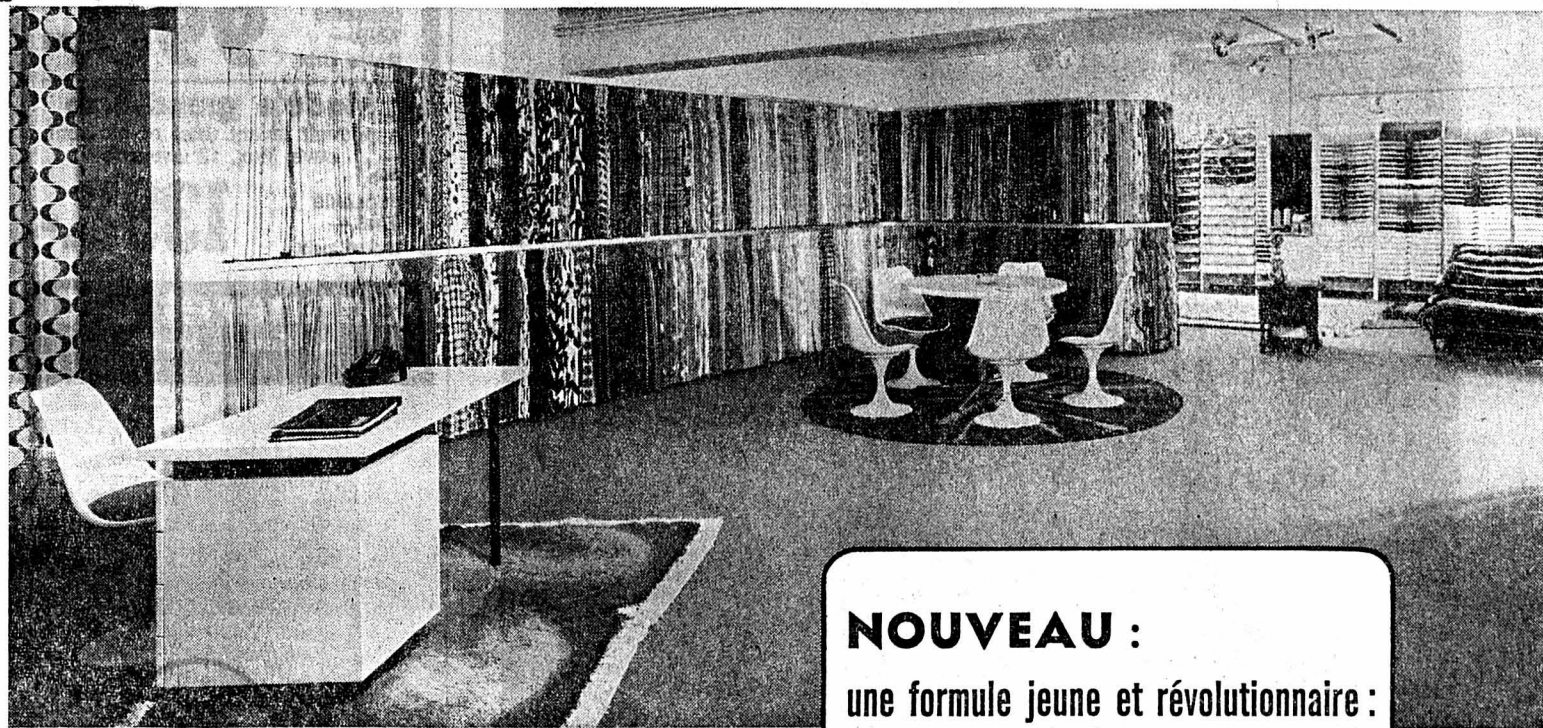
Faire offres écrites, téléphoner ou se présenter au service du personnel « E », tél. interne 338.

FAVAG S.A., Monruz 34,
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 21 11 41.

Tout le monde en parle!

**Dans le plus grand centre de l'ameublement
du canton de Neuchâtel**

NOUVEAU DÉPARTEMENT

RIDEAUX - TAPIS MUR A MUR

NOUVEAU :

une formule jeune et révolutionnaire :
le rideau « PRÊT À POSER »

Des milliers de rideaux modernes et de style présentés dans une véritable « boutique » digne des plus grandes villes

Pour chaque pièce, la moquette ou le tapis assortis...

Nos spécialistes se réjouissent de vous conseiller dans une ambiance « MEUBLES MEYER »

meubles MEYER neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038 / 25 75 05

Bureau de la place de Neuchâtel cherche

COLLABORATRICE

avec initiative et sens des responsabilités.

Nous aimerions trouver une personne ayant déjà quelques années de pratique

- connaissant les travaux de bureau
- sachant très bien le français et l'allemand (éventuellement l'italien) et capable de faire des traductions
- pouvant s'occuper d'un département « promotion » et des différents travaux qui s'y rapportent
- intéressée par l'étude et la réalisation d'un service « documentation ».

A personne capable, nous offrons: un poste varié, stable et bien rétribué dans petite entreprise. Une ambiance jeune et agréable, des avantages sociaux très appréciés. Semaine de 40 heures.

Ecrire sous chiffres 87-50.102 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2001 Neuchâtel.

**HOPITAL ORTHOPÉDIQUE
de la Suisse romande**

cherche

UN PHYSIOTHÉRAPEUTE-CHEF

Conditions: être à même de diriger du personnel, organiser et administrer un service important.

Demander le cahier des charges.

Entrée: automne 1973.
Éventuellement appartement à disposition.

Adresser offres détaillées à l'administration de l'hôpital, av. Rossel 4, 1005 Lausanne.



**Devenez
vendeur AUDI NSU
l'Audi 80 garante
de votre succès de vente.**

La «voiture de l'année» et votre engagement personnel de vendeur constituent les bases d'un gain élevé. Si vous avez accumulé vos expériences de vendeur dans d'autres catégories de produits, vous serez rapidement formé comme vendeur AUDI NSU plein de succès. Téléphonnez ou écrivez-nous.

SPORTING GARAGE

J.-F. Stich
Jacob-Brandt 71 - Tél. (039) 23 18 23
Service de vente: A. Probst
LA CHAUX-DE-FONDS



EBAUCHES SA
2001 NEUCHÂTEL
TEL. 038 25 74 01

Ebauches S.A. Neuchâtel

cherche une

**STÉNOGRAPHY
à temps complet**

pour correspondance et divers travaux de bureau relatifs à une banque d'informations commerciales et statistiques.

Entrée en service: Immédiate ou à convenir.

Faire offres, avec curriculum vitae, photographie et certificats, à

EBAUCHES S.A., Direction générale

Faubourg de l'Hôpital 1, Neuchâtel - Tél. 25 74 01

Entreprise d'horlogerie de format international

LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS



L'assemblée de la section du Jura neuchâtelois de l'A.C.S. durant ses délibérations. (Avipress - Robert)

Les assises de la section des Montagnes de l'ACS: Bientôt mille membres et une activité débordante

De notre correspondant :

Une nombreuse assistance s'était donnée rendez-vous en fin de semaine au buffet de la gare de la Chaux-de-Fonds, à l'assemblée générale de la section des Montagnes neuchâteloises de l'Automobile-club de Suisse. Présidée pour la première fois par M. Sady Bourquin, cette réunion, fut suivie par le traditionnel souper-choucroute, au cours duquel deux conférences permirent aux convives d'aborder les problèmes posés par la limitation de vitesse et les grands travaux routiers projetés dans le canton.

à fêté son 125ème anniversaire l'ACS compte à ce jour 75 printemps. La section ne sera pas oubliée, puisqu'elle célèbre ses 65 ans d'activité. Ce fut l'occasion d'adresser des remerciements au membre d'honneur et vétéran Willy Berthoud, entré au club en 1919 et à qui l'on doit une magnifique rétrospective de l'automobile au cours de ces 75 ans, parue dans la revue « Autos ».

dépassé cette vitesse; deux également pour le 100 km/h (sur 432 contrôles) et à 120 kilomètres/h aucun. Pour 904 véhicules munis de pneus à clous, l'on a dû dénoncer neuf automobilistes. Il est à craindre toutefois qu'à partir de Pâques, ces chiffres ne soient en augmentation. Un effort tout particulier sera porté, pour l'ensemble du territoire neuchâtelois, sur les endroits où le dépassement de vitesse est dangereux.

DES ROUTES QUI COUTENT CHER

M. Dupuis, ingénieur cantonal, mit un terme à la partie officielle en abordant le problème des constructions routières dans le canton, tenant compte des crédits accordés par les instances fédérales ou neuchâteloises. Chiffres à l'appui, il annonça que notre petit pays comptera en l'an 2000, de 450 à 500 véhicules pour mille habitants. De quoi frémir... Entre 1960 et 1972, les sommes consacrées dans le canton pour les routes ont sextuplé tandis que les recettes doubleraient seulement. Comme l'on va vers une valorisation accrue de l'environnement, cela se traduira de plus en plus par une augmentation du coût de la construction.

Autre remarque, mais quelque peu déabusée: celle de M. Rahm, de la commission des divertissements. On vit à une époque de loisirs, dit-il, mais les rencontres communautaires se soldent par un succès inversement proportionnel au développement de l'automobile. Le courage et la bonne volonté ne manquent cependant pas cette nouvelle saison, puisque d'ores et déjà l'on annonce la deuxième édition de la course de caisses à savon chaux-de-fonnière, le 22 septembre. La partie administrative s'acheva alors avec la lecture des comptes, par M. Rodolphe Wildi, des vérificateurs, par M. Charles Berset et du projet de budget 1973. Les cotisations, quant à elles, resteront inchangées. Au comité, notons le départ de M. Charles-André Perret et l'arrivée de M. Emmanuel Bourquin.

ET LA LIMITATION DE VITESSE ?

M. Walter Russbach, répondant à la légitime curiosité de chaque conducteur, avait accepté de donner une conférence sur la limitation généralisée de la vitesse, telle qu'elle vient d'entrer en vigueur au début de l'année et dont on a dit qu'elle perturberait la circulation, ajoutera-t-il. L'expérience jusqu'à ce jour ne permet pas encore de tirer des conclusions définitives. Dans le canton, et dans la mesure du possible, nous avons cherché à favoriser l'automobiliste en autorisant les vitesses les plus élevées, répondant ainsi aux vœux de bien des usagers de la route. Les cas ne manquent pas où l'ancien 60 km/h a été porté à 80 km/h, par exemple. Après avoir développé certains arguments, les prises de positions tolérantes de l'Etat de Neuchâtel en ce domaine, l'orateur rappela que depuis le début de l'année, quelque 45 contrôles de vitesse ont été ordonnés dans le canton, dont deux pour le 80 km/h, cinq aux endroits où le 100 venait d'être établi, un pour le 120 kilomètres/h et six afin de contrôler si les autos équipées de pneus à clous respectaient le 80 km/h. Sur 8156 véhicules contrôlés, 235 conducteurs seulement ont été signalés à la police. C'est remarquable. Voici quelques exemples: pour 213 machines roulant dans un secteur limité à 80 km/h, deux ont

LE CENTRE DE FORMATION DES CFF ? PEUT-ÊTRE À LA CHAUX-DE-FONDS MAIS LA LUTTE SERA CHAUDE...

Le centre de formation des CFF à la Chaux-de-Fonds? Peut-être? Peut-être parce que rien n'est encore décidé et parce que d'autres communes sont également sur la liste d'attente. On imagine que la lutte sera chaude, près d'un millier d'élèves de tous âges devant fréquenter cet établissement. Dans l'esprit de la direction générale, il importe de rationaliser et de regrouper l'activité des centres existants, de les ouvrir, aussi, à de nouvelles techniques de formation: est-il logique, par exemple, que des apprentis commis de gare doivent suivre leurs cours à Lausanne et à Bienne.

ajoutait alors que le centre donnerait également la possibilité à une partie du personnel de se réadapter dans des professions autres ou nouvelles au sein de l'entreprise aux 200 métiers. Mais M. Wichser disait cela en évoquant les manifestations devant marquer le 125ème anniversaire des chemins de fer suisses et il espérait bien, alors, que le projet serait soumis au conseil d'administration dans le courant de l'année. Des impondérables ont voulu que ce ne soit pas le cas et le conseil d'administration n'a toujours rien décidé. La candidature chaux-de-fonnière re-

monte à deux mois au plus et d'autres communes, notamment celles de la région de Berne, sont bien décidées à avoir le centre. Avec raison, les CFF en taisent les noms, craignant que la moindre fuite ne fasse monter en flèche le prix des terrains... La ville des Montagnes conserve cependant ses chances et le fait qu'elle soit bien équipée en installations sportives pèsent d'un bon poids dans le dossier. A cela s'ajoute le cadre, idéal et de bonnes dessertes ferroviaires tant vers Neuchâtel et Berne que vers le Jura, Bienne et la Suisse allemande.

En déplaçant les cours de formation des différents services dans un centre unique, expliquait à la veille de 1972 M. Otto Wichser, nous pourrions donner, dans un laps de temps plus bref, une instruction plus concentrée et plus efficace. Les installations de modèles et de simulation serviront à approfondir la formation de base et faciliteront l'entraînement lors des cours de perfectionnement.

Le président de la direction générale

CARNET DU JOUR

- La Chaux-de-Fonds
Galerie du Manoir: Xavier Krebs.
Lyceum-Club 8, rue de la Loge, Hélène Borkowska (icônes) et Hanna Kiedrzyńska-Berbecka (tissus artistiques).
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, téléphone 22 10 17.
Pharmacie d'office: Versoix, 1, rue de l'Industrie, jusqu'à 21 heures, ensuite tél. 11.
MANIFESTATIONS:
Club 44: 20 h 30, La politique des grandes banques suisses et leur influence sur l'économie, par M. Philippe de Weck, directeur général de l'UBS.
Théâtre: 20 h 30, spectacle de Félix Leclerc.
Le Locle
Casino: 20 h 30, On l'appelle Trinita (18 ans).
TOURISME
Bureau officiel de renseignements: Henry-Grandjean 5, tél. (039) 31 22 43.
Temple français: 20 h 15, Ensemble romand de cuivres, direction Roger Volet.
Pharmacie de service: Philippin, D.-Jeanrichard 27, dès 21 h, tél. 17.
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant, tél 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, téléphone 31 52 52.

LE LOCLE

Auto en panne accrochée

(c) Hier vers 12 h 15, une voiture conduite par M. C.W., domicilié en ville, descendait la rue docteur Coullery. En voulant emprunter la rue Jardinière, le conducteur se trouva en présence d'une auto en panne, à proximité de ce carrefour. Il ne put éviter l'accrochage. Dégâts.

(13 mars)

PROMESSES DE MARIAGE: Egger Charles-Walter, facteur des PTT et Bruckert Nicole-Rose, Perret-Gentil Willy, cantonnier et Willich Yvette-Madeleine.

DÉCÈS: Jeanneret Jules-Bernard, né le 8 février 1905, horloger retraité, époux de Yvonne, née Jeanneret-dit-Quartier.

VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ

La Société pédagogique neuchâteloise et la mise en place de l'Ecole romande

D'im de nos correspondants :

La Société pédagogique neuchâteloise comprenant la plupart des cinq cents membres du corps enseignant primaire et pré-professionnel neuchâtelois a tenu ses assises annuelles hier matin sous la présidence de M. Jean-Jacques Bolle, en présence de M. François Jeanneret, chef du département de l'instruction publique, des chefs de service de l'enseignement romand de la VPOD et du président de la Société pédagogique romande, du secrétaire romand de la VPOD et du président de la société pédagogique vaudoise. L'assemblée a débuté et a été agrémentée par quelques productions musicales de valeur interprétées par le trio Delisle.

De l'important ordre du jour de cette séance, nous ne retiendrons que les faits importants, dans une prochaine édition. L'assemblée a longuement discuté le rapport de gestion du comité central pour l'année 1972 et celui de la commission pédagogique. Le problème du syndicalisme — on sait que la Société pédagogique neuchâteloise est

rattaché au syndicat de la VPOD — a été effleuré. Il sera repris en détails lors d'une assemblée extraordinaire ultérieure. Une douzaine de maîtres et d'instituteurs atteints par la limite d'âge ont été nommés par acclamation membres honoraires et M. Claude Zweilacker, ancien président de la SPN, actuellement adjoint du chef de service de l'enseignement secondaire, a été nommé membre d'honneur.

Le rapport du président du comité central, M. Gérald Bouquet, sur les perspectives SPN 1973 n'a fait l'objet d'aucune discussion. Au cours de la matinée, M. François Jeanneret s'est adressé au corps enseignant neuchâtelois. Il leur a apporté le salut du Conseil d'Etat et celui du département, esquissé deux problèmes fondamentaux: la coordination scolaire et l'intégration.

Concernant le premier point, le chef du département a rappelé la mise en place de l'Ecole romande dans les échelons un à quatre. Le canton de Neuchâtel est à l'avant-garde dans ce domaine. Tout a été

mis en place à la fin de l'été dernier lorsqu'a débuté la nouvelle année scolaire. Reste maintenant à résoudre le problème important posé par la coordination des degrés cinq et six, mis récemment sur le métier. Il s'agit là de l'aspect le plus délicat de la coordination puisque il s'agira de régler l'orientation et la sélection.

L'intégration de la section professionnelle à l'école secondaire se fera avec le concours des maîtres pré-professionnels. En bonne démocratie, il sera tenu compte des personnalités en présence et des aptitudes de chaque enfant face aux études à entreprendre dans l'une ou l'autre section post-primaire.

Enfin, M. Jeanneret a relevé les bonnes relations qui existent entre le département et le comité central de la SPN. Faisant allusion aux manifestations organisées à l'occasion du 125ème anniversaire de la République, le chef du département n'a eu que des éloges à faire aux enseignants qui ont accepté de s'engager dans la vie culturelle.

Où l'on reparle de circulation...

M. André Racine, au nom de la commission de circulation, présentait le rapport annuel d'activité. A propos du plan de circulation, elle dit « être réunie une fois en septembre pour faire le point de la situation. Elle a constaté qu'aucun élément nouveau n'était survenu depuis le référendum du printemps 1971. Elle savait, par la lecture de quelques entreffiles parus dans la presse, que la commission du plan d'aménagement avait été tout d'abord chargée par le Conseil communal d'étudier un nouveau projet, que cette commission s'était ensuite déclarée incompétente et qu'elle avait proposé d'avoir recours à de nouveaux experts ».

La commission de circulation de l'ACS décida alors de recommander au comité de la section de ne rien entreprendre qui pût retarder une solution qui, quelle qu'elle soit, améliorerait les conditions actuelles de circulation en ville.

« En décembre, poursuit le rapport, nous avons constaté la pose de feux aux carrefours Casino et Moreau. Cette pose nous laisse prévoir que le projet refusé par le peuple au printemps 1971 sera tout de même réalisé comme prévu. Cette constatation ne nous a pas semblé justifier une nouvelle prise de position. »

La commission et l'ACS lui-même restent donc, sur l'expectative. Qu'en résultera-t-il? Des questions sans doute seront posées en temps opportun. Par ailleurs, la commission a continué d'encourager moralement les responsables de l'Ecole des parents qui cherchent à promouvoir à la Chaux-de-Fonds l'introduction des patrouilles scolaires.

Etat-civil de la Chaux-de-Fonds

DÉCÈS. — Etter, Lucien Alfred, tisseur, né le 4 août 1903, veuf de Marguerite Rosa, née Zürcher, dom. Champs 17.

Répondez, s.v.p., aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur en sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes. Feuille d'avis de Neuchâtel

Advertisement for Mamiya cameras. It features an image of a Mamiya 1000 DTL camera and text describing its features and a contest. The contest is for a Toyota and is organized by Mamiya. The text includes details about the contest rules, prizes, and contact information for Mamiya.

Au tribunal correctionnel du Val-de-Ruz Un couple faisait négoce de paires de skis qu'il dérobaît dans les stations de la région

Les époux F. et L.-M. L., sont prévenus de vols et d'escroquerie par métier. Opérant généralement de concert, le mari parfois seul, les deux prévenus se rendaient dans les stations de ski de la région. Après avoir repéré une paire de skis, toujours les meilleurs, soit devant un établissement public, soit sur le porte-bagages d'une voiture, le mari s'en emparait pendant que sa femme faisait le guet. Cette dernière les revendait ensuite par la voie de petites annonces dans les journaux. 28 paires de skis furent ainsi dérobées durant l'hiver 1971-1972. Lorsque la police perquisitionna au domicile des époux L. dix paires avaient été vendues.

par métier, la notion de délits commis en bande et le concours de délits. Il requiert contre F. L., 15 mois d'emprisonnement et contre L.-M. L., 12 mois d'emprisonnement. Il ne s'oppose pas au sursis pour les deux prévenus. Le mandataire des prévenus relève un manque de maturité chez ces derniers qui sont âgés de 25 et 23 ans. Il s'en remet à l'indulgence du tribunal et demande une réduction des peines requises et le sursis.

Concernant le premier point, le chef du département a rappelé la mise en place de l'Ecole romande dans les échelons un à quatre. Le canton de Neuchâtel est à l'avant-garde dans ce domaine. Tout a été

Le tribunal retient un manque manifeste de maturité chez les prévenus et un certain repentir. F. L. est condamné à 12 mois d'emprisonnement, dont à déduire 26 jours de détention préventive, avec sursis pendant quatre ans. L.-M. L. est condamnée à 9 mois d'emprisonnement, dont à déduire 8 jours de détention préventive, avec sursis pendant trois ans. Ils supporteront solidairement les frais de la cause arrêtés à 1350 francs.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service: Marti, Cernier; Piergianni Fontaines.
Permanences médicale et dentaire: votre médecin habituel.

Informations horlogères

« G.-P. » en pleine santé grâce à ses montres à quartz

Au cours de sa dernière séance, le conseil d'administration Girard-Perregaux S.A. a constaté avec satisfaction que l'entreprise s'était vigoureusement développée en 1972. En effet, les ventes de la maison-mère ont augmenté de trois millions de francs atteignant le chiffre record de 18,6 MILLIONS DE FRANCS, qui représente une avance de 19%. Le chiffre d'affaires consolidé du groupe dépasse pour la première fois 27 millions de francs. L'année importante de Girard-Perregaux S.A. est due principalement à sa montre à quartz qui, d'un

prix abordable, se fabrique et se vend en grandes quantités. Le résultat de l'exercice permet le renforcement des réserves sur marchandise et une attribution de 534.000 fr. en couverture des fluctuations d'origine monétaire affectant les valeurs en participations. Constatant l'importance du « Cash flow », le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale du 8 mai prochain une augmentation du dividende lui consacrant ainsi une somme de 608.000 fr. après attribution de 175.000 fr. au fonds de réserve spécial.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons:

ACHEVEURS
METTEUSES EN MARCHÉ

ayant quelques années de pratique, pour mouvements dame, qualité très soignée.

Prière de faire offres manuscrites à :

MONTRES ROLEX S.A.

Atelier de Neuchâtel
9, rue de Gibraltar, 2000 NEUCHÂTEL

ou appeler le (038) 24 10 00, M. Nardin.

MONTRES ROLEX SA

Atelier de Neuchâtel

9, rue de Gibraltar
2000 NeuchâtelPourquoi pas vous,
Madame ?

De plus en plus, la femme est intégrée à part entière dans les activités les plus diverses de la vie publique. Elle s'acquiesce souvent même mieux que l'homme de tâches liées à la personne humaine.

C'est pourquoi

si, précisément, vous êtes intéressée par ce qui touche à l'individu,

si vous aimez le contact avec le monde et qu'une activité externe corresponde à vos aspirations d'action et d'indépendance,

si vous avez une personnalité affirmée et communicative,

si vous recherchez une occupation à plein temps,

votre collaboration dans notre équipe vous procurerait certainement, en même temps qu'une situation aisée, de réelles satisfactions.

Si notre proposition suscite en vous un quelconque intérêt, nous aurions grand plaisir à nous entretenir ensemble. Nous le ferions naturellement absolument sans aucun engagement et en toute discrétion.

Ecrivez-nous en nous donnant un bref curriculum vitae et en nous indiquant où et quand nous pouvons vous atteindre par téléphone. Nous attendons volontiers votre réponse.

Faire offres sous chiffres NC 717 au bureau du journal.

G. HOSTETTLER

RADIO
TV

Saint-Maurice 6

NEUCHÂTEL

cherche, pour entrée immédiate, une

PERSONNE

pour la réception et les appels téléphoniques.
La préférence sera accordée à une candidate connaissant la dactylographie.Téléphoner ou se présenter.
Tél. (038) 25 44 42.

Nous désirons engager une

EMPLOYÉE
DE BUREAU

de langue française, habile sténodactygraphe, pour s'occuper de correspondance, de facturation et de divers travaux de bureau. Nous offrons un travail varié, dans un bureau bien équipé, au centre de la ville. Horaire agréable. Entrée en service à convenir.

Faire offres à GRANUM S.A., av. Rousseau 5, 2001 Neuchâtel, tél. 25 34 87.

BILLETTER S.A.

Courtils 1, 2035 CORCELLES (NE). Tél. 31 27 27

Nous engageons, pour entrée immédiate ou date à convenir :

1 tourneur

1 mécanicien

pour travail sur machine à pointer ;

1 manoeuvre

âge 45-50 ans, serait formé sur travail spécial. Travail varié, avantages sociaux.

Prière de se présenter ou de prendre contact par téléphone ou par écrit.

Entreprise d'avant-garde de la branche des équipements pour le dessin et places de travail complètes pour le bureau technique cherche un

CONSEILLER AVEC
STATUT D'AGENT

Sa tâche : conseils à la clientèle et vente de nos installations aux bureaux techniques privés ou officiels.

Nous offrons : un large éventail d'équipements pour le dessin et d'accessoires techniques éprouvés, un soutien de vente efficace. Un statut d'agence avec d'excellentes possibilités de gain.

Cette tâche exigeante et pleine d'avenir conviendrait à personnalité douée, en plus d'une solide expérience professionnelle, de sens et de talent pour la vente. Age idéal : 30 à 40 ans.

Les intéressés sont priés de se mettre en rapport avec nous en écrivant sous chiffres 13-22193 à Publicitas, 7002 Coire.

Discrétion assurée.

OSEREZ-VOUS
SAUTER LE PAS

au service extérieur ?

Nous cherchons des messieurs comme

représentants

(même débutants)

Conditions d'engagement modernes avec fixe élevé, commission et frais ; service militaire et vacances payés. Formation approfondie et soutien constant dans la vente par l'entreprise.

Les candidats sont priés de retourner le coupon rempli à :
Paul Wirth, 5316 Gippingen. Tél. (056) 45 16 38 - 45 16 43.

Prénom :

Nom :

Rue :

Localité :

Date de naissance :

Profession :

Voiture privée oui/non

Entrée :

Tél.

Atelier de reliure

cherche ouvrier

reliureur
qualifié

pouvant diriger petit atelier (de nationalité suisse ou étranger avec permis C). Entrée à convenir. Ecrire à case postale 350, 2001 Neuchâtel.

Nous cherchons, pour le 1er mai, à Rolle,

COIFFEUSE
ou COIFFEUR

de première force, sachant travailler seul. Chambre à disposition

URGENT.
Tél. (021) 75 14 74.

La maison Reymond, rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel, cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

téléphoniste
et aide
de bureau

Nous désirons une personne sachant bien la dactylographie et connaissant si possible la frappe des documents pour offset et stencils.

Faire offres, avec curriculum vitae et prétentions de salaire ou prendre rendez-vous par téléphone au 25 44 66.

Bar à café, en ville, cherche

JEUNE SERVEUSE

congé le samedi et le dimanche. Salaire au mois.

Tél. 31 60 90, de 12 à 14 heures.

CERCLE LIBÉRAL, Hôpital 20,

2000 Neuchâtel,

cherche

dame de buffet

pour le service de nuit.

Se présenter ou téléphoner au (038) 25 11 30.

Petite usine de la région de Neuchâtel engage

CONCIERGE

pour travaux de magasin ou autres pendant l'horaire de travail, entretien des locaux en dehors de ces heures.

Logement : maison familiale de 5 pièces avec confort.

Faire offres sous chiffres 28-900063 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Nous cherchons une

DAME

pour travaux de nettoyage, 3 heures par matin, ainsi qu'une

SOMMELIÈRE EXTRA

pour le samedi et le dimanche.

Restaurant Lacustre, Colombier. Tél. (038) 41 34 41.

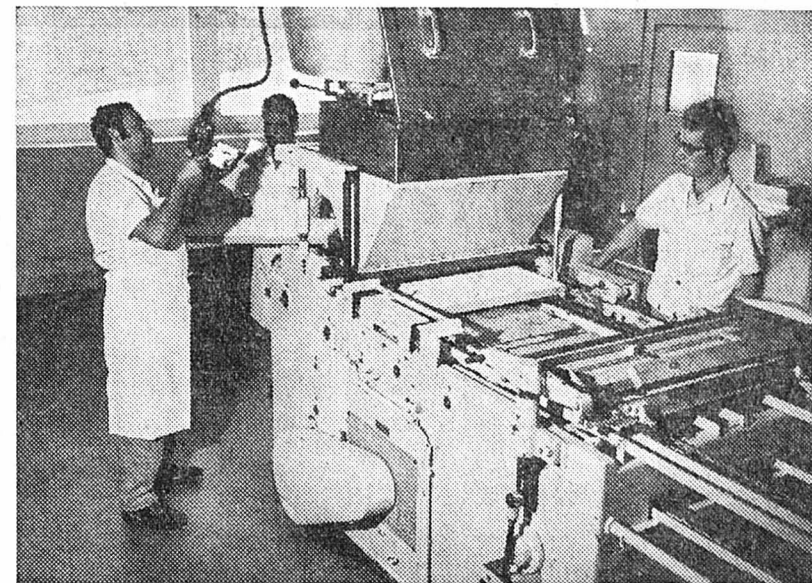
On cherche

garçon de cuisine

nourri, logé, blanchi.

Entrée immédiate.

Hôtel du Lac, Auvornier. Tél. 31 21 94.



Nous engageons des

OUVRIERS DE FABRIQUE

dans nos différents secteurs de production, où vous aurez la possibilité d'être formé en qualité d'ouvrier spécialisé selon vos capacités individuelles.

N'hésitez pas ! Se renseigner n'engage à rien !

Nous répondrons volontiers à toutes vos questions concernant les possibilités intéressantes qui vous sont offertes.

Veillez vous adresser, soit personnellement, soit par téléphone, à

Suchard

CHOCOLAT SUCHARD S.A.
Service du personnel d'exploitation
2003 Neuchâtel
Tél. 038/2111 55, interne 386

Pour entrée à convenir, nous cherchons

une vendeuse

(possibilité de se mettre au courant rapidement pour dames ou demoiselles qui ne sont pas de la branche).

Prière de faire offres ou de se présenter sur rendez-vous.

CHAUSSURES

J. KURTH S.A.

Seyon 3, NEUCHÂTEL. Tél. (038) 25 17 64.

MIGROS

cherche

— pour son Marché de Pesoux

EMPLOYÉE AU BAR

occupée à la préparation de mets froids

— pour sa succursale rue des Parcs, Neuchâtel

VENDEUSE-CAISSIÈRE

Places stables, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne.



M-PARTICIPATION

Veillez adresser vos offres ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. 33 31 41.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

un employé de bureau

ayant certificat fédéral de capacité

et une aide de bureau

avec quelques années de pratique.

Nous offrons places stables, dans une ambiance de travail agréable, salaires intéressants, semaine de 5 jours.

Renseignements à notre service du personnel, tél. (038) 22 14 07, ou adresser les offres d'emploi à la

Direction d'arrondissement des téléphones
Place de la Gare 4
2002 NEUCHÂTEL

ÉBAUCHES S.A., département Technique, à Neuchâtel, cherche pour son laboratoire décentralisé à Marin, 2 collaborateurs :

un spécialiste en instruments

un laborant

pour participer au développement de projets d'avant-garde dans le domaine de l'horlogerie électronique.

Qualifications :

Avoir quelques années d'expérience dans un laboratoire de physique.

Connaître la technologie des couches minces (évaporation et si possible pulvérisation cathodique).

Être désireux de résoudre des problèmes variés et de prendre des responsabilités.

Adresser les offres à ÉBAUCHES S.A. - Secrétariat du département Technique - Fbg de l'Hôpital 1 - 2001 Neuchâtel.

Entreprise d'horlogerie de format international

OFFRES D'EMPLOIS

Nobellux

WATCH CO S.A.
cherche pour travail en atelier :
**HORLOGER COMPLET
POSEUR-EMBOÎTEUR
QUALIFIÉ. Poste à responsabilité
PERSONNEL FÉMININ**

S'adresser à Nobellux Watch Co S.A.,
rue du Seyon 4, 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 16 41.

ELECTRONA

Nous désirons engager tout de suite ou pour date à convenir un

VEILLEUR DE NUIT

Nous offrons :
— un emploi stable
— une activité varié et indépendante.
Nous demandons :
— un collaborateur sérieux
— une attitude ouverte à la collaboration.

Les candidats que ce poste intéresse sont priés de faire parvenir leurs offres de service ou de prendre contact par téléphone avec
Electrona S.A., 2017 Boudry (NE),
fabrique d'accumulateurs.
Tél. (038) 42 15 15, interne 497.

ELECTRONA

OMEGA

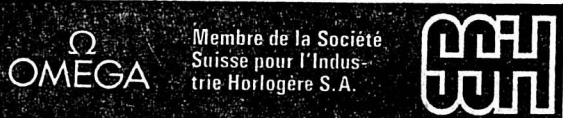
Nous cherchons

micromécaniciens

(ou calibristes)

ayant si possible quelques années d'expérience, et qui se verront attribuer des tâches intéressantes, en particulier la réalisation de posages et de plaques de travail.

Les candidats sont invités à s'adresser à OMEGA, Département du personnel technique et de production, 2500 Bienne, tél. (032) 41 09 11, interne 2591.



Membre de la Société
Suisse pour l'Indus-
trie Horlogère S.A.

Le petit-fils de L.-U. CHOPARD & Cie S.A.
fabrique d'horlogerie soignée
20, avenue Luserna
1211 GENEVE 13

cherche

**un mécanicien - tourneur
sur boîtes**

un bijoutier - boîtier

Entrée immédiate ou à convenir.

Prière de soumettre offres ou de téléphoner au
34 87 40 pour prendre rendez-vous.

Fabrique de boîtes de montres cherche

**personnel masculin
et féminin**

pour petits travaux d'atelier.
Conditions de travail agréables.
Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres ou se présenter à Jean VALLON S.A.,
les Geneveys-sur-Coffrane. Tél. (038) 57 12 88-89.

Bureau d'architecture engagerait
immédiatement ou pour date
à convenir

**UNE SECRÉTAIRE
(sténodactylo)**

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, photo, certificats et prétentions de salaire, à Raymond Pizzera, architecte, av. 1er-Mars 4, 2001 Neuchâtel.

URGENT

Nous cherchons,
pour entrée immédiate,

**DESSINATEURS
en mécanique**

Prière de téléphoner
au (038) 24 76 77.

DESSINATEUR
constructions
métalliques
Nous avons des missions temporaires intéressantes à vous proposer. Bons salaires, avantages sociaux.

Rue de l'Hôpital 19
2000 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 24 74 14

BUFFET EXPRESS

une personne ou, encore mieux,
un couple.

Si vous postulez pour ce poste :
— vous êtes bon vendeur (euse)
— vous aimez le contact avec la clientèle
— vous aimez prendre vos responsabilités
— de longues heures de travail ne vous font pas peur, mais vous désirez vous créer une situation financière intéressante.

Restaurant de la Place, le Locle,
cherche

COUPLE

pour la cuisine et le comptoir.
Etrangers acceptés. Bons salaires
et congés réguliers.

Magasin de chaussures
à Neuchâtel cherche pour entrée
immédiate ou date à convenir :

VENDEUSE

une

VENDEUSE

éventuellement débutante.

Nous cherchons aussi pour la mi-
août une

APPRENTIE VENDEUSE

ou un

APPRENTI VENDEUR

Pour toute offre ou tout renseignement,
s'adresser à :

Chaussures DIANA,
rue du Concert 2, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 29 54.

On demande
pour entrée immédiate

**une serveuse -
fille de salle**

pour le mess des officiers,
à Colombier (NE).
Nourrie, logée.
Semaine de 5 1/2 jours.

Tél. (038) 41 23 43, le matin.

A toute demande de renseignements, prière
de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la
Feuille d'avis de Neuchâtel

**CETTE ANNONCE
EST EN ECRITURE
SPECULAIRE ***

Afin que vous sachiez avant votre amie ce qui est à la mode.

IN CETTE ANNONCE DANS LE MIROIR.
Les premières à la voir parce que vous avez
gardé à votre intention. Vous serez bien
gardées. Nous avons préparé une collection
mode. Venez faire un tour chez nous et re-

Maintenant vous savez ce qui est à la
mode. Des effets raffinés de découpes.

Les manteaux; surtout des formes simples.
bustes. Exactement ce qui vous va si bien.

Nouveaux: jupes à carreaux en teintes
parce que les pantalons sont indispensables.

des pantalons. Nous le disons deux fois,
bien: aussi des vestes. Et très important:

coupe simple, jolies à croquer. Dans la mode
pincer. Vestes: très en vogue. Couettes de

des pantalons; important: blouses; à com-
muniqne; jupes: blisées. Naturellement

Vous savez bien: la mode d'après la
votre grand succès: le Climatic.

Robes: impressions vives sur fond clair.
bustes. Vous le savez: celles-ci vous flattent.

Les modes: vert vif, blanc et nombreuses teintes
La mode est aux couleurs tout non-

* Prenez cette annonce, mettez-la la tête en bas et tenez-la devant
un miroir.

BIENNE, rue de Nidau **spengler**

625

Heures d'ouverture:

**Lundi: 13 h 30 à 18 h 30; mardi à vendredi:
9 h 30 à 18 h 30 (jeudi jusqu'à 21 h);
samedi: 8 h 30 à 16 h**

**La librairie Payot,
Genève**

cherche

libraire qualifié (e)

pour la vente.
Entrée immédiate ou date à con-
venir.

Faire offres manuscrites,
avec curriculum vitae
et prétentions de salaire, à la
Librairie PAYOT, 6, rue Grenus,
1211 Genève 11.

Salon de coiffure
région de Neuchâtel
cherche pour entrée
immédiate ou date à convenir

COIFFEUSE

ou

SHAMPONNEUSE

Semaine de 5 jours.

Faire offres sous chiffres
87-50098, à Annonces Suisses S.A.
«ASSA», fbg du Lac 2, 2001 Neu-
châtel.

On cherche

SOMMELIÈRE

2 horaires.

Café des Moulins, 2000 Neuchâtel.
Tél. 25 13 38. Heures des repas,
au tél. 24 49 85.

Etude de la place engagerait,
pour date à convenir

STÉNOFACTYLO

pour travail varié.
Semaine de 5 jours.
Adresser offres écrites à JY 713
au bureau du journal.

Delachaux & Niestlé S.A.,
dépt Imprimerie-Reliure,
à Neuchâtel,
engage

AUXILIAIRE

avec connaissance de la méca-
nique ou ayant du goût pour
celle-ci, désirant place stable;
recyclage possible dans les mé-
tiers de l'imprimerie et de la
reliure.
Avantages sociaux de premier
ordre. Salaire selon qualifications.
Semaine de 5 jours.
Faire offres à l'Imprimerie-
Reliure Delachaux & Niestlé S.A.,
passage Max-Meuron 4, 2001 Neu-
châtel. Tél. (038) 25 18 75.

LACEBA S.A. CRESSIER
Tél. (038) 47 12 01

cherche

SECRÉTAIRES

et

MONTEURS

en cuisines, possédant véhicule.
Salaire au mois, plus frais de dé-
placement.

Restaurant Saint-Honoré
cherche

SOMMELIER (ÈRE)

pour entrée immédiate
ou à convenir.
Faire offres ou se présenter.
Tél. (038) 25 95 95.

CUISINIER

Remplacement de vacances.
Maison de repos
« Le Pré Carré »,
1399 Corcelles-sur-Chavornay.
Tél. (024) 7 31 19.

Programme du 1^{er} au 31 mars 1973

Orchestre Georges Thomas Quintette

Son répertoire international est apprécié des connaisseurs les plus difficiles.

Gabriella Monroe

Ravissant mannequin avec une superbe féminité.

Mareme Baka

La beauté exotique du Moulin-Rouge.

Gigi Lee

Wild-cat blues sexy

Annie Dorival

Fascination de la danse exotique.

Attractions à 23 heures et après minuit

Le Cabaret dansant International de Bienne

55, rue Centrale
Téléphone (032) 2 87 31
BIENNE

Fermé le dimanche

COMMERCES

Rayon de Neuchâtel, mise en gérance + possibilité d'achat,

café-restaurant

180 places, + possibilité de dancing. Seules offres de personnes capables seront prises en considération.

Adresser références et preuves de capacité sous chiffres OJ 513 au bureau du journal.

A VENDRE

pour raison de santé, bon

COMMERCE DE MEUBLES

Mise au courant.
S'adresser sous chiffres HI 578 au bureau du journal.

APPRENTISSAGES

Apprenti dessinateur

serait engagé par entreprise de construction.

Entrée immédiate ou à convenir.

S'adresser à :
Bureau technique entreprise
COMINA NOBILE S.A.,
2024 Saint-Aubin.
Tél. (038) 55 27 27.

Bureau fiduciaire cherche

APPRENTIE

qui serait formée en qualité de secrétaire-comptable.
Entrée septembre 1973, ou date à convenir.

Faire offres à Fiduciaire
René Stocker,
Châtelard 19, 2034 Peseux.

APPRENTIE COIFFEUSE

est demandée.

Coiffure Eddy Kessler, sous les
Arcades, Neuchâtel.
Tél. (038) 25 24 71.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune fille suisse allemande,
16 ans, cherche

PLACE AU PAIR

à Neuchâtel, dans une famille parlant le français, avec possibilité de suivre des cours de français. Libre à partir d'avril et pour une durée d'une année.
Famille Ehrensperger,
Gasse 34,
5425 Schneilingen.

Jeune homme, 19 ans, cherche place dans installation sanitaire comme

AIDE-MONTEUR

2 ans de pratique, connaissances de français, d'allemand et d'italien.
Edgar Pfister,
Rubigenstrasse 24, 3123 Belp.

Jeune cadre d'exploitation

technicien, cherche poste à responsabilités.
Faire offres
sous chiffres 28-350029
à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Jeune homme, 25 ans,
bonne présentation, bilingue,
cherche

NOUVELLE SITUATION

dans le commerce.
Bonne formation au service extérieur et dans la vente.

Faire offres
sous chiffres 28-300153
à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

COIFFEUSE CHERCHE EMPLOI

pour printemps, si possible, avec chambre.
Faire offres à :
Béatrice Mosmann
c/o famille Fringer, Metallbau,
7050 Arosa.

Mécanicien de précision

cherche place de mécanicien prototypes, entretien ou service après-vente. Plusieurs années de pratique dans ces branches. Région Neuchâtel ou environs.
Adresser offres écrites à DR 707 au bureau du journal.

Jeune DESSINATEUR

architecte cherche emploi.
Adresser offres écrites à
153-877 au bureau du journal.

VENDEUSE PROFESSIONNELLE

cherche place dans commerce de produits laitiers-branche alimentaire. Désire se perfectionner dans la langue française.

Prière d'écrire, en indiquant salaire, à Katharina Gerber,
Weissbrunnen 9,
4415 Lausen (BL).

Jeune Suisse allemand, dessinateur en génie civil - conducteur de travaux

très expérimenté en constructions routières et canalisations (eau et gaz) cherche emploi intéressant.
Adresser offres sous chiffres
90-50620, Annonces Suisses S.A.,
« ASSA », 8024 Zurich.

Nous invitons instamment les personnes répondant à des

annonces sous chiffres

à ne jamais joindre de certificats ou autres documents

ORIGINAUX

à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets.

Feuille d'avis de Neuchâtel

DEMANDES À ACHETER

J'ACHÈTE MEUBLES

anciens dans n'importe quel état, bibelots, tableaux, vaisselle et logements complets après décès.

André LOUP - Antiquités - Occasions.
2203 ROCHEFORT. Tél. 45 10 55

CABLES CORTAILLOD

Nous cherchons

employée de commerce

pour notre service de

comptabilité financière

Nous demandons :

- Diplôme ou certificat de fin d'apprentissage
- Goût pour les travaux comptables
- Quelques expériences

Nous offrons :

- Un travail intéressant dans une bonne ambiance
- Salaire et prestations sociales conformes aux normes modernes
- Possibilité de pratiquer différents sports (tennis, plage privée, etc.)
- cantine

N'hésitez pas à prendre contact avec nous

Par écrit : Secrétariat général
Par téléphone : (038) 42 12 42, interne 226.

CABLES CORTAILLOD

MORRIS

GARAGE R. WASER
Rue du Seyon 34-38
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 16 28

cherche



1 SERVICEMAN

pour son département vente d'essence, pneus, etc.
Place stable et bien rétribuée
+ nombreux gains accessoires.
Semaine de cinq jours.



Nous cherchons

MÉCANICIENS

Faire offres ou téléphoner à Mécanique de précision, Henri Klein, Guches 4, 2034 Peseux.
Tél. (038) 31 61 91.

OMEGA

Pour notre Département outillage, nous cherchons

mécanicien-outilleur

qui sera affecté à notre atelier de fabrication de fraises. Cette activité conviendrait aussi à des rectifieurs.

Nous demandons : — expérience dans l'usinage du métal dur
— intérêt pour la réalisation de prototypes et la fabrication de petites séries.

Les personnes intéressées sont invitées à s'adresser à OMEGA, Département du personnel technique et de production, 2500 Bienne, tél. (032) 41 09 11, interne 2591.



Membre de la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère S.A.



Snack-bar de la ville cherche pour entrée immédiate ou pour date à convenir, une

SOMMELIÈRE

Débutante acceptée.
Horaire de travail agréable,
congés réguliers.

Téléphoner au 25 66 15, dès 9 heures.

Je cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

1^{re} coiffeuse

pour dames.
Faire offres à Fémina coiffure,
tél. (038) 31 19 89.

On cherche

vendeuse

Nourrie et logée.
Congé dimanche et lundi.
Boulangerie Knecht,
place du Marché,
Neuchâtel.
Tél. 25 13 21.

actuel

BAISSE

Une action qui vaut la peine, cette fin de semaine: rôti ou ragoût de porc le 1/2 kg Fr. 6.50

Notre traiteur vous recommande : coquilles Saint-Jacques

OFFRES D'EMPLOIS

Atelier d'horlogerie, centre ville, cherche

poseuses-emboîteuses

pour entrée immédiate ou date à convenir. Travail exclusivement en atelier.
Tél. 25 19 88.

Etablissement hospitalier cherche

employée de maison

ou

femme de ménage

Bonnes conditions d'engagement.
Tél. (038) 53 34 31.

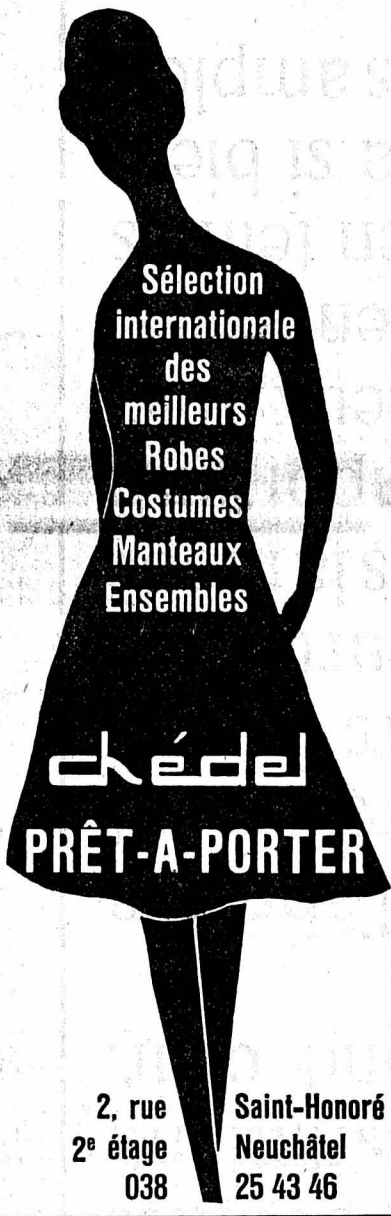
BUSSIGNY-PRÈS-LAUSANNE

La Municipalité met au concours un poste

D'AGENT DE POLICE

Entrée en fonctions à convenir. Conditions : être incorporé dans l'armée : jouir d'une bonne instruction générale et d'une excellente santé : justifier d'une bonne conduite. Avantages selon statuts du personnel. Tous renseignements peuvent être obtenus auprès du commissaire de police, tél. (021) 89 07 71.

Les offres manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae, d'une photo récente, certificats et références seront adressées à la direction de police, 1030 Bussigny-près-Lausanne, jusqu'au 24 mars 1973.



Sélection internationale des meilleurs Robes Costumes Manteaux Ensembles

chedel
PRÊT-A-PORTER

2, rue Saint-Honoré
2^e étage Neuchâtel
038 25 43 46

Auriez-vous du plaisir à travailler dans une maison dynamique de la branche textile ?

Nous avons un nouveau poste à pourvoir comme **COLLABORATEUR DU SERVICE EXTERNE** pour la Suisse romande et les cantons de Berne et Tessin.

Formation désirée :

Connaissances commerciales dans la branche textile ou quelques années de pratique dans le même secteur, aimant les voyages et le contact avec la clientèle et ayant du plaisir à une collaboration fructueuse.

Les prestations correspondent au travail exigé. Reprise d'une clientèle existante grâce aux excellents rapports que nous entretenons avec tous les grossistes.

Si notre offre vous intéresse, écrivez, en joignant les documents nécessaires, sous chiffres OD 718 au bureau du journal.

Cabinet dentaire à Neuchâtel cherche

AIDE-DENTAIRE

(débutante acceptée.)
Pressant.

Adresser offres écrites à
GT 699 au bureau du journal.

Nous cherchons pour entrée immédiate,

SERVEUSE

pour le tea-room.
Eventuellement remplaçante pour quelques mois.
Faire offres à la pâtisserie-tea-room Walker, Saint-Blaise.
Tél. (038) 33 16 55 ou 33 21 01.

La Cité

Nous engageons pour la rentrée

apprenties vendeuses

pour nos différents rayons.

Téléphoner ou se présenter à LA CITÉ
au (038) 24 61 24.

LOOPING

Nous cherchons, pour août-septembre,

APPRENTI (E)

DE COMMERCE

Nous garantissons une excellente formation commerciale à jeune homme ou à jeune fille ayant suivi l'école secondaire.

Adresser offres à LOOPING S.A., manufacture de réveils et de pendulettes, rue de la Gare 5a, 2035 Corcelles, tél. (038) 31 77 33.



EBAUCHES SA
2001 NEUCHÂTEL
TEL. 038 25 74 01

EBAUCHES S. A.

désire engager pour ses laboratoires à Neuchâtel

UN APPRENTI EMPLOYÉ DE LABORATOIRE

(chimie et étude physique des matériaux)
Apprentissage de trois ans.
Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres à EBAUCHES S.A.,
faubourg de l'Hôpital 1,
2001 NEUCHÂTEL

Tél. (038) 25 74 01.

Entreprise d'horlogerie de format international

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

119^e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Les chanteurs du Vallon bientôt à Pontarlier

De notre correspondant :
Plusieurs sociétés du Val-de-Travers participeront au concert en commun qui se déroulera pour la première fois à Pontarlier, le 12 mai. Ce sont le chœur mixte «ECHO de la chaîne», Saint-Sulpice; «Concorde» de Fleuriot; «Union chorale» de Couvet; «Espérance» de Travers et Männerchor de Fleuriot-Couvet. Le chœur mixte de Môtiers a renoncé à prendre part à ce concert tout comme les chœurs d'hommes de Noiraigue et des Verrières qui n'ont presque plus d'activité.

La manifestation se déroulera en l'Eglise Saint-Bénédict qui peut contenir environ 1200 personnes. Des sociétés de chant de Pontarlier prêteront leur concours; ce sont les chœurs mixtes de Sainte-Cécile, organisateurs de la rencontre; la «Campanelle» et la Chorale Saint-Pierre. Un quatuor instrumental de l'Harmonie municipale de Pontarlier se produira également. Un chœur d'enfants participera peut-être à ce concert. Les chœurs d'ensemble ont été choisis. Les chœurs d'hommes chantent «Verges au soleil» de Gesseney, les chœurs mixtes franco-suisse «Le village au bord de l'eau» de Bovet et ceux

de Pontarlier «Offertoire» de C. Frank. Le bénéfice de ce concert sera versé à l'œuvre des amis des vieux de Pontarlier. L'organisation en a été définie lundi soir à Pontarlier, entre les membres du comité de la chorale Sainte-Cécile et les responsables du groupement des chanteurs du Val-de-Travers. Le 9 avril, le programme définitif sera établi au cours d'une nouvelle réunion.

MÔTIERS

Condamné pour vol

(sp) Le tribunal de police du Val-de-Travers, présidé par M. Philippe Favarger, a condamné pour vol de divers objets dans un hôtel de la localité et pour avoir utilisé sans droit un vélomoteur appartenant à une serveuse, S. T. à vingt-cinq jours d'emprisonnement et au paiement de 25 fr. de frais. Le coupable s'est engagé à réparer le dommage matériel en signant une reconnaissance de dette de 265 francs. Il a bénéficié du sursis pendant 2 ans pour la peine privative de liberté.

La société d'agriculture tient ses assises à Travers Production de céréales et de lait en augmentation

De notre correspondant régional :
Au nombre de quatre-vingt environ, les membres de la société d'agriculture du Val-de-Travers ont siégé mercredi, à Travers sous la présidence de M. Eric Schlub, de Saint-Sulpice.

En ouvrant les débats, M. Schlub a salué la présence de MM. Jacques Béguin, conseiller d'Etat, chef du département de l'agriculture, Bernard Vuille, président de la société cantonale, Pierre Wyss vice-président du Conseil communal de Travers et les membres d'honneur MM. Jean-Louis Barrelet, ancien conseiller d'Etat et conseiller aux Etats, Georges Berthoud, Fritz Bobillier et Robert Ruffieux. Il a adressé des messages de sympathie aux victimes de la trombe d'eau de juillet dernier, les familles Jampen de la Combe-Bayon et Vuille des Sagnetes.

RAPPORT PRÉSIDENTIEL

Dans son rapport sur l'exercice écoulé le président a relevé que la récolte des fourrages s'est faite dans de bonnes conditions. Cependant, la qualité du foin n'a pas été

excellente à cause d'un excès d'humidité. En outre, les moissons furent retardées par un mois d'août passablement maussade et le point noir fut l'apparition de gelées précoces.

Le Val-de-Travers a livré en 1972, 4102 quintaux de céréales panifiables, se répartissant ainsi : Travers et Noiraigue, 1037 quintaux; Couvet, 933 quintaux; Fleuriot, 810 quintaux; Boveresse, 513 quintaux; Môtiers 479 quintaux; Buttes, 233 quintaux; Saint-Sulpice 79 quintaux et les Verrières 18 quintaux. Le total représente une somme de 301.130 francs.

La surface cultivée en céréales, a été de 260 hectares soit 15 hectares de plus que l'année précédente. Cette année les autorités fédérales accordent une majoration de 50 centimes à l'are. Ainsi les surfaces de céréales fourragères bénéficieront d'une prime de 9 fr. 50 l'are en zone 1, et de 11 francs en zone 2. Pour les pommes de terre, les primes se sont montées à 3600 fr. à répartir entre 99 producteurs. Dans la production animale il n'est pas apparu de difficultés de placement pour la viande. Pour les bêtes à faible productivité les campagnes d'élimination rendront toujours des services appréciés. L'augmentation du prix de la viande décidée par le Conseil fédéral à la fin de l'année écoulée fut fort bien accueillie dans les milieux agricoles car elle répondait à une nécessité; elle se monte en moyenne à 20 centimes le kg, poids vif pour tout le bétail domestiques.

LAIT: AUGMENTATION

Il a été livré dans les 18 centres de coulage du Val-de-Travers un total de 10.285.306 kg de lait. La remontée a été spectaculaire, car elle se situe aux environs de 10 %.

Les dix concours d'automne ont révélé que les bêtes présentées étaient de haute qualité et appréciées des jurés. Il est toutefois regrettable d'enregistrer une diminution de la quantité, de 311 qu'elles étaient en 1971 au Vallon, les exploitations agricoles sont tombées à 293 en 1972.

M. Schlub s'est élevé, comparativement aux prix pratiqués dans l'agriculture, contre les majorations introduites dans les cafés-restaurants. Ces augmentations ont été décidées sans passer par la filière administrative comme pour les prix agricoles et sans s'en référer aux partenaires sociaux. Le président a encore parlé de la grève des « cervelas », affaire qui témoigne d'un manque de réflexion, ainsi que de la situation de la Suisse par rapport au Marché commun et des rêves de M. Mansholt, des remaniements parcellaires dans notre région et de la création, le premier du genre au Vallon, d'un complexe agricole au-dessus de Fleuriot.

COMPTES ET RÉÉLECTIONS

M. Jean Ruffieux a donné connaissance des comptes de la société d'agriculture et de l'office commercial qu'il gère. Relevons simplement que les ventes ont dépassé 1.500.000 fr. et qu'elles accusent une augmentation de 150.000 fr. en chiffres ronds sur le précédent exercice. Ces comptes, après rapport de la fiduciaire et des vérificateurs ont été adoptés à l'unanimité et déchargé a été donnée au gérant.

A l'unanimité et par acclamations, M. Eric Schlub, de Saint-Sulpice a été réélu président de la société pour une période de trois ans. MM. Willy Fivaz, de Travers, et Louis Dreyer de Boveresse dont les mandats arrivaient à expiration ont été confirmés au comité pour trois ans aussi et quatre nouveaux membres ont été élus: MM. Fritz Erb, de Buttes, René Jeannet de Noiraigue, Fritz Leuba et André Chédel de la Côte-aux-Fées. Des diplômes ont été remis à MM. Albert Mast, James Leuba, Fritz Egli et Louis Thiébaud, qui ont quitté le comité après en avoir fait partie pendant plusieurs années.

M. Ruffieux a encore donné divers renseignements professionnels ayant trait à la concurrence des engrais étrangers sur le marché suisse, et à l'augmentation prévisible du prix des fourrages, la crise monétaire n'étant pas étrangère à cela.

La prolifération de plantes parasites provenant de Turquie, l'élimination des vaches laitières, l'achat de réfrigérant pour le lait par les entreprises éloignées des grands

centres ont fait l'objet de questions auxquelles MM. Ruffieux et Béguin ont répondu.

UNE INTÉRESSANTE CONFÉRENCE

M. Jean Rochat, de Lausanne, assisté de M. René Frasse de Neuchâtel, a entretenu l'assemblée de «La chartre sociale agricole suisse». Celle-ci tend à obtenir que les charges nouvelles, découlant de la revalorisation des rentes AVS et de l'introduction du deuxième pilier soit en réalité un allègement pour l'agriculture et non un allourdissement de ses obligations. Pour y parvenir il faut obtenir une aide financière de la part de la Confédération et grouper toutes les instances paysannes du pays dans l'intention de réaliser un objectif social.

Au cours du repas qui suivit, M. Jacques Béguin, chef du département de l'agriculture a relevé combien il était réconfortant de voir de jeunes agriculteurs accepter une charge dans un comité de district car ce sont justement ces sociétés régionales qui ont à résoudre des problèmes complexes et qui peuvent intervenir à ce sujet tant auprès des autorités locales que cantonale. Leur rôle économique est essentiel et M. Béguin a formé des vœux pour l'avenir de la société d'agriculture du Vallon.

Après que M. Pierre Wyss aie apporté le message de l'autorité communale, M. Jean-Louis Barrelet, ancien conseiller d'Etat, a dans une brillante improvisation, fait part, avec un esprit particulièrement brillant, de l'avenir de l'agriculture à la condition de savoir s'organiser selon le type coopératif. Le marché commun doit avoir, dit-il une valeur totale et quant à lui, il s'opposera toujours à l'entrée de la Suisse à l'ONU tant que les USA et la Russie y feront la loi par un droit de veto. M. Barrelet a encore insisté sur la solidarité paysanne qui est un gage de vitalité pour l'avenir.

G. D.

COUVET

Deux débuts d'incendie

(c) A vingt-quatre heures d'intervalle, les premiers secours sont intervenus à deux reprises, la première fois lundi, 4, rue Edouard-Dubied où un moteur de machine à laver avait pris feu et, une seconde fois, mardi, au réfectoire Dubied où une friteuse était en feu. La prompt intervention des premiers secours a évité des dégâts et le risque d'extension de ces deux débuts de sinistre.

Commission de taxation

(c) La commission de taxation siégera à Couvet dès aujourd'hui pour une durée d'environ trois semaines.

Assemblée romande des sociétés de secours mutuels

(c) Dans le cadre du 50^e anniversaire de la fédération neuchâtoise, la Fédération des sociétés de secours mutuels de la Suisse romande siégera le 16 juin, à la salle de spectacles de Couvet. Cette journée sera organisée par la caisse maladie fraternelle de prévoyance du Val-de-Travers et la caisse de maladie de l'usine Dubied.

LES VERRIÈRES

Comptes communaux: déficit

(c) Les comptes de la commune des Verrières pour l'exercice 1972 présentent un déficit de 6703 fr. 80, alors que le budget laissait entrevoir un déficit plus important, d'environ 12.000 francs. Nous y reviendrons.

Après les courses du week-end dernier Le ski de fond se porte bien au Vallon



Les vainqueurs des 10 km (juniors) de la Blanche randonnée: de gauche à droite: Francis Matthey, 4me; Pierre-Eric Rey, 2me; Jean-Pierre Rey, 1er; Jean-Bernard Huguenin, 3me; Marcelin Garin, 5me. (Avipress - Fyj)

De notre correspondant:

Nous avons publié lundi les principaux résultats du troisième Relais des neiges, organisé samedi aux Cernets-Verrières, et des courses des 10 et 25 km disputées dimanche dans le cadre de la quatrième Blanche randonnée du Ski-club de Couvet qui était patronnée par la «FAN».

Le Relais des neiges, organisé par le Ski-club des Cernets et Verrières a changé de formule il y a trois ans. Jusque-là, en collaboration avec le Ski-club de la Brévine, puis seul, la société verrièrisme mettait sur pied une course individuelle de 30 km. Actuellement, la distance est restée la même mais elle se répartit entre trois coureurs, ce qui permet une participation plus nombreuse. M. Georges-André Ducommun (la Sange) et Fritz Keller (les Cernets) n'ont pas participé aux courses du week-end, en France ils représentaient la Suisse.

De nombreuses équipes ont participé au relais des neiges: les Cernets-Verrières avec huit équipes en catégorie OJ; la Brévine avec six, en OJ également. Ce qui prouve que le ski de fond se porte bien dans notre région. En C.J. Couvet s'est classé 12me sur 29. Cinq équipes des Cernets ont pris part au trois fois 10 km, la Brévine étant représentée par deux équipes et Couvet par une seule.

Concernant la Blanche randonnée on notera encore les bons résultats de Francis Matthey (la Brévine), 4me; Marcelin Garin (les Cernets) 5me; Denis Huguenin (la Brévine), 9me sur 26 en juniors sur 10 km; Hermann Schneider (les Cernets), 6me; Jean-Paul Junod (les Cernets), 7me; Gilbert Brandt (la Brévine), 10me; Raymond Junod (les Cernets), 11me; Eugène Benoit (la

VAUD - VAUD - VAUD

Important vol de montres

La série de vols se poursuit en Suisse romande et il semble que la «pègre» ne soit pas en chômage. Ainsi, dans la nuit du mardi 13 au mercredi 14 mars, une fabrique d'horlogerie réputée du Brassus, spécialisée dans la manufacture de pièces de bijouterie en métal

précieux, a reçu la visite de cambrioleurs. Ceux-ci ont réussi à emporter une vingtaine de montres en or, de la marque Audemars et Pigeot.

Le montant de ce vol a été estimé à 100.000 francs.

La gendarmerie vaudoise a ouvert une enquête.

YVERDON

Tout augmente!

(c) L'Union des sociétés locales, utilisant la salle du casino d'Yverdon, a pris connaissance avec préoccupation de l'augmentation très sensible du prix de location de celle-ci. De 50 fr. autrefois, cette location s'élèvera à 200 fr., plus les frais annexes, électricité, pompier, machinistes etc., ce qui amènera les frais totaux de 4 à 800 francs. Au vu de cette situation, plusieurs sociétés qui ont déjà passablement de peine à boucler leurs comptes de la soirée, ont demandé au comité de prendre contact avec la municipalité et de présenter des propositions.

Carnet de deuil

(c) Hier a été enseveli à Yverdon Mme Juliette Pilloud, décédée à l'âge de 87 ans. Mme Pilloud était l'une des dernières blanchisseuses figurant à la rue Cordey, à l'époque où l'on donnait encore son linge à laver dans les blanchisseries. Les temps ont bien changé, toutefois Mme Yvonne Pahud-Pilloud, sa fille, a continué l'entreprise, commerce jouissant encore maintenant d'une clientèle régulière.

Plus de problèmes d'eau

(c) Sur la colline qui domine Yverdon, à Chambion, les Services industriels procèdent actuellement aux travaux d'aménagement du futur réservoir d'eau du Mont de Chambion. Ce réservoir pourra recueillir près de 14.000 m³ d'eau et entrera en fonction vraisemblablement avant la fin de cette année. Le réseau industriel d'Yverdon compte trois réservoirs. Celui de Beauregard, de 3000 m³, du Montélat qui contient 1500 m³ et celui du Cosseau, sur le Mont de Chambion qui peut recueillir 1000 m³. L'ensemble de cet équipement en regard de la population ne suffit plus aujourd'hui. En effet, la capacité de ces trois réservoirs est de 5500 m³. Or, la quantité nécessaire en période de pointe est élevée pour une population de 23.000 habitants. C'est la raison pour laquelle, aux 5500 m³ du réseau actuel, s'ajouteront 14.000 m³, ce qui portera le volume de la réserve totale à 20.000 m³.

CONCISE

Pour un écuréuil...

(c) Lundi à 8 h 45, un automobiliste circulant en direction d'Yverdon a subitement dû freiner pour ne pas écraser un écuréuil qui traversait la chaussée au lieu dit «La Raisse» commune de Concise. Surpris par cette manœuvre, un automobiliste qui suivait le premier véhicule, vint emboutir l'arrière du premier véhicule. Pas de blessé, heureusement, mais... 8000 fr. de dégâts entre les deux voitures, ceci pour un charmant écuréuil!

METHOD

Au Conseil général: bénéfique

Le Conseil général de Method a tenu séance. M. Fernand Pigeot, bourgeois, a présenté les comptes pour l'année 1972 se montant aux recettes à 280.780 fr., aux dépenses à 208.578 fr., soit un bénéfice de 72.202 francs. Ce bénéfice s'explique par le fait que la commune de Method n'a pas entrepris l'année dernière de travaux importants. Cependant, il ne saurait en être de même cette année. Par ailleurs, le Conseil a voté un crédit de 15.000 fr. pour la grande salle.

TREYTORRENS

Fidèle serviteur

(c) Une petite manifestation s'est déroulée, à Treytorrens, en l'honneur de M. Auguste Mermoud, qui fut inspecteur du bétail pendant trente-huit ans et qui prend sa retraite pour raisons de santé. MM. Nicod, préet du district, et Georges, Cherbuin, président des inspecteurs du bétail du district, ont remercié M. Mermoud et lui ont remis une belle chienne au nom du Conseil d'Etat.

FRANCE VOISINE

Verra-t-on une usine de papier journal s'implanter un jour en Franche-Comté?

De notre correspondant:

Bien que le marché du bois reste ferme, certains industriels forestiers et scieurs sont mécontents. Ils déplorent particulièrement la baisse importante du prix des délinéures, ces chutes de scierie absorbées actuellement par le marché italien. En un an, le prix des sous-produits de scierie, tombé à 42 fr. la tonne, est inférieur de près de 30 % au prix payé en avril 1971. Au cours d'une réunion qui s'est tenue à Pontarlier, la section des résineux du Syndicat des industriels forestiers et scieurs du Doubs et du Jura, a protesté contre cette situation. Près de 80 professionnels étaient venus et ils ont rappelé que la mévente touchait uniquement les chutes de scierie. Le bois d'œuvre destiné au bâtiment continue en revanche

d'être demandé. Cette crise concernant les sous-produits de scierie est due à l'absence d'une usine capable d'utiliser convenablement la production énorme de ces délinéures, dont le volume augmente chaque année.

Il y a bien à Pontarlier une usine qui traite une petite partie des chutes de scierie locales mais elle s'est orientée surtout vers la fabrication de panneaux de fibres minérales et ne peut absorber l'ensemble des délinéures de la région. L'usine suédoise de la collector et de la vendre en Italie à des tarifs de braderie, disent les industriels scieurs du secteur.

Les professionnels du bois ne manquent pas de souligner d'autre part une curieuse publicité faite à la faveur de la campagne électorale. M. Vitte, le candidat réformateur, avait annoncé en effet la création dans la région, sans autres précisions, d'une usine capable de traiter les délinéures du massif jurassien et vosgien. Cependant, ce projet resté assez mystérieux. On sait seulement qu'une importante société française aurait l'intention d'implanter une usine spécialisée dans la fabrication du pa-

pier journal, quelque part entre les Vosges et les deux Savoies.

En tout cas, les industriels forestiers et scieurs du Haut Jura comme du Haut Doubs forment des vœux pour qu'une telle usine voie le jour assez rapidement et si possible en Franche-Comté.

L'art et la religion à Aventicum

De notre correspondant :
Dans le cadre de l'université populaire, M. H. Boegli, archéologue, conservateur du Musée romain et directeur des fouilles d'Avenches, a parlé de «l'art et la religion dans l'Helvétie romaine».

C'est par l'étude de l'art et de la religion que l'on peut se rendre compte de ce qu'on vit et pensait les Romains, ainsi que du degré de romanisation de notre pays. Evidemment, une grande différence existe entre ce que l'on peut voir à Rome et à Avenches. C'est d'abord une question de moyen et de coût. On trouve chez nous un curieux mélange entre le goût indigène et le goût importé de Rome. On peut dire que l'art gallo-romain était fait pour plaire aux indigènes et s'adapter à leurs goûts. En matière de religion, on trouvait dans l'Helvétie romaine une multitude de divinités indigènes, dont les noms devaient être plus ou moins romanisés.

Il s'est toutefois produit une chose assez étonnante, qui montre que les Helvètes n'ont jamais été entièrement soumis à la civilisation romaine. En effet, après plusieurs générations, on trouve encore une multitude de divinités indigènes à côté des divinités de l'occupant. C'est d'ailleurs un trait caractéristique du génie de Rome, qui a su avec beaucoup de souplesse ne pas imposer ses propres idées en matière d'art et de religion. D'ailleurs, de nos jours, on ne pense plus que l'Helvétie ait été fortement romanisée.

En guise de conclusion, le conférencier montra l'importance incontestable de cette civilisation romaine pour la région de Payerne et Avenches. Mais tout cela n'est encore qu'hypothèse de travail, car l'archéologie est une affaire de grande

patience. La conférence de M. Boegli a été magnifiquement illustrée de clichés, montrant d'une manière très suggestive des spécimens rares de l'art romain et gaulois trouvés à Aventicum.

PAYERNE

Concours de pêche

(c) Une cinquantaine de pêcheurs ont participé au concours interne, qui coïncidait avec l'ouverture de la pêche. Le temps printanier a permis quelques belles prises: voici le classement: 1. Jean-François Long champ, quatorze ans, 20,860 points; 2. Otto Ryt, 18,730; 3. Pierre Schaller, 18,400; 4. Marcel Pedrol, 17,000; 5. Alexandre Rignoni, 15,200; 6. Léon Bossy, 14,790; 7. Martial Lutzeltschwab, 13,240; 8. Daniel Bapst, 11,375; 9. Alfred Magnin, 7900; 10. Raymond Chaudet, 7300.

Il a été pêché 258 kg 130 en truites, perchettes et poissons blancs.

Abattage de bétail

(c) Il a été abattu dans les abattoirs communaux pendant le mois de février, 524 pièces de bétail, soit, 81 bovins, 21 veaux, 2 moutons, 6 chevaux, 5 poulaillers et 409 porcs. Il a été en outre importé 30,696 kilos de viande.

Chute malencontreuse

(c) Mme Ninette Betticher, âgée de cinquante-sept ans, domiciliée à Payerne, est tombée d'un tabouret, dans sa cuisine, se fracturant un bras et se déchirant le cuir chevelu.

VALLAMAND

Derniers devoirs

(c) Les derniers honneurs ont été rendus à M. Jean Gutknecht, agriculteur, décédé à l'âge de septante et un ans, après une longue maladie. Il était le père de M. Willy Gutknecht, conseiller municipal.

BELLERIVE

Un concert apprécié

(c) Le chœur mixte «L'Helvétienne» du Vully-Bellerive, dirigé par M. Claude Perrin, a donné un concert aux pensionnaires de la maison de retraite de Bellerive.



Pietro Nenni

L'émission «Destins», de mardi soir, consacrée à Pietro Nenni, le grand chef socialiste italien, nous a permis de revoir toute une tranche d'histoire. Nenni et Mussolini ont lutté un certain temps côte à côte, mais, lors de l'avènement du fascisme, l'apôtre du socialisme a rompu avec son ancien camarade, et considéré désormais comme un individu des plus dangereux, il s'est exilé à Paris, où il a repris sa propagande dans l'Avanti!, qui paraissait dans la capitale française.

En 1946, lors de la proclamation de la République, il entre dans le premier gouvernement de Gasperi, où il a le poste de ministre des affaires étrangères. Lors de la scission, il quitte le gouvernement, y reviendra plus tard, réalisera l'unification du parti socialiste italien, assistera à une nouvelle scission, et finalement ce sera la retraite.

L'homme est là, rond, épais, massif, aimable et souriant. Imperturbable, il regarde Mussolini préférer l'un de ses grands discours, puis se rengorger, immensément fier, cependant que monte vers lui un délire d'applaudissements. En comparaison, Léon Blum fait très bourgeois, très universitaire distingué; c'est le politicien cartésien, qui réduit la politique à des idées claires et distinctes, mais sans portée sur les foules.

Il est amusant d'entendre les amis de Pietro Nenni le juger. Les appréciations sont généralement favorables, mais avec ici et là une pointe de perfidie. Celle d'Emilio Sereni, qui est plus rond encore que Nenni et surtout plus épanoui, est nette: Pietro Nenni est un homme capable d'une action positive quand il est porté par un mouvement de masse, mais il lui a manqué une ligne cohérente, et dans les moments d'incertitude, il fait des bêtises. Ce dernier mot, Sereni a été ravi de le

lâcher. Un autre déclare que Nenni a été plutôt un tribun du peuple qu'un homme d'Etat, car il ne prévoit que pour le mois prochain.

Ce tribun du peuple, nous aurions bien aimé le voir, mais, hélas! il est aujourd'hui bien transformé; son feu s'est éteint. Pietro Nenni a eu la grande douleur, pendant la guerre, de perdre sa fille Vittoria, morte dans le camp de concentration d'Auschwitz, et c'est Paul VI, alors secrétaire d'Etat, qui lui a communiqué la triste nouvelle. Il a également perdu sa femme, qui lui manque beaucoup.

On sympathise avec ces malheurs, et cependant, même d'un homme atteint par l'épreuve, ou attendrait plus de ressort, plus de nerf. On aurait aimé aussi avoir quelques témoignages de son expérience de la vie, des mots, des faits, des anecdotes qui fassent connaître l'homme et sa philosophie. Mais quand Jean Dumur lui parle de méditation philosophique, il semble ne pas comprendre. Son action s'est limitée à la politique, et rien d'autre ne semble avoir pour lui de sens.

Et pourtant, ce n'est pas un homme déçu et découragé que nous avons devant nous. Il a des maximes excellentes et il fait sienne la pensée de Romain Rolland, qui associe le pessimisme de l'intelligence et l'optimisme de la volonté. Après chaque défaite, et elles ont été innombrables, dit-il, j'ai toujours trouvé le courage de recommencer. Jamais je n'ai connu la tentation de tout abandonner.

Le tribun est aujourd'hui un bon grand-père, qui a une fille à Paris. Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants parlent le français. Il est en apparence heureux, mais assez énigmatique. On aimerait savoir ce qu'il pense tout au fond de lui-même. On ne le saura pas.

P. L. B.

● D'autres informations vaudoises en page Biemme-Jura-Fribourg

AVIS DIVERS

CONGÉLATEURS BOSCH
Prix choc
GT 260 | Fr. 548.—
GT 330 | Fr. 688.—

ROY Appareils ménagers, COUVET
Tél. 63 12 06.

DÈS AUJOURD'HUI
CHEZ M. FANAC
SAINT-SULPICE Tél. 61 26 98

En plus de nos PETITS PLATS BIEN MJOTÉS le célèbre pianiste **JEAN DINGLER** vous fera passer un agréable moment tous les jours sauf le lundi
du 15 au 31 mars 1973

clin d'oeil
sur la collection
printemps

la maison
du tricot

mt
MODE



Modèle élégant
sélectionné
dans notre rayon
de robes et jaquettes.

La Maison du Tricot SA
Lausanne-Bâle-La Chaux-de-Fonds-Genève
Neuchâtel-Fribourg

Neuchâtel: 20, rue de l'Hôpital



I. C. I.
INTERNATIONAL FINANCE LIMITED

Hamilton, Bermudes

6%

Emprunt 1973-88 de fr.s. 80 000 000

avec cautionnement solidaire de Imperial Chemical Industries, Londres

Le produit de l'emprunt est destiné au développement générales des activités de Imperial Chemical Industries Limited et de ses sociétés filiales.

Modalités de l'emprunt

Durée: 15 ans au maximum
Titres: obligations au porteur de fr.s. 5000 et fr.s. 100 000
Amortissements: de 1984 à 1987 par rachats annuels jusqu'à fr.s. 16 000 000 au maximum, si les cours ne dépassent pas 100%
Coupons: coupons annuels au 1er avril
Cotation: aux bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich

100%

Prix d'émission net

Délai de souscription du 15 au 19 mars 1973, à midi

Les banques tiennent à disposition des prospectus ainsi que des bulletins de souscription.

Société de Banque Suisse

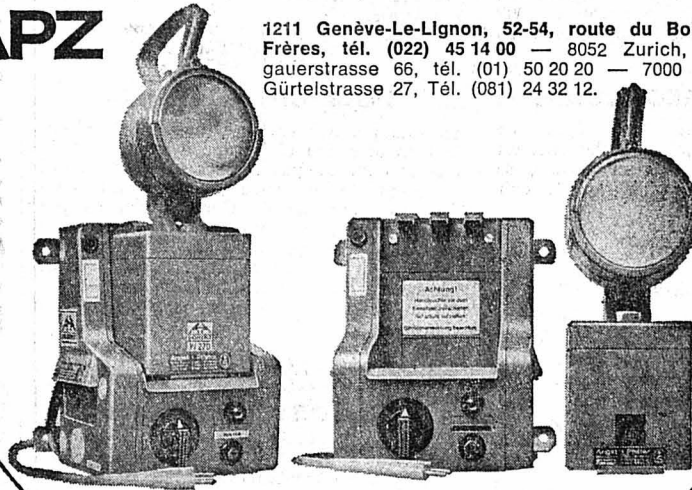
Crédit Suisse	Union de Banques Suisses
Banque Leu SA	Banque Populaire Suisse
Groupement des Banquiers Privés Genevois	A. Sarasin & Cie
Société Privée de Banque et de Gérance	Groupement de Banquiers Privés Zurichois

DOMINIT

Les éclairages de secours DOMINIT s'allument lorsque la lumière s'éteint. Indispensables comme l'éclairage en cas de panique ou pour reconnaître les issues de sortie aux escaliers dans les immeubles, bureaux ou locaux d'habitation. Prétype les acciidents dans les ateliers ou entreprises. Exécutions livrables: Eclairage de secours portatif Type W270/2345 (ci-dessous) Eclairage stationnaire, système S300.

APZ

1211 Genève-Le-Lignon, 52-54, route du Bois-des-Frères, tél. (022) 45 14 00 — 8052 Zurich, Thurgauerstrasse 66, tél. (01) 50 20 20 — 7000 Coire, Gürtelstrasse 27, Tél. (081) 24 32 12.



Angst + Pfister

Nous serions heureux de votre visite à notre exposition des 21 et 22 mars 1973, à l'hôtel CITY, Neuchâtel, ouverte de 14 h à 20 h 30.

Toujours du nouveau à la Brocante de Montalchez

Salle à manger et chambre à coucher, armoires diverses, secrétaires, armoires combinées, fauteuils anciens et nouveaux, chaises, potagers multiples, autres objets, bibelots, etc. Ouvert tous les samedis. Maison de la poste, Montalchez.

A placer beau

CHIEN

grande race, Tél. (021) 97 17 32.

A vendre étains

Une très belle collection de channes 8 pièces Une fontaine-lavabo un plat unesoupière Le lot : 1000 fr. Tél. (027) 2 32 93.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de renvoyer un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

Demandes d'emplois

NURSE DIPLOMEE, expérience des malades, tiendrait compagnie ou ferait toilette de personnes âgées. Téléphoner au 25 11 55, heures de bureau.

PERSONNE EXPERIMENTEE serait disposée à servir de chauffeur à personnes n'ayant plus la possibilité de conduire leur propre voiture ou direction. Tél. (038) 41 11 25.

MONSIEUR, ayant permis de conduire cherche emploi à la demi-journée. Tél. 31 11 49.

ETUDIANT cherche travail pour quelques jours. Tél. 25 44 02.

BOLE, jeune dame garderait enfant à la journée. Tél. 41 32 49.

AIDE DE BUREAU cherche emploi pour les après-midi. Adresser offres écrites à PE 719 au bureau du journal.

TRAVAUX DACTYLOGRAPHIES et divers. Adresser offres écrites à HW 711 au bureau du journal.

DIVERS TRAVAUX à domicile ou à l'extérieur, à partir de 18 heures. Adresser offres écrites à FT 709 au bureau du journal.

3 HEURES DE TRAVAIL de bureau le soir. Adresser offres écrites à GV 710 au bureau du journal.

REGLEUSE cherche travail à domicile, virilage-centrage. Tél. (038) 46 14 79.

HOMME 59 ANS, handicapé, marche avec une canne, cherche emploi 3-4 heures l'après-midi, place assise : bureau exclu. Adresser offres écrites à BO 705 au bureau du journal.

ETUDIANTE UNIVERSITAIRE cherche emploi à la demi-journée, du 20 mars au 19 avril. Tél. 42 21 30.

FRANÇAIS, 25 ANS, marié, permis B, sérieux, capable, possédant permis de conduire, aptitudes dans diverses branches, cherche emploi stable. Adresser offres écrites à AM 693 au bureau du journal.

JEUNE DAME GARDERAIT enfants à la journée, Saint-Aubin. Tél. 55 24 15.

Divers

JEUNE DE 16 A 20 ANS : camp de ski et plein air à Saint-Moritz et au Tessin, du 8 au 23 avril. Prix réduit au minimum : 90 + 110 francs de téléski. Tél. 25 33 06.

A ENLEVER gratuitement quelques centaines d'anciens bocaux types Bulach et autres, avec et sans couvercles. Tél. 25 31 82, entre 18 et 19 heures.

DAME 46 ANS, sincère, cherche monsieur, âge en rapport, grand, pour sorties et amitié. Ecrire à AN 704 au bureau du journal.

POUR VOTRE DECLARATION D'IMPOT : Kramer, Bôle. Tél. 41 11 40.

Offres d'emplois

PERSONNE est recherchée pour 2 heures de nettoyage chaque jour. Tél. 25 24 52.

JE CHERCHE PERSONNE pour garder enfant de 7 mois, région Bevaix, Gorgier. Tél. (039) 23 32 77, dès 18 heures.

A louer

VAL-DE-RUZ, week-end ou à l'année, petit appartement non meublé, à 20 minutes de Neuchâtel. Tél. 42 14 38.

MAGNIFIQUE CHAMBRE à deux lits, meublée, complètement refaite, mobilier neuf, eau courante, chaude et froide : W.-C., salle de bains à disposition. Impossibilité de cuire Situation : centre de la ville. Téléphone 25 77 32.

APPARTEMENT 2 pièces, à Colombier, pour le 24 mars. Tél. 31 41 81, l'après-midi.

CHAMBRE à demoiselle, part cuisine et bains. Tél. 25 34 47, aux repas.

PETITE CHAMBRE indépendante. Salle de bains et cuisine à disposition, 100 fr. S'adresser à Rochefort, Comba-Borel 8, Neuchâtel, dès 19 heures.

MEUBLE, appartement 4 chambres, tout confort, linge, vaisselle, parc voiture, situation saine et tranquille, Neuchâtel-Plan, 800 fr. Tél. 33 14 18, soir.

AREUSE, APPARTEMENT 2 pièces, cuisine, libre le 24 mars. Tél. 42 28 37, dès 18 heures.

ESPAGNE. Particulier louerai villa habitable toute l'année, dès automne 1973, région Alicante, 300 à 600 fr. quinzaine, selon saison. Indiquer période désirée et nombre occupants (2 à 5). Case postale 450, 2001 Neuchâtel.

CHAMBRE INDEPENDANTE W.-C., douche. Tél. 41 18 48, après 19 heures.

AU CENTRE, DANS VILLA, belle grande chambre, cuisine, bains, à jeune fille. Téléphone (038) 25 17 76, dès midi.

MAGNIFIQUE CHAMBRE avec confort. Téléphone (038) 33 57 73.

MAGNIFIQUE CHAMBRE, cuisine, tout confort. Tél. (038) 33 57 73.

VERBIER, APPARTEMENT 6 LITS dans chalet au centre de la station. Libre du 15 au 31 mars et du 1er au 30 avril, ainsi que juillet et août. Tout confort. Tél. 31 24 54.

A COLOMBIER, immédiatement ou date à convenir, logement de 2 1/2 chambres, tout confort. Renseignements : tél. (038) 25 19 05.

POUR LE 24 AVRIL 1973, QUARTIER GRISE-PIERRE, appartement de 3 1/2 pièces, cuisine agencée, tapis tendus, 490 fr. + charges. Tél. 25 68 37.

PART A ATELIER équipé de 80 m2, pour bricoleur, artisan ou comme dépôt. Téléphone 24 70 55.

STUDIO NON MEUBLE, 16 m2, cuisine séparée, bains, cave. Adresser offres écrites à IX 712 au bureau du journal.

APPARTEMENT A BOUDRY de 3 1/2 pièces, tout confort, loyer mensuel 505 fr., charges comprises, garage collectif à disposition. Libre dès le 1er mai 1973. Tél. 25 12 55.

IK 587, loué. Merci.

A vendre

OCCASION. Superbe bibliothèque d'angle Louis XV, noyer, 115 x 165 x 100 cm, avec aménagement pour tourne-disque, 1200 fr. et 6 belles chaises Henri II, cannées, 300 fr. Tél. 31 48 66, dès 18 heures.

4 PNEUS D'ETE, 155 x 13, dont 2 neufs, bon état. Tél. 24 71 78, dès 12 h 30 et dès 17 heures.

UNE BATTERIE STAR avec 8 accessoires, bon état. Tél. (038) 51 28 43, le soir.

MEUBLES ; bateau : studio complet, neuf, prix intéressant ; robe de mariée, taille 38-40, neuve, 250 fr., cédée à 50 fr. Téléphone 31 42 01.

BUFFET DE SERVICE, très bon état, 150 fr. Tél. 25 72 64.

POUSSETTE PEG bleue, pousse-pousse, chaise d'enfant. Tél. 25 72 64.

ETABLI de menuisier, neuf. Tél. 31 41 81, l'après-midi.

BUFFET DE SALON, palissandre. Téléphone 51 33 08, après 18 heures.

BEAUX DINDONS BRONZES, 10 mois, pour la reproduction. Tél. 33 23 14.

BUREAU BOIS, 75 x 143, hauteur 76, 2 corps, 5 tiroirs, 50 fr. Tél. 25 20 02.

POUSSE-POUSSE, bon état, bas prix. Téléphone 24 74 32.

KIMONO NEUF, taille 180. Tél. 25 88 74.

4 PNEUS 165 x 380 XAS, 120 fr., 4 pneus 165 x 13, 80 fr. Tél. 57 12 43, dès 12 heures.

LIT D'ENFANT 70 x 140 cm, bois naturel, literie complète. Tél. 31 12 17.

BUFFET SERVICE bon état, cuisinière électrique neuve, blanche, modèle standard, 3 plaques ; cuisinière électrique grise ; complet neuf, homme, taille 52. Tél. 51 21 81.

POTAGER A BOIS Le Réve, 2 plaques chauffantes, bouilloire très bon état, 60 fr. Tél. 53 10 68.

2 PNEUS NEIGE radiaux, pour Mini, bon état. Tél. 25 29 24.

FOX TERRIER, 10 mois, poil lisse, belle chienne. Tél. (037) 43 20 05.

1 DIVAN, 3 FAUTEUILS, 1 table ronde, 1 buffet de service. Tél. 47 13 31, après 19 heures.

ROBE DE MARIEE, longue, taille 40-42, avec accessoires. Tél. (038) 55 26 77.

ACCORDEON DIATONIQUE Adria, avec registres, bon état. Tél. (038) 61 31 40.

AMPLI + colonne, pick-up, magnétophone. Tél. 33 40 54.

DIVAN-LIT transformable, avec 2 fauteuils, à l'état de neuf. Tél. 33 36 36.

MACHINE A LAVER automatique, 220 volts, en parfait état, ainsi que des rideaux. Tél. 24 31 31.

LIT D'ENFANT complet ; poussette moderne ; pousse-pousse, parfait état, prix intéressant. Tél. 24 46 64.

SALLE A MANGER, bon état : table, 8 chaises, buffet de service avec glace, meuble-bar argentier. Valeur neuf 10 000 fr., cédée à 3000 fr. Salon : canapé 4 places, centre, 2 fauteuils table triangulaire dessus verre, lampadaire. Valeur neuf 8500 fr., cédée à 3000 fr. Tél. (038) 41 16 27.

Demandes à acheter

PIANO DROIT, en bon état. Tél. 33 14 38, heures des repas.

TABLE RONDE pied central, en noyer, secrétaire à 3 corps. Adresser offres écrites à CP 706 au bureau du journal.

Demandes à louer

CHAMBRE pour jeune fille, possibilité de cuisiner. Tél. 25 37 21.

APPARTEMENT 1 OU 2 PIECES, cuisine, salle de bains, est demandé pour fin mars, quartier est. Tél. 41 23 73.

RECOMPENSE 100 FR. pour un appartement non meublé, 2 pièces, confort, région : Peuseux, Vauseyon, Serrières. Tél. (039) 23 55 23.

APPARTEMENT 2 ou 3 pièces, confort, prix abordable, région Serrières. Boudry, pour date à convenir. Adresser offres écrites à 153-876 au bureau du journal.

CHAMBRE INDEPENDANTE, meublée, éventuellement mansardée, pour le 1er avril 1973. Tél. (066) 66 20 61, entre 11 et 13 heures.

CHAMBRE POUR DEMOISELLE, absente du samedi au lundi, région Monruz - la gare. Tél. 25 58 72.

URGENT, monsieur suisse cherche chambre avec mi-confort, haut de la ville, pour fin mars. Tél. 24 44 80, entre 19 et 20 heures.

STUDIO MEUBLE avec confort, au centre ville, pour dame seule. Adresser offres écrites à KZ 714 au bureau du journal.

COUPLE cherche, pour juin 1973, appartement 3 pièces, si possible dans ferme. Loyer modéré. Région Neuchâtel - Val-de-Ruz. Offres à M. N. Kirchof, Cardamine 20, le Locle.

SECRETARE CHERCHE STUDIO, quartier les Parcs, av. des Alpes. Tél. 24 13 32, dès 18 h 30.

GARAGE pour voiture, région rue des Poudrières. Tél. 24 18 42.

COLO

**Prix nets
Prix vedettes**

Endives

le kg

250
net

Concombres

la pièce

.95
net

Fraises

250 g

150
net

Jonquilles

10 pièces

140
net

VÉHICULES A MOTEUR

AUTO LOCATION
33 11 44

AUTO LOCATION
33 11 44

AUTO LOCATION
33 11 44

GARAGE DU ROC
Hauterive (NE)



A vendre
LAMBRETTA
en bon état,
prix à discuter.
Tél. 24 53 29,
après 19 heures.

**A vendre
occasions expertisées**

PEUGEOT 504
toit ouvrant, 51.000 km, 1969

PEUGEOT 204
toit ouvrant, 42.000 km, 1972

PEUGEOT 204
toit ouvrant, 103.000 km, 1965

PEUGEOT 204 BREAK
52.000 km, 1971

PEUGEOT 404
moteur neuf, 103.000 km, 1964

ALFA ROMEO 1750, BERLINE
49.000 km, 1968-69

DAF 33
65.000 km, 1967

FORD THUNDERBIRD
radio stéréo; 38.000 km, 1969

GARAGE DU CHATEAU

Agence: Peugeot - Alfa Romeo
2520 la Neuveville.
Tél. (038) 51 21 90.

GARAGE WASER
NEUCHÂTEL

MG B
Expertisée.
Garantie 3 mois.
Fr. 7600.—

Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

A vendre
FIAT 125
Spécial

modèle 1971,
expertisée.
Enea Borgna,
Creaser.
Tél. 47 11 94.

A vendre
NSU
Type 110 SC

modèle 1967,
70.000 km,
expertisée.
Tél. (039) 63 14 93,
dès 19 heures.

Garage A. Waldherr
Agence Simca, Sunbeam, Rover

CHRYSLER
SIMCA
SUNBEAM
Votre voiture au garage
un autre véhicule
vous attend

AUTOLOCATION

Rue des Parcs 147 Tél. 24 12 65

GARAGE DE LA COTE S.A.
CHRYSLER
SIMCA
SUNBEAM

(038) 31 23 85
PESEUX

Hall d'exposition
(038) 31 73 13

VISITEZ NOTRE EXPOSITION
PERMANENTE A COLOMBIER
(038) 41 10 85

**OCCASION UNIQUE
A NE PAS MANQUER**

**TOYOTA
CROWN 2300**

Modèle 1970, 49.000 km
Voiture soignée, expertisée

Fr. 7200.—

et une quantité d'autres voitures à
partir de Fr. 1000.— à 2000.—

A vendre de particulier
MERCEDES 250 CE

automatique, coupé bleu ciel,
radio, 1972, 28.000 km, parfait
état. Expertisée. Valeur: 33.500 fr.,
cédée à: 23.500 fr.
Tél. (021) 54 57 12.

**Prix
d'avant saison!**

Chrysler Vallant
1971, automatique, direction assistée et servofrein, 19 CV;

Chrysler Vallant
1971, automatique, direction assistée et servofrein, 14 CV;

Chrysler Vallant
1969, automatique, direction assistée et servofrein, 19 CV;

Plymouth Barracuda
1970, automatique, direction assistée et servofrein, 28 CV;

Dodge Challenger
1970, automatique, direction assistée et servofrein, 32 CV;

Dodge Dart.
1970, automatique, direction assistée et servofrein, 19 CV;

100 jours de garantie - Echange, paiement par acomptes.



Bienne

Nouvelle route de Berne
Téléphone 032 3 57 51

A vendre:
Volvo
123 GT

blanche 1968,
95.000 km, radio,
parfait état
moto

Honda 125

sport, 1967.
Prix à discuter.
Tél. 42 35 04.

A vendre
lambretta
125.

Tél. 41 37 30.

A vendre
VESPA

Plaque jaune,
avec pièces
de rechange,
250 fr.

Tél. 33 40 54.

Particulier vend
Simca 1501
GLS

1968.
Expertisée.
Tél. 24 13 68.

AVIS DIVERS

En avion pour vos vacances
balnéaires

Romantique
pour les réalistes

Plus de temps, plus de loisirs,
beaucoup de plages. Atmosphère
joyeuse et active. Tout pour vous
plaire.

Ischia 15 jours.
L'île ensoleillée en Méditerranée.
Dès le 19 mai.
Prix forfaitaire 830.—

Costa Dorada 15 jours.
La plage dorée.
Dès le 27 mai.
Prix forfaitaire dep. 662.—

Costa-Brava 15 jours.
Dès le 2 juin.
Prix forfaitaire dep. 835.—

Corfou
L'île verte de la Grèce.
Dès le 20 mai.
Prix forfaitaire dep. 1295.—
Renseignements, programmes,
inscriptions chez:

Voyages et Transports S.A.
Faubourg de l'Hôpital 5
2000 Neuchâtel
Tél. 038 25 80 44

marti



Poissons frais

recommandés cette semaine

BAISSE

excellents et avantageux

Colin entier ou en tranches

Lehnherr frères

Magasin spécialisé - Neuchâtel - Tél. 25 30 92
MAISON FONDÉE EN 1918

A vendre
TOYOTA

Carina

1600 DL

modèle 1972,
expertisée.

Garage du
Val-de-Ruz

Boudrevillers.
Tél. (038) 38 15 15.

A vendre
SIMCA

1501

Spécial

1969, expertisée.
Tél. 53 23 30.

A vendre
BÂTEAU

glisseur, 6 places,
complètement
équipé,
avec ou sans
moteur 25 CV.
Prix à discuter.
Tél. (038) 25 60 51.

A vendre
FORD

CORTINA

modèle 1967,
54.000 km,
expertisée.
Enea Borgna,
Creaser.
Tél. 47 11 94.

Urgent,
pur cause de départ,
très belle occasion

SIMCA 1100

Spécial, année 1971,
44.800 km,
4 pneus,
accessoires.

Parfait état,
comme neuve.
Prix à discuter.
Tél. (032) 83 26 91.

A vendre
BARAQUE

en bois, pour jardin
ou entreprise,
à enlever sur place.
Tél. 42 13 95.

**DU NOUVEAU POUR
LE VAL-DE-TRAVERS**

Pour vos supports plantaires, corsets orthopédiques, bandages hernies et ceintures, et tout appareillage orthopédique, etc.,

vous n'avez plus besoin de vous déplacer de la Vallée.

Nous sommes à votre disposition tous les jeudis après-midi de 14 h 30 à 18 h 30,

à **FLEURIER, Pasquier 27**

Pour les rendez-vous, téléphonez-nous au numéro suivant: (039) 23 26 10.



UNESSMER
Bandagiste-Orthopédiste
diplômé

La Chaux-de-Fonds

**Kuoni guérit la
fièvre des vacances**

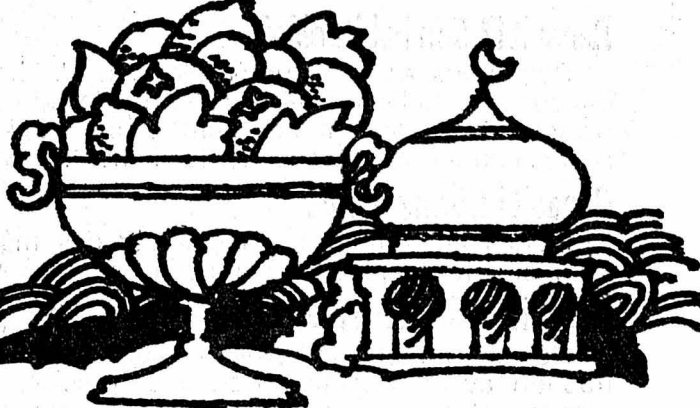
Si vous brûlez de partir en vacances, c'est que la fièvre du dépaysement vous gagne! Alors consultez Kuoni et vous serez guéri. Comment? Mais en rêvant:

Ou que diriez-vous d'une chevauchée à travers les sables? Sur les traces de Hadj Halef Omar? Ou de Omar Sharif? En cueillant au passage des oranges, des citrons, des mandarines...

8 jours en Tunisie Fr. 395.-

Si la fièvre du dépaysement vous gagne, consultez Kuoni. Vous serez vite soulagé, instantanément remis sur pied. Et embarqué pour Cythère dans un fauteuil volant. Celui d'une compagnie triée sur le volet. Vous larguez les amarres, les réacteurs feront le reste!

Et quand vous parviendrez à destination, nous serons là pour vous accueillir et vous... mais cela, c'est une surprise et nous n'en dirons pas davantage.



**Un remède radical pour tous
ceux qui brûlent de partir en vacances.**

Demandez nos prospectus «Vacances balnéaires 73 par avion» et «Voyages accompagnés» ou - mieux encore - venez nous voir.

Kuoni vous de jour vers la mer!

8 jours à Agadir dès Fr. 595.-
8 jours à Tanger dès Fr. 570.-
8 jours à Ibiza dès Fr. 370.-
8 jours à Palma de Majorque dès Fr. 370.-

8 jours en Turquie dès Fr. 595.- de Zurich

Club Soleil - vacances gymniques - un tour de la Méditerranée en 6 étapes. Pour en savoir davantage, demandez notre dépliant «Vacances balnéaires 73 par avion» avec toute la liste des programmes gymniques et activités de plein air.

8 jours en Sardaigne dès Fr. 595.-

8 jours sur la Costa del Sol dès Fr. 395.-

8 jours sur la Costa Blanca dès Fr. 395.- de Zurich

8 jours sur la Costa Dorada dès Fr. 340.-

8 jours sur la Costa Brava dès Fr. 365.- de Zurich

8 jours à Ténériffe dès Fr. 495.-

8 jours à la Grande Canarie dès Fr. 495.-

8 jours à Rhodes dès Fr. 595.-

8 jours à Athènes, Chalkidiki dès Fr. 495.-

Yugoslavie: 8 jours en Istrie/Pula dès Fr. 285.- de Zurich

8 jours en Dalmatie/Sud dès Fr. 458.-

8 jours, île de Hvar dès Fr. 493.-

8 jours en Corse dès Fr. 455.-

8 jours en Roumanie dès Fr. 444.- de Zurich

8 jours en Bulgarie dès Fr. 444.- de Zurich

KUONI

Pour de plus belles vacances

2000 Neuchâtel, 8, rue de l'Hôpital, Tél. (038) 24 45 00 2500 Bienne 3, Dufour 17/ Collège, Tél. (032) 299 22

Pour les Neuchâtelois: depuis le printemps 72, nous sommes également représentés à Neuchâtel!

FONTAINEMELON

HALLE DE GYMNASTIQUE

Samedi 17 mars, à 20 h 15

Parc à voitures

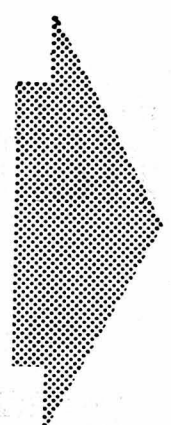
GRAND LOTO

de la Société de gymnastique

Abonnements (avec tirage au sort) 60 tours Fr. 25.— 30 tours Fr. 14.— Quines sensationnels: valeur minimum Fr 6.—

FOUR A RACLETTE — TRANSISTOR ENREGISTREUR — TÉLÉVISEUR PORTATIF JAMBONS A L'OS — SAC DE SUCRE VINS — ESTAGNONS D'HUILE, etc.

HORS ABONNEMENTS: 1 carton. 2 cartes = 3me gratuite.



Prix nets
Prix vedettes

Yogourts
la pièce **-.45** net

Crème à battre
upérisée, longue conservation
2,5 dl **220** net

Pain bis
500 g **-.65** net

Beurre de cuisine
250 g **180** net

Pain mi-blanc
kg **125** net

Petits pains MIGNONS
10 pièces **1.-** net

LETTRES EN TOUT GENRE

Discrétion assurée.

Prendre rendez-vous par téléphone au 24 78 56, après 18 heures.

La musique répand la joie et enrichit l'esprit



mais la pratiquer soi-même vaut mieux que de l'écouter seulement. Les instruments modernes en facilitent l'étude, tels que les orgues électroniques pour la musique de chambre ou d'orchestre.

Tous les effets et timbres d'un orchestre complet sur un seul instrument.

Un écouteur permet de s'exercer sans que l'entourage l'entende.

Démonstration et catalogue gratuits sans aucun engagement.

Leçons d'orgue électronique. Leçons de piano pour musique de danse, Jazz et Pop.

Méthode rationnelle.



& Co, maison de musique, BIENNE, rue des Tanneurs 17 — rue Basse 36



L'éclat du rubis dans votre verre



Savourez l'heure qui coule en savourant le subtil bouquet de raisins gorgés de soleil: ROSSO ANTICO.

Chez vous, en tête à tête ou avec des amis, ou lors d'une invitation, ROSSO ANTICO est toujours de brillante et agréable compagnie.

L'éclat du rubis pour illuminer l'heure de l'apéritif



Optez pour l'espace et le confort de la Renault 12. Et découvrez: Son extraordinaire tenue de route.

Renault 12. Son habitabilité

Pour vous étirer et vous allonger. Un habitacle conçu à l'échelle humaine (1,77 m de long). Cinq personnes y trouvent aisément place. Et 4 vastes portes permettent d'y accéder facilement.

Renault 12. Son confort

Sièges anatomiques, conçus par des médecins. Equipement complet, livré en série.

Renault 12. Sa conception sûre

Nerveux moteur de 1300 cm³ (60 ch, 145 km/h), traction avant, direction douce et précise, châssis robuste et rigide, double circuit de freinage avec disques à l'avant.

Raison et plaisir: **RENAULT**

Grand Garage Robert
Champ-Bougin 36-38, 2000 Neuchâtel - Tél. (038) 25 31 08

Garage des Falaises S.A.
Rte des Falaises 94, 2000 Neuchâtel - Tél. (038) 25 02 72

Samuel Perret
Garage de la Béroche - 2024 Saint-Aubin
Tél. (038) 55 13 52

2022 Bevaix : Garage M. Dufey, tél. (038) 46 11 60
2017 Boudry : Garage Ricardo, tél. (038) 42 18 02
2108 Couvet : Garage Duthé & Fils, tél. (038) 61 16 37
2088 Cressier : Garage Maurice Schaller, tél. (038) 47 12 66
2114 Fleurier : Garage Basset & Magg, tél. (038) 61 23 08
2000 Neuchâtel : Garage des Parcs S. à r. l., rue de la Rosière 2, tél. (038) 25 29 79.

Mieux **VOIR**
c'est **VOIR**
RABUS
RABUS
RABUS OPTICIEN DIPLOMÉ
REG. DE L'HÔPITAL 3 (SOUS LES ARCADÉS)
2001 NEUCHÂTEL TEL. (038) 25.11.38

menuiserie **serge piana**
Chemin de Champ-Coco
NEUCHÂTEL Tél. 25 20 17

TV couleur Philips ou Médiateur
Vous désirez louer ou acheter un TV COULEUR. Essayez-le gratuitement et sans engagement chez vous.
VENTE-REPRISE DE VOTRE ANCIEN POSTE A DES CONDITIONS EXCEPTIONNELLES.
LOCATION A PARTIR DE Fr. 98.-.
Nous assurons un RÉEL service après-vente. Il vous suffit d'envoyer le coupon-réponse ci-joint ou de téléphoner au (038) 41 11 21.

Je m'intéresse à un essai gratuit couleur.

TÉLÉCOLOR
Rue Haute 6 - COLOMBIER
Tél. (038) 41 11 21

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Tél. : _____ Heure de préférence : _____

l'argent
tout de suite
de Fr. 500.- à 20'000.-
plus de 670'000 crédits déjà accordés
rapide — discret simple

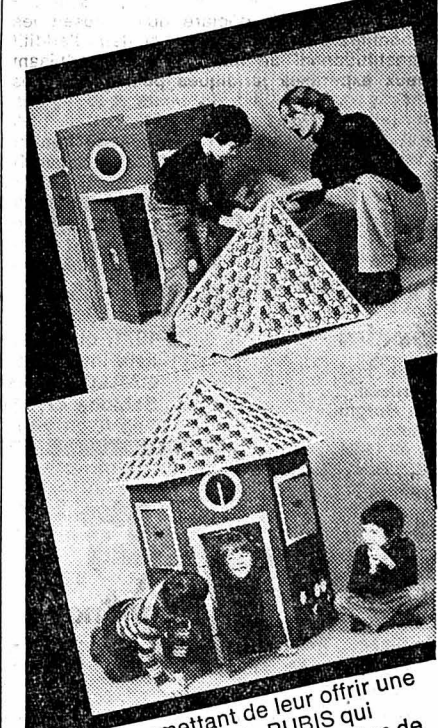
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
ouvert 08.00-12.15 et 13.45-18.00

Bon
Je désire Fr. _____
tout de suite en espèces.
Nom : _____
Prénom : _____
Rue : _____
Localité : _____

plexiglas
en plaques, blocs, barres et tubes, débités sur mesure.
Nouvelle adresse :
Jauslin S.A., 15 route de Lausanne
1032 Romanel s/Lausanne, tél. 35 41 51.



L'éclat du rubis qui pense aux enfants!



En vous permettant de leur offrir une belle maisonnette RUBIS qui enchante garçons et filles. 1,30 m de haut, des portes et des fenêtres qui s'ouvrent, bref, un jouet épatant. Pour fr. 16.- seulement + l'étiquette fixée au col de la bouteille de ROSSO ANTICO.
Composée d'éléments pliables, cette maisonnette se monte aisément en quelques minutes. Si vous nous remettez sous enveloppe la quittance postale de votre versement et l'étiquette en question, nous vous enverrons aussitôt la maisonnette RUBIS.
ROSSO ANTICO SA, Forchstr. 288, 8029 Zurich.
Compte de chèques postaux 80-14983.

L'éclat du rubis pour illuminer l'heure de l'apéritif



JURA - JURA

JURA - JURA

BIENNE - BIENNE

Commentaires vifs et durs du RJ et du Béliet après le jugement du Tribunal fédéral dans l'affaire Giordano

On se souvient que, la semaine dernière, le tribunal fédéral a rejeté le recours de Victor Giordano, candidat instituteur, tenu à l'écart de l'Ecole normale de Porrentruy malgré un excellent examen.

Le Rassemblement jurassien déclare: «1. Les débats de la Chambre de droit public ont été conduits en allemand. » 2. Au terme d'une discussion confuse, pleine de contradictions et d'hésitations, les juges - certains à contre-cœur - ont écarté le recours de M. Giordano parce qu'ils redoutaient, pour des raisons politiques, de donner tort aux autorités bernoises!

qu'ils dépendent de commissions municipales. » RÉAGIR En conséquence le Rassemblement jurassien: - invite le peuple jurassien à réagir sur le plan politique avec toute la vigueur de citoyens et de citoyennes acharnés à combattre l'injustice; - souhaite que M. Victor Giordano se présente en vue du prochain cours accéléré pour instituteurs; - demande aux associations d'enseignants du Jura si elles admettent que l'instituteur soit considéré désormais comme fonctionnaire cantonal muselé au même titre que les inspecteurs et les gendarmes.

« Le recours de Victor Giordano a été rejeté par la justice fédérale. Le groupe Béliet constate: 1. La plus haute instance juridique du pays a commis un acte odieux de délit d'opinion à l'encontre d'un militant jurassien; 2. Craignant de désavouer le gouvernement bernois, le tribunal fédéral montre par là l'intolérance totale du pouvoir. La démocratie suisse n'est qu'une illusion pourrie; 3. Devant cet acte de despotisme, le groupe Béliet accuse l'autorité de commettre délibérément un acte de violence et de provocation à l'égard des enseignants jurassiens qui osent lutter pour la cause du Jura libre.

Conférence du chef du département militaire fédéral aux officiers biennois

Le chef du département militaire fédéral, M. R. Gnaegi, a fait mercredi soir à Bienne un tour d'horizon des principaux problèmes qui se posent à l'armée, devant les officiers de la ville et du Seeland. Il a parlé des réformes intervenues dans l'instruction et le service du service civil, du refus d'un nouvel avion de combat et de ses conséquences, des enseignements de la guerre du Viet-nam et des finances du département.

à opérer certains choix sans lesquels il aurait été impossible de maintenir le principe d'une armée de milice et notre conception actuelle de la défense nationale. Après les innovations du début de 1971, la réforme de l'instruction doit encore se poursuivre. Au cours des prochaines années, de nouvelles mesures de rationalisation vont être introduites. On pense en particulier développer les écoles de cadres, encourager les prestations supplémentaires, établir une meilleure coordination entre les carrières professionnelles et militaires, choisir de meilleures méthodes d'instruction et valoriser la profession d'instructeur.

Sans concession?

En 1972, dans l'arrondissement de la direction des téléphones de Bienne, plusieurs campagnes concertées ont eu lieu pour dépister des installations réceptrices radio ou télévision utilisées, volontairement ou par négligence, sans la concession obligatoire.

La direction d'arrondissement a dû, en une année, infliger une amende à 641 personnes s'étant rendus punissables de ce fait. La somme des amendes encaissées approche 23.000 fr. et les frais d'enquête atteignent la coquette somme de 14.000 francs.

Quinzaine gastronomique française

La Société des hôteliers de Bienne et environs organise du 15 au 31 mars des semaines gastronomiques françaises. Les divers établissements qui participent à cette action offriront des spécialités culinaires et des crûs provenant de différentes régions de France.

Une dégustation publique et gratuite, organisée sur la place Centrale, donnera le départ de cette Quinzaine qui sera animée par de nombreuses manifestations et concours. Ces semaines gastronomiques sont mises sur pied en collaboration avec l'Office du tourisme.

L'AFFAIRE JURASSIENNE DANS UNE PHASE DE CRISE? «Nulle concession n'arrêtera la marche vers l'indépendance», déclare M. R. Béguelin

«Nulle concession obtenue sur le plan cantonal n'arrêtera la marche du peuple jurassien vers son indépendance (...). Qu'on mette prestement les dispositions constitutionnelles en vigueur, et nous ne laisserons à personne le soin de recueillir les cinq mille signatures nécessaires à la démonstration de sa mise en vigueur. Mais pas avant les débats au Grand conseil bernois sur le «Rapport-Jura», débats prévus en novembre.

ont préparé un plan pour rendre tout plébiscite inopérant, du moins à leurs yeux, afin de placer la Confédération dans l'obligation d'intervenir directement dans le règlement de la question jurassienne. En l'état actuel des choses, dans le Jura, il est difficile de deviner le dessous des cartes. Il y a de l'épreuve de force dans l'air. Y verra-t-on plus clair quand la députation jurassienne, dans les mois qui viennent, en l'absence des députés séparatistes, aura examiné plus à fond les propositions bernoises et formulé éventuellement des amendements?

conseil bernois sur le «Rapport-Jura». D'ici là, on ne s'attend généralement pas à ce que la Confédération prenne une initiative spectaculaire dans l'affaire jurassienne.

Les vaches continueront de porter des cloches!

Donnant suite à plusieurs réclamations, le Conseil municipal de Bévilard proposait à l'assemblée communale, cette semaine, d'interdire aux éleveurs d'attacher des cloches au cou des vaches aux abords de la localité, dans le périmètre dit de construction, entre dix heures du soir et cinq heures du matin. Par 27 voix contre 17, l'assemblée se rangea aux arguments d'un défenseur du folklore qui, évoquant la chanson de Pierre Dudaud «le café au lait au lit» et son passage idoine: «On entend les cloches des vaches dans les champs...», repoussa la proposition du Conseil municipal!

PLEBISCITES

L'additif constitutionnel du 1er mars 1970 prévoit une série de plébiscites en cascade qui peuvent conduire à l'éclatement du Jura par la création éventuelle d'un canton du Jura-Nord. C'est le Conseil d'Etat bernois qui devra décider de l'opportunité de sa mise en vigueur, mais pas avant les débats au Grand conseil bernois sur le «Rapport-Jura», débats prévus en novembre.

BASE DE TRAVAIL

Dans les milieux antiséparatistes, pour l'instant, mis à part les vives critiques adressées au Rassemblement jurassien et au parti démocrate-chrétien du Jura, dont les attitudes sont considérées comme anti-démocratiques (refus de discuter au sein de la députation jurassienne), on affirme avec force que les propositions gouvernementales constituent «une solide base de travail et de discussion». Le «Jurassien» mensuel antiséparatiste de l'Union des patriotes jurassiens, publie de larges extraits du «Rapport-Jura».

Comptes de l'Etat 1972: 8 millions de déficit

Le Conseil d'Etat a adopté les comptes généraux de l'Etat de Fribourg pour 1972. Il les a transmis au Grand conseil en vue de leur ratification. Au compte financier, on trouve 405,4 millions aux dépenses et 355,7 millions aux recettes, soit un excédent de dépenses de 49,7 millions. Au compte des variations de la fortune, le total des produits est de 112,7 millions, celui des charges de 71,1 millions, de sorte que l'excédent des produits est de 41,6 millions. Le déficit enregistré au compte général est donc de 8.096.843 francs.

FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG

M. DENIS CLERC A FIXÉ UN DÉLAI Les médecins contraints d'organiser une permanence digne de ce nom!

Le problème de la permanence médicale en ville de Fribourg est posé depuis de nombreuses années. Le conseiller d'Etat Denis Clerc, directeur de la santé publique, est décidé à prendre des mesures contraignantes envers les médecins, au cas où ces derniers continueraient de rester sourds à ses appels. Il leur a donné un délai, qui court jusqu'à la fin du présent mois de mars, pour proposer un système à leur convenance, permettant d'assurer la permanence 24 heures sur 24. «Faute de réponse, nous imposerons nous-mêmes une organisation satisfaisante», a dit hier M. Denis Clerc, en soulignant que, faute d'une permanence digne de ce nom, «on ne peut plus parler de santé publique»...

Dans maintes régions, souligne M. Clerc, on ne note pas de difficulté majeure. Les médecins, en campagne notamment, se font remplacer ou s'entendent avec leurs confrères. En ville, également, certains médecins très dévoués se déplacent volontiers. Il n'en reste pas moins que l'évolution fait que les médecins sont plus difficilement atteignables que naguère. Le problème existe même de jour, selon M. Clerc.

d'autres cantons. Le 25 juin, le président de la société de médecine répondait qu'il ne partageait pas le point de vue de la direction de la santé publique, mais qu'une étude serait faite. Le 13 novembre, M. Clerc relançait les médecins et proposait une entrevue. Il n'obtint pas de réponse. Enfin, le 19 février dernier, il donna un délai à fin mars pour que les médecins proposent un système de permanence couvrant toute la semaine. Le système actuel, de l'aveu d'un médecin, n'occupe ces derniers que pendant un à deux dimanches par an. Il s'agit de passer à une ou deux semaines par an, selon une organisation que les médecins ont tout loisir d'établir eux-mêmes, avec une souplesse qu'on risque de ne pas trouver dans un régime imposé.

28 HEURES ASSURÉES

A la suite d'une intervention de M. Paul Torche, en 1949, une permanence avait été organisée pour les dimanches et jours fériés. Ce système parut suffisant pendant des années. Mais, dès 1966, de nouvelles difficultés se firent jour. A l'origine, il y avait le mécontentement de nombreux médecins à cause de leurs taxation fiscale. Les autorités, dès lors, ne reçurent plus les listes de permanence. Des députés, MM. Guinnard et Kuhn, intervinrent au Grand conseil. Malgré des tentatives faites pour l'élargir, la permanence fut réduite à 28 heures, du samedi à 20 heures au dimanche à 24 heures. «La situation est intenable», dit M. Clerc. Le conseiller communal responsable à Fribourg-ville, M. Fernand Aebischer, fait part de doléances semblables. Des plaintes orales et écrites se font jour.

Si des lacunes sérieuses étaient constatées également dans les districts, a noté M. Clerc, des services de permanence pourraient y être imposés, comme en ville de Fribourg. La balle est donc dans le camp des disciples d'Hippocrate. On attendra, pour en dire davantage, de connaître leur attitude.

Les vins de l'Etat ne seront pas misés

L'administration des vignes de l'Etat de Fribourg communique que la récolte de 1972 a été quelque peu inférieure à la moyenne (95.000 litres de Faverges, la moyenne étant de 100.000). Cette récolte fait d'ailleurs suite à celle de 1971 qui avait été fortement grêlée. Dans ces conditions, il n'a pas été jugé utile d'organiser les mises traditionnelles des vins de l'Etat aux Faverges (Lavaux). Ces vins sont donc offerts, comme l'an passé, aux clients-misures habituels. Les prix sont de 8 fr. 20 pour le Faverges blanc, 8 fr. 50 pour le Faverges rouge et 7 fr. 20 pour le Saint-Saphorin, domaine d'Ozog. Une dégustation destinée aux amateurs anciens et nouveaux aura lieu le 21 mars aux Faverges. Quant aux vins du domaine du château de Mur (Vully), ils seront vendus aux enchères au domaine, le 2 avril, après la dégustation. 20.000 litres seront offerts en lots de 200, 300, 500 et 1000 litres.

NORD-VAUDOIS

L'Association pour le développement du Nord vaudois craint l'isolement routier

De notre correspondant: L'association pour le développement du Nord vaudois a tenu hier à Grandson ses assises annuelles en présence de M. Robert Mermoud, président du Grand conseil vaudois et de M. René Becholey, représentant du Conseil d'Etat. M. Hubert Clerc, maire-adjoint de Pontarlier, remplaçant M. Edgar Faure, les délégués des communes des cantons voisins et des associations faitières économiques vaudoises témoignaient par leur présence l'intérêt qu'elles portent aux travaux de l'association.

de communication qui relieront la Suisse occidentale à ses voisins européens, la France en particulier.

(Réd. — Au cours de cette assemblée il a été également question de la desserte ferroviaire de Vallorbe et du Nord vaudois dans l'optique du projet consistant à desservir Genève à partir de Paris et Mâcon par les nouveaux turbo-trains TGV de la SNCF. Précisons à ce sujet que si le matériel est prêt — le TGV-001, un prototype, a déjà roulé à 318 km-heure sur la ligne des Landes — la voie spéciale de la nouvelle ligne à grande vitesse Paris-Lyon n'est pas encore posée. Si le gouvernement donne, comme prévu, son feu vert en juin prochain, les travaux ne seraient terminés qu'en 1978 et la ligne ne serait vraisemblablement exploitée qu'à partir de 1979).

YVERDON

Feux de broussailles

(c) Hier après-midi, les premiers secours d'Yverdon ont dû intervenir, un terrain situé entre les rues d'Orbe et de Chambion, étant en feu sur une longueur d'environ 50 mètres. Les enfants avaient mis le feu à des herbes sèches. Le même jour, vers 20 heures, un second groupe du PPS d'Yverdon a dû intervenir derrière l'ancienne fabrique Arkin où des déchets de bois, feuilles sèches, avaient pris feu vraisemblablement allumés par des enfants durant l'après-midi.

Cavalière grièvement blessée

(c) Hier, à 15 h, une jeune fille d'Yverdon, Freda Weiler qui faisait du cheval dans la région de la Poudrière, près de la ferme du Canal, a fait une chute. Blessée, elle a été transportée à l'hôpital d'Yverdon, puis transférée à l'hôpital cantonal à Lausanne.

GOSSENS

Doyen fêté

(c) M. Henri Monge, doyen de Gossens, vient d'entrer dans sa 90ème année. Entouré de toute sa famille, il a reçu des félicitations et des cadeaux du syndicat de la localité, M. Charbon.

Nominations à l'université

Le conseil d'Etat a nommé deux jeunes professeurs fribourgeois qui seconderont les professeurs Deschenaux et Darbellay à la faculté de droit et de sciences économiques et sociales, dès le 1er octobre 1973. Il s'agit de M. Augustin Macheret, 35 ans, de Rueyres-Saint-Laurent, docteur en droit, actuellement professeur-assistant à l'université de Genève, nommé en qualité de professeur ordinaire de droit public et de droit international public, et de M. Pierre Terrier, 30 ans, docteur en droit, avocat, à Vuadens, nommé professeur extraordinaire de droit privé et titulaire de la deuxième chaire de droit privé en langue française. Ces deux jeunes professeurs ont décliné des appels des universités de Genève et de Lausanne.

SIMPLE ET DIFFICILE

Le problème est simple, dit M. Clerc: il s'agit de la difficulté d'obtenir un médecin. Difficulté croissante, tout simplement, parce que le nombre des demandes augmente, y compris celui des appels abusifs, d'ailleurs. De plus, les médecins sont en nombre insuffisant et les généralistes se raréfient. Leurs habitudes changent. Beaucoup, par exemple, ne sont pas domiciliés à l'endroit où ils ont installé leur cabinet.

Un illustre Staviacois fête ses 100 ans



M. Jules Marmier, nouveau centenaire fribourgeois. (Avispress - Pèrisset)

Ce soir, dès 19 h, Estavayer-le-Lac vivra des heures d'intense émotion à l'occasion de la remise du fauteuil de centenaire à M. Jules Marmier, musicien et compositeur qui anima la vie culturelle fribourgeoise du début du siècle.

orchestres professionnels de Bâle et Berne, sans oublier pour autant sa petite cité des bords du lac de Neuchâtel qu'il fit ensuite bénéficier de ses talents.

UNE ŒUVRE IMPORTANTE

Aux côtés du Dr Louis Thurler, Jules Marmier collabora d'étroite façon à la création de nombreuses pièces dont le «Vieux Stavayer» pour lequel fut créé, en 1902, le Casino-Théâtre. Les œuvres se succédèrent au fil des ans: théâtre populaire, musique profane et religieuse firent d'Estavayer un centre romand de la culture. C'était la belle époque staviacoise que d'aucuns évoquent encore avec émotion. Organiste de la collégiale Saint-Laurent, Jules Marmier fut le rénovateur de l'instrument d'Aloys Moser, donnant d'innombrables concerts. L'hommage qui sera rendu ce soir au nouveau centenaire fribourgeois n'émarrera pas uniquement d'une petite ville mais de toute une région en faveur de laquelle Jules Marmier a donné le meilleur de lui-même.

PAS DE POLYCLINIQUE

L'hôpital cantonal ressent les conséquences de cette situation. Il ne s'y trouve pas de polyclinique, c'est-à-dire de cabinet médical ouvert en permanence. Car, dit M. Clerc, les médecins eux-mêmes s'y étaient opposés au moment de la construction, parce qu'ils craignaient une concurrence. Il existe naturellement un service des urgences vers lequel refluent tous les patients — jusqu'à 40 par jour — qui ne parviennent pas à se faire soigner chez un médecin en ville. On note d'ailleurs passablement de «fausses urgences».

Le 17 avril 1972, M. Clerc écrivait à la Société de médecine fribourgeoise et à l'Association des médecins de la ville de Fribourg. Il leur rappelait que l'article 37 de la loi sur le service de santé impose aux médecins de ne pas refuser leur ministère, notamment. Et il leur demandait d'organiser une permanence, comme cela se fait dans

Advertisement for Gointreau liqueur. Text: 'Aujourd'hui, un homme peut de nouveau se permettre de lire Spirou dans le tram. Et de boire ce qui lui plaît.' Includes an image of a Gointreau bottle and a cartoon character.

1913
1973A l'occasion
de son
soixantième
anniversaire

VÊTEMENTS MOINE À PESEUX

OUVRE VENDREDI 16 MARS

BOUTIQUE
GENEVIÈVE

dans un cadre original, dont
PIERRE SAUSER, antiquaire
assurera la décoration permanente par l'exposition
de ses plus belles pièces.

Vous trouverez un assortiment choisi
de jupes, pantalons, jeans, chemisiers, casaques,
pullover, robes et ensembles.

Le goût sûr de GENEVIÈVE MOINE
vous garantira
un choix exclusif dans les collections

Dalkeith - Charles Dumas - Falke
Lavelli - Go-Ray - Johns
Metzler - Wrangler
Vollmøller - Miss Levi's



Dans un magasin rénové,
au caractère artisanal
et familial
soutenu par une organisation rationnelle,
les services auxquels
notre maison doit sa réputation.

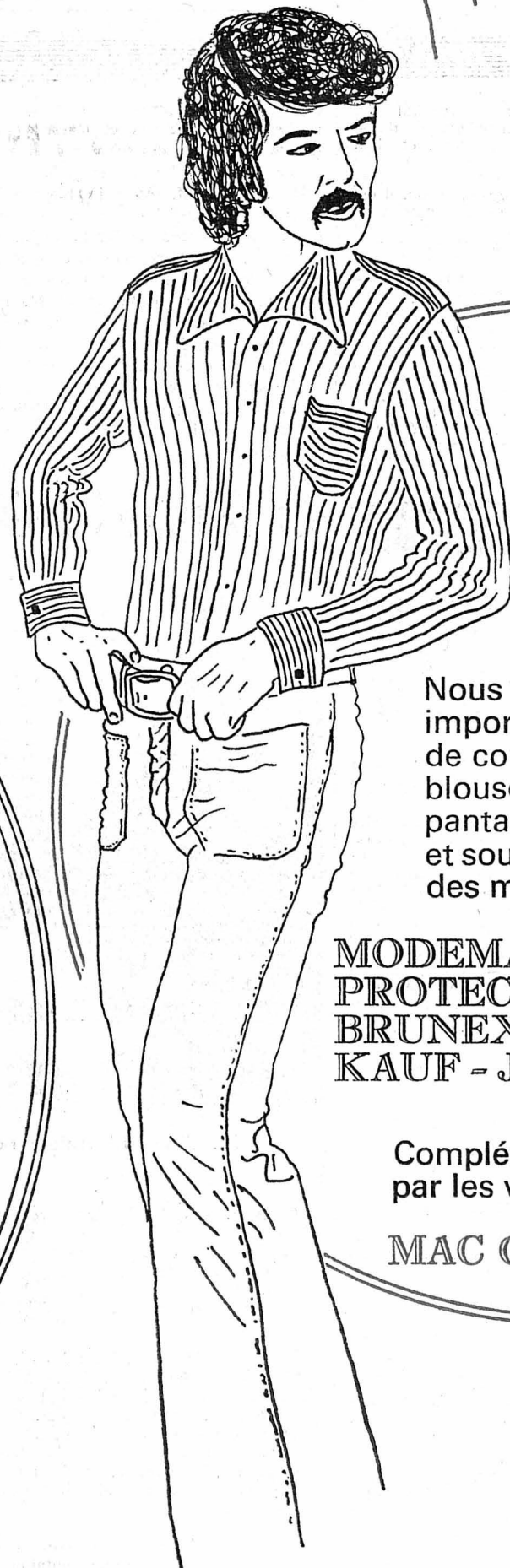
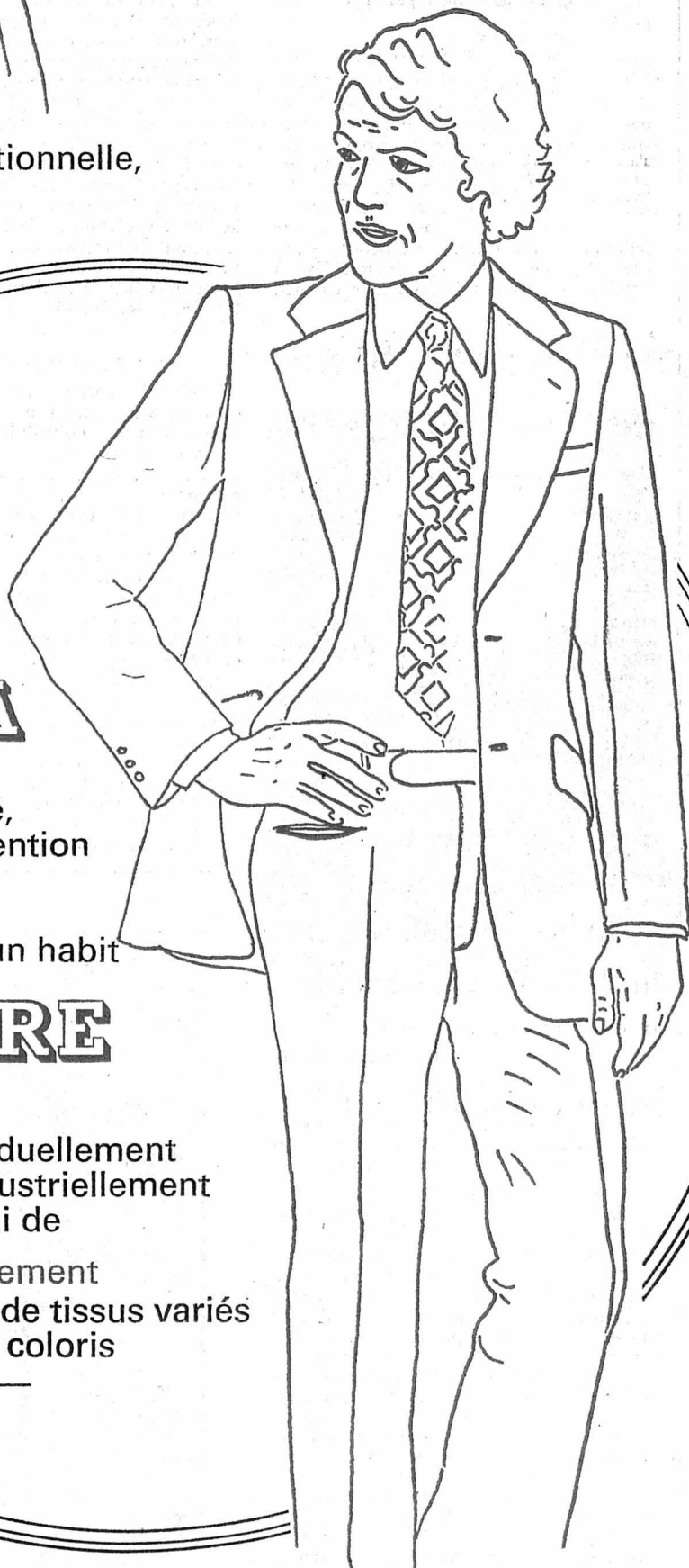
MESURE
MODEMA

Coupeur modéliste diplômé,
RENÉ MOINE voue une attention
toute particulière
à ce département
qui vous permet d'obtenir un habit

SUR MESURE

Coupé individuellement
Fabriqué industriellement
dans un délai de

10 jours seulement
Grand choix de tissus variés
en qualité et coloris
dès Fr. 298.—

CONFECTION
ET MODE
MASCULINE

Nous tenons à votre disposition un stock
important
de complets, vestons, imperméables,
blousons,
pantalons, jeans, pullover, chemises
et sous-vêtements
des meilleures marques

MODEMA - STRELLSON
PROTECTOR - BURLINGTON
BRUNEX - LEVI'S - BYFORD
KAUF - JOCKEY

Complété récemment
par les vêtements de loisirs

MAC GREGOR

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Le National approuve un crédit de 583 millions pour l'agrandissement des écoles polytechniques

BERNE (ATS). — Principale décision du Conseil national, hier matin : celle d'approuver le crédit de 583 millions demandé par le gouvernement pour l'agrandissement des écoles polytechniques fédérales.

d'objecteurs de conscience devant les tribunaux militaires. La plus grande partie des crédits pour l'agrandissement des écoles polytechniques fédérales est réservée au déplacement à Eublens, dans la banlieue lausannoise, du poly de Lausanne, trop à l'étroit dans ses locaux actuels, à l'avenue de Cour.

est d'amener au même niveau les deux grandes écoles techniques du pays.

DÉBAT

Un débat a eu lieu, lors de l'examen de détail du projet, à propos du crédit additionnel de 34,45 millions demandé pour la réalisation d'études dans le domaine des particules élémentaires à l'Institut suisse de recherches nucléaires de Villigen.

La motion de M. Jaeger, présentée sous forme écrite, avait été refusée par le Conseil fédéral. Le député saint-gallois a tout d'abord demandé qu'elle soit maintenue, puis a accepté, sur les recommandations de M. Renschler (soc-ZH), qu'elle soit éventuellement transformée en postulat.

INTERVENTION DE M. GNAEGLI

Finalement, par 90 voix contre 40, et après une intervention du conseiller fédéral Gnaegli, l'opinion a prévalu que la nouvelle loi fédérale sur le matériel de guerre, donne au Conseil fédéral toutes les possibilités d'embargo nécessaires et n'a pas à être révisée quelques semaines après son entrée en vigueur.

Le postulat de M. Villard a été rejeté par 82 voix contre 12. En vertu du principe de la séparation des pouvoirs, a déclaré à ce sujet le chef du DMF, le gouvernement ne saurait intervenir dans les jugements prononcés par les tribunaux militaires.

PETITE QUESTION DE Mlle FREI

Les explosions dues au gaz ont inspiré au conseiller radical neuchâtelois, Mlle Tilo Frei, une petite question dont la teneur est la suivante :

« La présence du gaz naturel indore dans les canalisations des PTT crée un danger latent d'explosion. C'est ainsi qu'un accident de ce genre a eu lieu le 27 octobre 1972 à Neuchâtel, blessant grièvement trois employés des PTT. Nous croyons savoir que de telles explosions se sont également produites dans d'autres villes, notamment à Zurich, faisant plusieurs blessés grièvement atteints.

Le Conseil fédéral peut-il nous dire quelles mesures de protection il entend prendre pour que de tels faits ne se reproduisent plus ? »

Loi sur l'aménagement du territoire aux Etats: M. Grosjean «attache le grelot»

BERNE (ATS). — Le problème de l'expropriation a de nouveau été au centre du débat du Conseil des Etats, hier, au cours d'une nouvelle séance consacrée à l'examen de détail de la future loi sur l'aménagement du territoire. Et c'est de nouveau le radical neuchâtelois Carlos Grosjean qui a « attaché le grelot » demandant que l'indemnité à verser en cas d'expropriation ne soit pas calculée d'après la valeur vénale des biens-fonds, mais d'après le prix d'achat.

UNE INTERVENTION « ÉCONOME »

Au sujet du problème de l'expropriation, le parlementaire neuchâtelois Grosjean a donc pris cette fois-ci la défense de l'Etat, alors qu'il avait mardi réussi à obtenir le renvoi à la commission d'un article sur l'expropriation qu'il jugeait dangereux pour les droits du citoyen à la propriété privée.

Enfin la Chambre haute a proposé l'institution d'une compensation économique en faveur de l'agriculture pour les prestations

dans une série de procès qui mettent en jeu un montant global de 25 millions.

Quel prix devra payer la Confédération quand l'aménagement se fera au niveau national ? Mais la Chambre haute n'a pas retenu cette argumentation. Le prix d'achat ne correspond pas à la réalité des faits et ne tient aucun compte des investissements qui ont pu être faits pour le bien-fonds en question, ont déclaré plusieurs orateurs.

COMPENSATION

En ce qui concerne le renvoi de l'article instituant une taxe sur les plus-values d'immeubles, la situation a semblé meilleure hier du fait de l'adoption d'une disposition accordant une compensation économique à l'agriculture et aux régions dont le développement pourrait être entravé par l'aménagement du territoire.

Il n'y a donc pas eu de vote final sur l'ensemble du projet puisque deux articles devront être réexaminés par la commission pour être enfin de nouveau soumis à la Chambre haute.

Les socialistes demandent un impôt sur la richesse dans tout le pays

BERNE (ATS). — Les revenus de 100.000 francs et plus devraient être imposés de la même manière dans tous les cantons et les revenus supérieurs à 250.000 fr. devraient être grevés d'une charge fiscale de 45 %, comprenant les impôts fédéraux, cantonaux et communaux.

sera traité samedi par le comité du parti, fait partie d'un programme global de politique fiscale. Trois objectifs sont visés dans cette première étape : l'harmonisation de la législation fiscale ; l'harmonisation matérielle par une imposition plus sévère des gros revenus et fortunes ; une imposition uniforme des personnes morales.

L'idée de lancer une initiative fiscale remonte au congrès du parti socialiste à Bâle en 1968, où, contre la volonté des dirigeants du parti, l'assemblée décida de lancer une initiative populaire afin de créer un impôt sur la richesse frappant les revenus de plus de 30.000 francs.

GENÈVE

La menace de grève des tramways se précisant La journée de l'automobile sera-t-elle celle des piétons ?

De notre correspondant : Il est plus que probable que, dès ce matin, les transports en commun genevois (tramways, trolleybus et autobus) seront en grève générale.

L'argument des tramways est simple : actuellement ils ne gagnent pas davantage que les conducteurs de camions de la voirie (qui ont évidemment moins de responsabilités) et ils entendent que les choses soient remises à leur place.

La décision finale appartient au personnel qui s'est réuni ce matin à 3 h. Qui qu'il en soit, on était pessimiste hier dans la cité de Calvin. Et ce 15 mars qui aurait dû être la journée de l'automobile, risque bien d'être... la journée des piétons !

VALAIS

Nouvel échec au Cervin La cordée a regagné Zermatt hier

La face nord du Cervin pose décidément des problèmes insolubles à la cordée dirigée par le chanoine-guide René Mayor. En effet, les quatre hommes encore engagés dans la paroi nord du géant de la montagne pour tenter de vaincre pour la première fois en hiver la face nord par la voie Cogna,

ont essayé un nouvel échec. Hier, la cordée à regagné Zermatt. Ce repli (le quatrième depuis décembre) fut en fait dicté par les conditions atmosphériques déplorables régnant en montagne. Givre, verglas, nouvelles chutes de neige, froid intense à plus de 4000 mètres ont eu raison de la volonté des alpinistes.

On ne sait encore si une cinquième tentative aura lieu, le printemps étant tout proche maintenant. Rappelons que samedi déjà la cordée avait rebroussé chemin, le chef de l'expédition, le chanoine Mayor ayant été pris sous une chute de pierres et assez grièvement blessé. Celui-ci pourtant, de son lit d'hôpital, avait recommandé à ses camarades de tenter une nouvelle ascension.

Ceux-ci, prenant en considération le fait que la majeure partie de la paroi était équipée de pitons, de cordes et de matériel divers et que ce matériel serait inutilisable l'année prochaine, étaient repartis à l'assaut dimanche. Mardi, une liaison radio avec les hommes bivouaquant à plus de 4000 mètres dans la face nord du Cervin avait pu être captée à Zermatt. Cependant, en raison des mauvaises conditions atmosphériques, la liaison fut presque inaudible. Mais de l'avis de spécialistes, les alpinistes étaient en sérieuses difficultés. Ces prévisions pessimistes se sont confirmées hier puisque les hommes ont dû renoncer à cette étonnante première hivernale.

VAUD

Peut-on détruire les ouvrages militaires devenus inutiles ?

LAUSANNE (ATS). — Un député vaudois a demandé au Conseil d'Etat s'il était possible d'intervenir auprès du département militaire fédéral pour envisager la destruction des chevaux de frise qui enlaidissent et compliquent l'exploitation des pâturages et qui, de plus, sont devenus inutiles et sont voués à une destruction naturelle.

mais que rien ne s'oppose à la suppression de ceux qui n'ont plus aucune utilité. Une enquête est en cours, portant sur l'ensemble des barrages permanents, pour déterminer ceux qui peuvent être éliminés et ceux qui doivent être maintenus dans leur état actuel pour des raisons tactiques.

Indépendamment du résultat de cette enquête, le DMF se déclare prêt à étudier les cas d'espèce qui pourraient lui être soumis lorsque des installations de cette nature entravent sérieusement l'exploitation, ou l'aménagement du terrain. On connaît d'ailleurs un certain nombre de cas dans le canton où l'autorité fédérale a donné suite aux requêtes.

Le Conseil d'Etat vaudois est disposé à transmettre au DMF les demandes de ce genre que pourraient lui adresser des autorités communales, ou des propriétaires privés.

Protestation après la démission du tuteur général

LAUSANNE (ATS). — La section vaudoise de l'Association romande des travailleurs d'éducation spécialisée, forte de 130 membres, s'est associée aux protestations élevées par des groupements d'assistants sociaux contre le refus du tribunal cantonal de nommer à l'office du tuteur général du canton de Vaud un assistant social appartenant à un groupe politique de gauche. Ce refus, rappelés-le, a provoqué la démission du tuteur général, M. Michel Gardlon.

Violente explosion près de Monthey: 300.000 fr. de dégâts

* La RDA est prête à envisager, après l'établissement de relations diplomatiques avec la Suisse, un accroissement des échanges avec ce pays a déclaré M. Beil, secrétaire d'Etat au ministère est-allemand du commerce, les liens déjà existants dans différents secteurs industriels favorisant une telle évolution.

* Organisée, pour la 25me fois, le 3 février dernier, dans 339 localités de Suisse romande, la vente des «mimosas du bonheur», placée sous les auspices de la «Chaîne du bonheur», a rapporté la somme record de 375.000 fr. (314.000 fr. en 1972). A lui seul, le canton de Genève a contribué pour un tiers (125.000 francs contre 91.000 fr. en 1972) au succès de cette vente dont le produit permet à des enfants, Romands et Français, de condition modeste, de passer des vacances, les uns dans le Midi de la France, les autres en Romandie.

* En réponse à deux petites questions concernant le bruit à proximité de terrains de tir militaires, le Conseil fédéral a fait savoir que les tirs d'école avec des grenades de guerre seront désormais supprimés sur la place d'Eichwald, à Zeihen, dans le canton d'Argovie. L'émission de bruit provoquée par les exercices de tir avec des grenades de guerre a en effet été jugée trop grande sur ce terrain. La place d'exercice que l'on se propose d'aménager près de Densbuerger, en Argovie, permettra de décharger celle d'Eichwald.

En 1972, on a récolté 510.126 flacons de sang

BERNE (ATS). — 510.126 flacons de sang ont été récoltés en Suisse au cours de l'année 1972, dont 304.816 par les 57 centres régionaux de transfusion et 205.310 par les équipes mobiles du Laboratoire central du service de transfusion de la Croix-Rouge suisse afin d'être transformés en préparations sanguines à disposition des médecins et hôpitaux.

Les équipes mobiles sont entrées 1262 fois en action ; 124.966 flacons ont été récoltés auprès de la population, notamment à la campagne et 80.344 flacons auprès de l'armée. Les prises de sang ont été principalement organisées par les sections locales de samaritains. Il ne faut pas oublier non plus les nombreux instituts, écoles, entreprises et donateurs anonymes qui, tous, ont contribué à couvrir le besoin en sang en Suisse au cours de l'année passée. Toutefois, il faut compter avec une augmentation de 10 % environ du besoin en sang pour l'année en cours. Il est donc indispensable de toucher d'autres couches de la population et de trouver de nouveaux donateurs.

Berne exige qu'on protège davantage le lac des Quatre-Cantons

LUCERNE (ATS). — Le département fédéral de justice et police a adopté le plan présenté par le gouvernement lucernois concernant le classement en zone protégée de certaines régions dans le cadre de l'arrêté fédéral urgent sur l'aménagement du territoire. Il l'a fait à une condition : c'est qu'autour du lac des Quatre-Cantons, des régions supplémentaires soient classées. L'ordonnance d'exécution avait été adoptée par le Conseil fédéral en février.

C'est ce qui ressort de la statistique des CFF pour 1972 Le trafic des voyageurs à longue et moyenne distance s'est accru

BERNE (ATS). — L'année 1972 a été caractérisée, sur le réseau des CFF, par le fait que le trafic des voyageurs à moyenne et longue distance s'est accru comparativement au trafic à courte distance. La distance moyenne par voyage, qui n'était que de 31 km en 1961, s'est élevée à 37 km. Cet accroissement a notamment pour cause l'essor des voyages à l'étranger.

De ce fait, la diminution constatée dans le trafic professionnel et d'écoliers n'a pas influencé le total des voyageurs — kilomètres, lequel a augmenté de 1 %. Les CFF ont véhiculé l'an passé 224,3 millions de voyageurs et encaissé ainsi 717,6 millions de francs. « La relance, lente, mais évidente, en faveur des voyages pour lesquels le rail est particulièrement qualifié », écrit le « Bulletin des CFF » — voyages individuels vers des destinations lointaines notamment — prouve que certaines personnes commencent à préférer laisser leur voiture au garage et ne sont plus autant portées vers « l'automobile coûte que coûte ».

MARCHANDISES : UN RECORD !

Quant au trafic des marchandises, il a été l'an dernier de 46,09 millions de tonnes. Il a rapporté 1.133,9 millions de francs. Ce tonnage constitue un record. Il est dû au développement du trafic suisse, car le transit accuse une légère diminution. Le trafic interne a profité surtout à l'activité débordante enregistrée par le secteur de la construction.

Pour les CFF, outre la situation économique critique de l'Italie, le refus continu d'accepter les marchandises sur les lignes italiennes — d'où encombrement à Chiasso et Brigue — est devenu une source d'ennuis. Ce mauvais exemple, précise le « Bulletin » a avantagé la concurrence, de sorte que sur la route du Mont-Blanc, le nombre des camions s'est accru de 30 %.

Il n'en demeure pas moins que la place des CFF, en tant que « leaders » des trans-

Le Conseil fédéral refuse l'horaire flottant à son personnel

BERNE (ATS). — Sous la présidence de M. E. Joos, de Lucerne, le comité directeur de l'Association du personnel de l'administration générale de la Confédération (APC) s'est occupé de la question de la nouvelle réglementation de l'horaire de travail du personnel fédéral. Cette question est en suspens depuis des mois. Le Conseil fédéral refuse pour le moment d'accorder l'horaire flottant, ou individuel au personnel de l'administration générale de la Confédération, horaire qui, tout comme dans l'industrie privée, n'apporterait que des avantages tant à l'employeur qu'aux employés, indique un communiqué de l'association du personnel.

Les essais entrepris pendant des mois auprès de la direction générale des PTT et plusieurs directions d'arrondissement ainsi qu'aux CFF se sont montrés positifs. C'est la raison pour laquelle l'APC espère fermement que le Conseil fédéral introduira également le nouvel horaire — avec le même nombre d'heures de travail — après de toutes les administrations et entreprises de la Confédération.

SUISSE ALÉMANIQUE

On va de moins en moins voter dans le demi-canton de Bâle-Ville

De notre correspondant de Bâle : Le premier dimanche de ce mois, la double votation fédérale sur l'enseignement et l'encouragement de la recherche n'a attiré aux urnes que 12,8 % des électeurs et des électrices de Bâle-Ville. Un record... par le bas ! Notre confrère, les « Basler Nachrichten », s'est livré à ce propos à une intéressante enquête sur la participation aux 139 scrutins qui se sont déroulés depuis 1960, à savoir 67 votations cantonales, 45 votations fédérales et 27 élections.

Pour les votations cantonales la participation va de 16,8 % en 1968 (élévation du nombre des signatures requises pour un référendum) à 54,9 % en 1972 (13me mois

de salaire pour le personnel de l'Etat, révision de la loi sur les taxis, etc.). Ces dernières votations, estime notre confrère, n'auraient certainement pas attiré autant d'électeurs et d'électrices si elles n'avaient pas eu lieu en même temps que le scrutin fédéral sur le traité d'association avec la CEE, ce qui tendrait à prouver que la participation n'est pas toujours fonction de l'importance de la question posée, mais peut aussi dépendre de facteurs occasionnels.

LES EXTREMES

Sur le plan fédéral les deux extrêmes sont les 12,8 % de la votation du début de ce mois et les 68,4 % de la votation sur l'initiative Schwarzenbach, en 1970. Viennent ensuite les votations sur la révision de l'assurance vieillesse et le traité d'association avec la CEE, qui mobilisèrent 54,9 et 54,8 % du corps électoral.

Au chapitre des élections, on relève un recul constant de la participation. Grand conseil : 1960 - 61,4 % ; 1964 - 52 % ; 1968 - 47,1 % ; 1972 - 44,2 % ; Conseil national : 1963 - 60 % ; 1967 - 49,7 % ; 1971 - 46,5 %. Le désintéressement a donc débuté bien avant l'introduction du suffrage féminin et n'a fait que s'accroître depuis lors.

Réviser la Constitution, mais comment ?

(c) Bâle-Campagne, comme beaucoup d'autres cantons et la Confédération elle-même, éprouve de temps à autres le besoin de rajouter certains articles de sa Constitution. Or ces révisions partielles, qui doivent être ratifiées par le corps électoral, sont toujours régies par l'actuelle Constitution de 1892, qui exige dans chaque cas une double votation populaire : la première sur l'opportunité de la modification, la seconde sur la modification proposée elle-même.

Le gouvernement de Liestal estime avec raison que cette procédure doit être simplifiée à l'avenir et propose au Landrat (Grand conseil) de soumettre au peuple les deux questions suivantes : 1) Faut-il modifier les articles 48 et 49 de la charte cantonale dans le sens d'une simplification de la procédure en cas de révision partielle de la Constitution (une seule votation au lieu de deux) ? 2) Ce projet de modification de la Constitution cantonale doit-il être confié au Landrat ou à une « constituante » spécialement élue pour cela ?

En attendant que le parlement cantonal ait pris position à ce sujet, les électeurs et électrices de Bâle-Campagne auront à se prononcer le 20 mai (jour de la votation fédérale sur les articles confessionnels) sur une éventuelle élévation du nombre des députés au Landrat, une révision de la loi cantonale sur l'assurance vieillesse et l'invalidité et la loi du 15 février 1973 sur la lutte contre la pollution de l'air.

Les prostituées lucernoises déménagent

(c) Conférence de presse peu connue hier à Lucerne, où les quelques 25 prostituées professionnelles de la ville avaient organisé une réunion avec les journalistes. Ces « dames » ont prouvé de façon éloquentes qu'elles voulaient éviter la guerre ouverte avec les habitants du quartier de Sankt-Karli, où elles travaillent. Une solution, satisfaisant même la police, a pu être trouvée : début avril, les prostituées « feront leurs valises » et déménageront dans le quartier de l'Insel - Roesslimatt, près de la gare.

« Nous n'agissons pas de la sorte pour nous faciliter le travail, mais pour protéger nos clients », ont déclaré les péripatéticiennes qui ont fait allusion aux menaces proférées par un comité d'initiative, formé d'habitants du quartier de Sankt-Karli. Ces jours en effet, des imprimés sur lesquels on pouvait lire : « Vous circulez sans raisons dans le quartier. Le numéro de votre voiture a été noté. Nous déposerons plainte contre vous pour tapage nocturne », auraient été collées contre les vitres des voitures en stationnement. On voit d'ici les drames familiaux décollant de cette action !

Le quartier de l'Insel, se trouve dans une zone non habitée, au bord du lac, à la limite d'un parc verdoyant. Notons que plus de 900 voitures étaient dénombrées chaque soir entre 23 h 45 et 1 h 15 dans le quartier de Sankt-Karli...

Douze trafiquants de drogue appréhendés à Schaffhouse

SCHAFFHOUSE (ATS). — Au cours des dernières semaines, la police cantonale de Schaffhouse a appréhendé douze personnes âgées de 17 à 27 ans, impliquées dans la plus grande affaire de stupéfiants jamais découverte dans cette ville. Après l'enquête, huit personnes ont été relâchées.

Les principaux auteurs de l'affaire ont fait entrer à Schaffhouse depuis la fin de l'été dernier, 2,1 kg de haschisch et environ 1000 doses de « LSD ». Ils ont acheté le haschisch à Zurich pour 6200 francs et le « LSD », en provenance de Hollande, pour 2500 francs. D'autres personnes ont été chargées de la vente, essentiellement à Schaffhouse et en partie dans diverses villes du nord et de l'est de la Suisse ; elles ont revendu 1,6 kg de haschisch pour quelque 7400 francs et 600 doses de « LSD » pour environ 4000 francs.

L'affaire a été découverte à Saint-Gall, où la police avait surpris un Schaffhousien de 19 ans au moment de la vente du haschisch. Huit des douze accusés avaient déjà été condamnés pour infraction à la loi sur les stupéfiants. Quatre jeunes gens étaient consommateurs de drogues, quelques-uns depuis longtemps.

En raison de l'importation illégale, les prévenus doivent encore compter avec une procédure douanière coûteuse.

Ecrasé par un trax

OLTEN (ATS). — En faisant une course à vide sur une route de chantier d'une entreprise d'Oltten, un trax a basculé dans un ravin. Son conducteur, M. Rosario Morello, 42 ans, de Trimbach (SO), a été écrasé par le lourd véhicule et tué le coup.

FOIRE INTERNATIONALE DE LYON ET SES MANIFESTATIONS SPECIALISEES 7-16 AVRIL 1973 Renseignements et cartes de légitimation auprès de la délégation officielle pour la Suisse : J.L. DEMONT, délégué-adjoint ANNONCES SUISSES SA «ASSA» Rue du Vieux-Billard 1, 1211 Genève 4 Tél. (022) 25 43 86



LE SERVICE CULTUREL MIGROS

présente
dans son tour de chant :

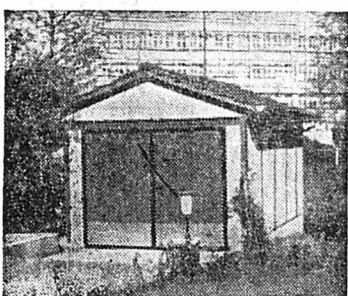
FÉLIX LECLERC

en première partie :

JEAN-MARIE VIVIER NEUCHÂTEL — THÉÂTRE

Samedi 17 mars 1973, à 20 h 30

Prix des places : Fr. 8.—, 10.—, 12.—; réduction de Fr. 2.— sur présentation de la carte de coopérateurs Migros, étudiants et apprentis.
Location : Service Culturel Migros, 11, rue de l'Hôpital (3me étage)
Tél. 25 83 48



Des garages démontables

des murs doubles, plafond intérieur, toit en tuiles, portes coulissantes.

H.-M. Daetwyler

8610 USTER (ZH)
Seestrasse 157, tél. (051) 87 16 17.



En chemin de fer au bord de la mer

1 semaine de vacances balnéaires y compris voyage aller-retour

Cattolica dès Fr. 233.—
Costa Brava dès Fr. 259.—

Vacances balnéaires pour automobilistes
1 semaine (voyage non compris)

Cattolica dès Fr. 144.—
Costa Brava dès Fr. 121.—

wagons-lits Votre agence de voyages



Trouvé

le moyen de faire laver et repasser mes draps.
Blanchisserie Lory, Saint-Blaise.
Tél. 33 57 90.

Haute Coiffure Bernard

Ouvert sans interruption du mardi au vendredi, de 8 à 19 heures.
Samedi, de 7 h 30 à 17 heures



Etre tout autre que les autres

NEUCHÂTEL av. de la Gare 1 Tél. 24 20 20

3 bonnes spécialités fraîches du pays
Jeunes pigeons — Canetons — Petits coqs

Lehnherr frères

le magasin spécialisé - Neuchâtel - Tél. 25 30 92

Pour le ski



Télesiège

Schwandfeldspitz

● Skilift Tschenten

● Télesiège Möser

FAN, 25.11.

Au Studio de l'accordéon



Leçons individuelles par professeur diplômé.

VENTES

des meilleures marques d'accordéons et de guitares.

Portes-Rouges 133.
Tél. 25 07 76 ou (032) 83 26 28.

PEAUX

DE DÉCORATION

— housses pour sièges de voitures.

Mme Wagner, Pain-Blanc 17, Serrières.
Tél. 31 53 67.



Le grand boum...

GASTRONOMIE

TUNISIENNE

préparée spécialement à votre intention par des CUISINIÈRES TUNISIENNES
Toutes nos spécialités sont servies à la carte

« AU BON VIVANT » 1er étage

Danseuse et musique FOLKLORIQUE pour vous divertir après le repas

Un délice pour le palais et les yeux... une soirée qui dure un mois
NOTRE GRAND SUCCÈS

Pour vous servir... Anne-Marie et Freddy

PAQUES 1973



Demandez nos programmes détaillés pour MINI-VACANCES par avion.
22-14 014

VENISE Fr. 358.—
4 jours en train, du 20 au 23 avril, tout compris, dès Neuchâtel

PROVENCE-CAMARGUE Fr. 400.—
4 jours en car, du 20 au 23 avril, tout compris, dès Neuchâtel

TESSIN Fr. 180.—
2 jours en car, 22 et 23 avril, tout compris, dès Neuchâtel

POLOGNE Fr. 895.—
7 jours en avion, du 16 au 22 avril, tout compris, dès Genève

EGYPTE Fr. 1425.—
11 jours en avion, du 12 au 22 avril, tout compris, dès Genève

VOYAGES
AVV

GENÈVE Avenue d'Aïre 46 - (022) 457750
NEUCHÂTEL Rue des Moulins 9 - (038) 24 46 86
STE-CROIX Gare - (024) 6 42 33
VEVEY Rue J.-J.-Rousseau 4 - (021) 511518
YVERDON Rue du Casino 7 - (024) 23450

Coop Hit

doranda

paquet à 345 g

doranda

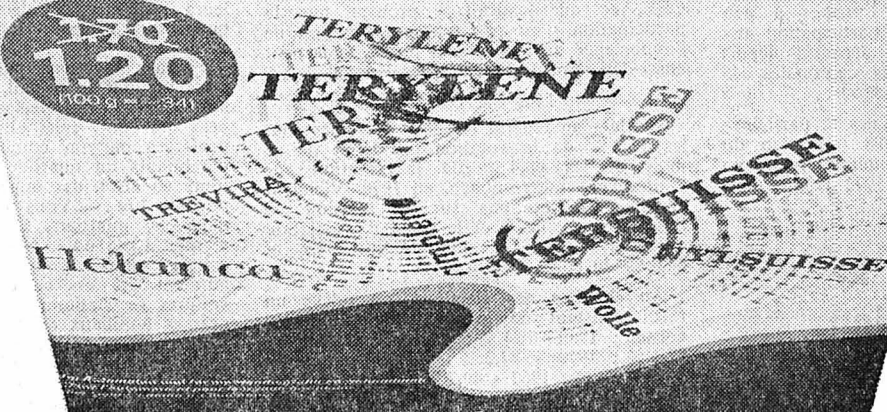
Einfüllgewicht
Poids au remplissage
Peso al riempimento
345 g
(100 g = 49)

170

Für alle modernen Gewebe und Wolle
Pour tous les tissus modernes et la laine
Per tutti i tessuti moderni e la lana

doranda

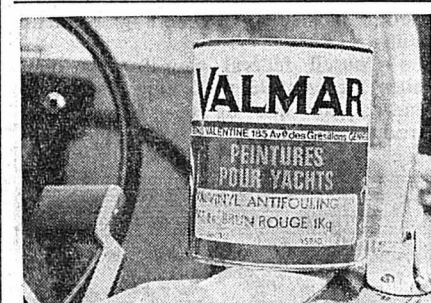
170



120

coop au lieu de 170

doranda pour toutes les fibres modernes, même la laine



Le meilleur anti-fouling actuel

En vente chez le concessionnaire agréé de la maison Valmar

Chantier naval FISCHER, Auvernier

Tél. 31 34 08.

CABARET-DANCING LA ROTONDE NEUCHÂTEL

Vendredi 16 mars
JEAN KRÉYON présente

LA NUIT DES CORSAIRES
Ambiance - Jeux - Cadeaux



LES RASSES sur Sainte-Croix
altitude 1200 m

LES PLANETS

Restaurant - Brasserie - bar
chambres-dortoirs (pour familles et groupes jusqu'à 45 personnes).

CENTRE SPORTIF NORDIQUE

vestiaires - douches - sauna
Ecole suisse de ski
2 remontées mécaniques 1200 m à 1600 m. Piste éclairée - piste de fond ballisée.
Grand parc pour voitures.
Tél. (024) 6 43 56.

PRÊTS

sans caution
de Fr. 500.— à 10.000.—

Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.

BANQUE COURVOISIER S. A.
2001 NEUCHÂTEL / (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom _____
Rue _____
Localité _____ FAN

CHANGEMENT D'ADRESSE

Nous informons notre clientèle et le public en général que nous transférons nos bureaux le 15 mars 1973 à l'adresse suivante :

RUE SAINT-HONORÉ 2 (2^{me} étage)
Immeuble Winterthur 2001 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 24 54 04

Nos bureaux resteront fermés le 14 mars (après-midi) et le 15 mars 1973.
AGENCE GÉNÉRALE DE NEUCHÂTEL André Calame

LA FEDERALE

Compagnie Anonyme d'Assurances

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal



hockey sur glace Chez les « pros » nord-américains

Les Canadiens de Montréal ont humilié l'équipe de Bobby Orr et Phil Esposito

On s'attendait à un duel de titans! Avec de fiers compétiteurs de la trempe de Phil Esposito, Bobby Orr, Ken Hodge, Wayne Cashman, Johnny Bucyk, Derek Sanderson et j'en passe, les

De notre correspondant à Montréal Jarco Jojic

Bruins de Boston avaient tout de même une pléiade d'étoiles à opposer aux puissants Canadiens de Montréal.

Eh! bien, non, le cas de Boston fut réglé en 20 minutes, sans bavures, sans appel et de la plus belle façon! Le « Tricolore » a vraiment le don de l'économie. Il a forcé le jeu sans répéter pendant le premier tiers-temps en inscrivant 4 buts avec brio. Au début du deuxième engagement, il a assis son avance en comptant un autre filet pendant que les Bruins inscrivaient le but de l'honneur. Par la suite, Esposito et ses camarades se sont cassés les dents contre une défensive impénétrable.

ORR HUMILIÉ
En bref, ce fut une joute où le Canadien a fait preuve d'une maîtrise inégalée dans tous les compartiments et où Boston a été maté, matraqué et coulé. Le jeu du « Tricolore » a été tellement superbe et efficace que même le super-défenseur Bobby Orr n'y a vu

que du feu! Pour la première fois de sa brillante carrière, Orr s'est fait désigner le banc des joueurs durant toute la période médiane par l'instructeur Armand Guidolin. Suprême humiliation pour qui connaît ce merveilleux professionnel. Il faut dire que celui-ci était sur la glace pour 3 des 4 filets des Canadiens à l'engagement initial et que Guidolin n'a pas digéré ses lacunes.

Cette impressionnante victoire récoltée devant une foule record de 18.960 spectateurs pourrait, toutefois, être contournée à l'équipe montréalaise. En effet, au cours de la joute, Chuck Lefley a été surnoisement mis en échec par Derek Sanderson et on a dû le transporter à l'hôpital. Après le départ de Lefley, c'est Claude Larose qui est venu s'insérer sur un trio complété par Yvan Cournoyer et Jacques Lemaire.

UNE CONSOLATION
La seule consolation des Bostonais réside dans la belle performance de Phil Esposito. En obtenant une assistance sur le but de Johnny Bucyk, le talentueux centre a atteint le cap des 102 points au classement des compteurs. C'est la quatrième saison consécutive qu'Esposito dépasse les 100 points, ce qui devient automatiquement un record de la Ligue nationale.

Chez les Canadiens, la satisfaction est à l'ordre du jour. Ils ont maintenant un impressionnant total de 100 points au classement de la division Est et bénéficient d'une priorité de 10 points sur les Rangers de New-York. Ces derniers ont, d'ailleurs, goûté à la médecine particulièrement nocive que leur ont administré les Canucks de Vancouver. Résultat: une indigestion de 4-3...

SIX BUTS DANS LE DÉTAIL
Voici, en détail, la façon dont ont été marqués les six buts de la rencontre entre les Canadiens et les Bruins:

MONTREAL: Etourdissants de rapidité, les Canadiens mettent en place un jeu de puissance. Marc Tardif pénètre dans le territoire des Bruins en s'amu-

sant habilement à la droite du but d'Eddie Johnston. Il aperçoit Guy Lafleur qui survient en trombe et lui relaie la rondelle. Vif comme l'éclair, le numéro 10 montréalais décoche un tir qui ne quitte pas la glace et bat Johnston impeccablement.

MONTREAL: Une combinaison entre Cournoyer et Lemaire amène celui-ci devant le défenseur Awrey. Lemaire ajuste un boulet mais Awrey s'interpose. Une deuxième tentative est contrée encore par Awrey qui se couche sur la glace. Finalement, Cournoyer s'empare du disque et loge son 35me but de la saison dans le haut de la cage de Johnston.

MONTREAL: Amorçant une attaque spectaculaire, Yvan Cournoyer et Jacques Lemaire se relaient le disque à grande vitesse. Lemaire prend facilement la mesure du défenseur Carol Vadnais et fait une passe de rêve à Cournoyer. Le marchand de vitesse du Bleu-Blanc-Rouge passe devant le cerbere des Bruins et le déjoue d'un court lancer du revers.

MONTREAL: Le grand Frank Mahovlich entreprend une course inarrêtable qui le conduit derrière les filets

des Bruins. Il décide de passer à Claude Larose arrivant à toute vapeur. Le numéro 15 des Canadiens loge le disque derrière le gardien Eddie Johnston complètement dégoûté. Ross Brooks s'amène pour garder la forteresse bostonnaise.

EN DEUXIEME PERIODE
MONTREAL: Le « Tricolore » installe un nouveau jeu de puissance. Tout en acceptant une passe de Réjean Houle à la ligne bleue, Guy Lafleur remet la rondelle au défenseur Jacques Laperrière. Le colosse des Canadiens catapulte une bombe que Brooks retient tout en amorçant un retour. L'opportuniste Marc Tardif évite une sévère mise en échec de Don Awrey et enfle son 20me but de la campagne dans le haut de la cage.

BOSTON: Esposito amorce une descente. Il longe la clôture et pénètre dans le territoire montréalais. Murdoch étant occupé à bousculer Vadnais, Johnny Bucyk s'empare de la rondelle que lui adresse Esposito et dépose celle-ci dans le coin gauche du filet à Ken Dryden, pour son 33me but de la saison.

Guy Lafleur, jeune attaquant redouté LE SUCCESSEUR DE BÉLIVEAU ?

Né à Thurso (Québec) le 20 septembre 1951, Guy Lafleur mesure 1,83 m pour 80 kg.

Guy Lafleur est entré dans l'organisation des Canadiens de Montréal pour la saison 1971-1972. Malgré la publicité tapageuse dont il a été victime (la télévision le portant aux nues, les journaux le consacrant déjà comme le maître incontesté du poste laissé vacant par

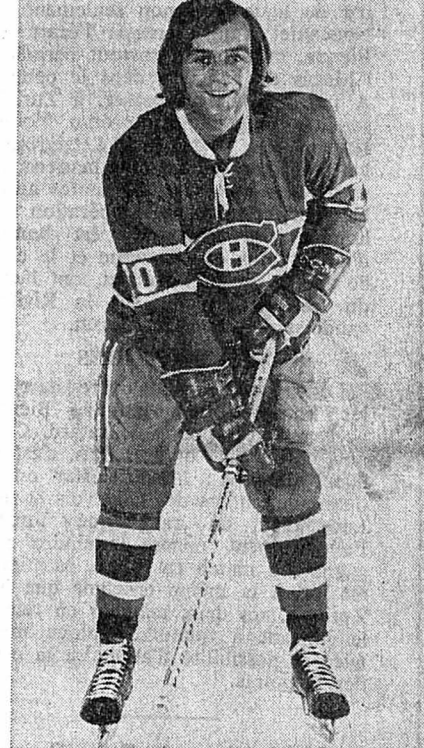
l'incomparable Jean Béliveau) ce jeune joueur a immédiatement fait sa marque chez les professionnels.

Il est vrai que Lafleur avait tout pour lui. Son hockey junior entièrement passé aux Remparts de Québec de la Ligue junior majeure du Québec, l'a révélé aux attentifs dépisteurs de talents des Canadiens de Montréal. Sa seule présence au Colisée de la vieille capitale déplaçait 10 à 12.000 personnes et sa dernière saison avec les Remparts fut ponctuée d'un record. Plus de 100 buts!

L'an passé, alternant au centre et à l'aile droite, mais visiblement mal à l'aise dans le rôle de « star » qu'on lui avait confié de force, Guy Lafleur a enfilé 29 buts et fourni 35 assistances, soit 64 points. Cette saison, il excelle en s'alignant sur le trio des jeunes, c'est-à-dire en compagnie de Marc Tardif et Réjean Houle. Le gérant général Sam Pollock devra se montrer habile et généreux s'il veut conserver cette ligne au sein des Canadiens, car les Nordiques de Québec, de l'Association mondiale de hockey, ont fait des offres alléchantes aux trois joueurs!

Guy Lafleur possède un maniement du bâton exceptionnel et ses tricotages sont désormais célèbres. Ses « tirs » sont redoutables et imprévisibles. Quand on le voit évoluer, on a la nette impression qu'il n'a pas encore donné toute la puissance dont il est capable. Le problème réside dans la confiance en ses moyens mais il y a parfois bien des raisons de douter de ceux-ci lorsqu'on joue pour une formation aussi prestigieuse que les Canadiens de Montréal!

Présentement, Lafleur cumule une fiche de 22 filets et 19 passes, soit 41 points au tableau des compteurs.



Résultats

Montréal - Boston 5-1; Chicago - Toronto 3-3; Détroit - New-York 3-6; Pittsburgh - Californie 1-2; N.Y. Islanders - Vancouver 9-3; Minnesota - Atlanta 3-0; Los Angeles - Saint-Louis 2-0; Montréal - Chicago 4-0; Buffalo - Montréal 2-4; New-York - Vancouver 3-4; Détroit - N.Y. Islanders 5-1; Minnesota - Pittsburgh 5-2; Atlanta - Californie 3-2.
--

Classements

Division Est				
Montréal	65	43	14	8 272 147 100
N.Y. Rangers	65	42	6	17 258 167 90
Boston	65	41	5	19 275 200 87
Buffalo	65	33	10	22 223 178 76
Détroit	65	32	11	22 218 197 75
Toronto	63	21	9	33 194 213 51
Vancouver	67	17	8	42 193 299 42
N.Y. Islanders	67	9	5	53 139 304 23

Division Ouest

Chicago	66	36	8	22 240 192 80
Philadelphie	66	31	9	26 247 222 71
Minnesota	65	31	8	26 212 191 70
St. Louis	65	27	10	28 191 205 64
Pittsburgh	66	27	7	32 212 212 61
Los Angeles	66	26	9	31 194 214 61
Atlanta	66	24	13	29 169 190 61
Californie	66	11	14	41 173 279 36

Les compteurs

Phil Esposito, Boston	102 points
Bobby Clarke, Philadelphie	90 (31-59)
Rick MacLeish, Philadelphie	85 (42-43)
Jean Ratelle, N.Y. Rangers	83 (38-45)
Jacques Lemaire, Montréal	79 (37-42)
Dennis Hull, Chicago	78 (35-43)

« MONDIAL » GROUP C La Norvège poursuit sa marche victorieuse

La Norvège a poursuivi sa marche victorieuse dans le tournoi mondial du groupe C, en Hollande. Elle a battu la Grande-Bretagne par 11-3 après avoir déjà mené par 10 à l'issue de la deuxième période. Les trois prétendants à la deuxième place (France, Hongrie et Hollande) se sont tous trois imposés relativement facilement.

Résultats: France - Danemark 6-3 (2-2-2-2-0); Hongrie - Chine 9-6 (2-0-4-3-3-3); Hollande - Bulgarie 8-5 (1-2-4-1-3-2); Norvège - Grande-Bretagne 11-3 (5-1-5-1-1-1). Classement: 1. Norvège 4-8 (33-8), 2. Hongrie 4-6 (28-12), 3. Hollande 4-6 (28-15), 4. France 4-6 (14-13), 5. Bulgarie 4-3 (13-16), 6. Chine 4-2 (12-19), 7. Danemark 4-1 (9-25), 8. Grande-Bretagne 4-0 (7-36).

football Intéressante réunion du comité exécutif

Le comité exécutif de l'Union Européenne de football (UEFA) s'est réuni à Rome sous la présidence de M. Sandor Barcs (Hon). Parmi les décisions prises, on relève en particulier la création d'une commission d'étude qui devra tenter de trouver les raisons de la baisse constante du nombre des spectateurs autour des terrains de football et proposer des « remèdes ». Cette commission est formée de MM. Roger Petit (Be), comme président, Italo Alldi (It), Alan Hardaker (GB), Erik Hilstrup (Da), Pierre Junquât (Fr), Hans Passlak (All-O) et Guenther Schneider (All-E).

A l'Union européenne

l'une des compétitions de l'UEFA et qui n'aurait pas couvert leurs frais, pourront désormais toucher une indemnité allant jusqu'à concurrence du 50 % de leur déficit.

Panathinaïkos suspendu

La Fédération grecque a suspendu pour trois matches consécutifs l'équipe de Panathinaïkos Athènes, à la suite des incidents violents qui avaient marqué, dimanche dernier, le match de championnat Olympiakos - Panathinaïkos.

Le Locle tenu en échec à Boudry

BOUDRY - LE LOCLE 2-2 (0-2)
MARQUEURS: Borel 6me; Bula 31er Kohler 28me (contre son camp). Miars 76me.

Initialement prévue il y a une quinzaine de jours, cette rencontre amicale a enfin pu être jouée. L'insistance vintelle de Boudry ou du Locle? Il semble bien que tous deux tenaient à sa mesure l'un à l'autre. Boudry voulait « tâter » à la ligue supérieure. Il y est parvenu. Il l'a même fait de belle manière.

Un seul regret, c'est que les Boudryens ne jouent pas plus souvent de cette façon. Ils auraient tout à y gagner et leur classement correspondrait mieux à leur réel valeur.

La Chaux-de-Fonds - Zurich renvoyé

La couche de neige étant encore trop importante sur la pelouse du Stade de la Charrière, le match de championnat suisse de ligue nationale La Chaux-de-Fonds - Zurich, ainsi que le match des réserves, ont été renvoyés. Le club chaux-de-fonnier n'a pas accepté la proposition faite par le F.C. Zurich de jouer cette rencontre à Neuchâtel.

Boffi ne sera pas opéré

Le chef de presse des Young Boys indique que l'état de santé de Pier-Angelo Boffi, qui avait dû être hospitalisé, s'est rapidement amélioré. La faculté a renoncé à procéder à l'opération qui était prévue pour mercredi.

cyclisme

Beaucoup de neige pour une épreuve dite « course au soleil »

Le Belge Walter Godefroot gagne à Valence une étape longue de... dix-neuf kilomètres

« Excuse-moi Jean-Luc, de t'avoir ravi la victoire ». Godefroot, une fois la ligne d'arrivée franchie à Valence, s'était tourné vers Molineris et regrettait, visiblement, d'avoir soufflé in-extremis la victoire au Français, au terme de la plus courte étape jamais couverte dans une grande course à étapes. Molineris avait en effet, attaqué à l'amorce du dernier kilomètre et avec une vingtaine de mètres d'avance filait vers le but, mais Godefroot, sortant du dernier virage à la tête du peloton, revint dans les tout derniers mètres et passa le Français, pratiquement sur la ligne. Puis on trouvait au classement Esclassin à la 3me place (le jeune Français confirme ainsi sa vélocité) et les Belges van Linden et Léman.

encore à gros flocons mercredi matin à Saint-Etienne — obligea d'abord les organisateurs à supprimer l'ascension et la descente du col de la République. Mais ce n'était pas fini. Cependant que certaines équipes, en voitures, gagnaient déjà Saint-Marcel-les-Annonay, les organisateurs apprenaient que certains petits cols que l'on devait emprunter en Ardèche, n'étaient pas tellement en bon état (plaques de verglas par endroits) et une nouvelle modification dut être apportée à l'itinéraire.

« Tout simplement parce qu'il n'y a aucune raison de changer. Quand on se trouve bien à quelque part, on y reste. Mes patrons sont charmants, c'est l'entente parfaite, sur tous les plans. Le cyclisme et la compétition me plaisent aussi plus que tout, pourquoi voudriez-vous que je laisse tomber ? »

Poulidor: « Dans Paris - Nice de cette année Eddy Merckx n'est que mon « challenger »... »

On connaît l'histoire de ces dames qui ne veulent pas vieillir, qui ont le même âge pendant cinq ou dix ans. Raymond Poulidor est lui, exactement à l'opposé de cette thèse. A chaque nouvelle saison, il a pour le moins, deux ans de plus. Ce n'est toutefois pas lui qui étale ces versions mensongères. Mais bien, — il faut l'avouer — et les journalistes, et le public. Depuis le temps qu'il participe à des compétitions, on l'affublé des qualificatifs de « quadragénaire », des appellations de « vieillard », de « pépé », quand on ne lui reproche pas de cumuler ses primes avec les rentes d'assurance-vieillesse...

ENCORE LA

A chaque fois qu'on aborde ce sujet directement avec lui, le Limousin ne manque pourtant pas de mettre bon ordre. Ce n'est pas la coquetterie qui l'y pousse, mais plutôt l'envie de rappeler qu'il est encore un peu-là. Encore que souvent, il esquisse un simple sourire, conscient qu'il est que tout ce battage fait autour de lui avive sa publicité personnelle: personne ne peut se tromper sur ce sujet: il est, et de loin, le plus populaire des pelotons.

« Je ne l'ai que 37 ans, précisez-le. Et encore, je ne les fêterai que le 15 avril prochain. Ne me vieillissez donc pas trop, cela va déjà assez vite comme cela. Par ailleurs, lorsqu'on dit ici et là que je courrais déjà avant la guerre, c'est faux, mais pas complètement... J'ai commencé chez les professionnels très exactement après la guerre... d'Algérie, à laquelle j'ai malheureusement participé, ce qui m'a fait perdre passablement de temps dans mon métier. »

Poulidor est en effet venu au cyclisme en 1961. Il commence donc sa treizième saison. Sa treizième saison assis chez l'équipe Mercier. Pourquoi cette fidélité qui est presque exceptionnelle! Seul Gimondi n'avait jamais changé jusque là, chez les grands, mais des événements extérieurs à sa volonté l'ont obligé à signer ailleurs.

L'HEURE DE LA RETRAITE ?

La retraite viendra toutefois un jour. Mais elle n'est ni fixée, ni même programmée. « Elle se dessinera seule, d'elle-même. Lorsque les jambes ne suivront plus, lorsque les résultats ne seront plus ce qu'ils sont. »

Classement général: 1. Eddie Merckx (Be) 11 h 17'45"; 2. Grosskost (Fr) 11 h 17'57"; 3. Mortensen (Dan) 11 h 17'58"; 4. Poulidor (Fr) 11 h 18'03"; 5. Gonzales-Lineras (Esp) 11 h 18'05"; 6. Van Springel (Be); 7. Delisle (Fr) même temps; 8. Rosiers (Be) 11 h 18'06"; 9. Ocana (Esp) même temps; 10. Pijnen (Hol) 11 h 18'07"; 11. Ovion (Fr) 11 h 18'11"; 12. Zoetemelk (Hol) 11 h 18'13"; 13. Hébard (Fr) même temps; 14. Van Linden (Be) 11 h 18'17"; 15. Bellone (Fr) 11 h 18'21"; 16. Tabak (Hol) 11 h 18'27"; 17. de Geest (Bel) 18'30"; 18. Lopez-Carril (Esp) 11 h 18'33"; 19. Harrison (GB) même temps; 20. Molineris (Fr) 11 h 18'35".

« Il y a deux ans, à 35 ans, on m'avait fait croire que je n'avais plus rien à faire dans le Tour de France. Je n'ai donc pas participé à l'épreuve 1971. Mais je n'ai pu rester tranquille, à tel point que j'ai accepté le contrat proposé par un poste périphérique, et que j'ai ainsi fait tout le parcours... un jour avant, faut retrouver les amis, l'ambiance du peloton. Voilà pourquoi je serai encore de la partie cette année. L'année prochaine si tout va bien. »

MERCKX « CHALLENGER »...

« Je pense avoir toujours autant de chances de gagner ce Paris-Nice que l'an dernier. En 1972, j'avais 16" de retard sur Merckx, à Nice. Maintenant, j'en suis à moins dix-huit. Et, dans la Turbie, j'ai démontré que je suis allé plus vite que Merckx. Je suis un peu dans la position du champion. Merckx, c'est le « challenger »... »



NOUVEL ÉCHEC. — Les Polonais se sont montrés maladroits devant les buts de Clerc. Chowaniec va subir un nouvel échec sous les yeux d'Hofmann, Sprecher et Sgualdo. (Téléphoto AP)

Courte défaite des Suisses face à l'équipe de Pologne

POLOGNE - SUISSE 3-1 (1-0, 2-0, 0-1)

MARQUEURS: Bialynicki 4me et 27me; Szeja 37me; Durst 42me.

POLOGNE: Kosyl; A. Slowackiewicz, Fryzlewicz; R. Goralczyk, Czachowski; Szeplaniak, Janiszewski; Szeja, Jaskierski, Bialynicki; Zientara, Slowackiewicz, Kacik; Obloj, Zurek, Kajzerk; Batkiewicz, Tokarz, Chowaniec.

SUISSE: Clerc; Hofmann, Sgualdo; Aeschlimann, Leuenberger; Henzen, Locher; Neiningger, Durst, Sprecher; Jenni, Dellsperger, Willmann; Dubois, Pargaetz, Henry.

ARBITRES: MM. Soberzky (Aut) et Korczyk (Pol).

NOTES: Patinoire de Katowice, 3500 spectateurs. En cours de partie, Clerc cède sa place à Jaeggli. La Pologne change elle aussi de gardien (Wojtinek pour Kosyl). Pénalités: 3 x 2 minutes contre la Pologne et 1 x 2 minutes contre la Suisse.

BONNE ORGANISATION
Privée de Furrer, l'équipe suisse ne doit pas seulement ce résultat honorable à la réforme de son adversaire.

Elle a fait preuve de beaucoup de combativité et d'une bonne organisation sur le plan défensif. Son rendement alla en s'améliorant au fil des minutes, ce qui indique que la condition physique est maintenant parfaitement au point. Il n'en reste pas moins que la rencontre fut d'un niveau général très moyen.

Cette courte défaite devant une équipe du groupe A ne doit donc pas faire naître un optimisme exagéré à la veille du tournoi mondial de Graz.

Les Polonais entamèrent la rencontre à très vive allure et c'est le plus logiquement du monde que Bialynicki — un excellent technicien — ouvrit la marque après quatre minutes de jeu déjà. A la 11me minute, Delsperger eut une excellente occasion d'égaliser mais il ne parvint pas à la transformer. On pouvait penser que les Polonais allaient rapidement augmenter leur avance mais il n'en fut rien. Plus les minutes passaient, plus leurs mouvements devenaient confus.

ENFIN UNE REUSSITE
L'équipe helvétique allait être plus heureuse après le début de la troisième période. Après 1'306 de jeu, Duerst parvenait à débordier la défense polonaise et il ne laissait aucune chance au gardien polonais. Encouragés par cette réussite, les Suisses réussirent alors à semer la perturbation au sein de la défense polonaise. Cette bonne période ne dura cependant guère. Les Polonais reprirent bien vite leur vaine domination, ils marquèrent même un quatrième but, à la 53me minute, toujours par Bialynicki. Mais le point fut annulé pour canne levée.



La 17^{me} journée du championnat suisse s'annonce aussi serrée que la précédente Fribourg à Saint-Jacques, Granges au Hardturm VERRA-T-ON LA DIFFÉRENCE ENTRE LES PREMIERS ET LES DERNIERS ?

Ne pleurons point trop sur la maigrichonne récolte de buts de dimanche dernier, puisqu'elle a permis aux journalistes de trouver tous le même cliché, sans se casser la tête: «Jeu à l'italienne». Pourquoi pas, tant que le zéro à zéro rapportera un point!

La «trouille» s'installe déjà, alors que les cerises n'ont pas encore fleuri. Le prochain dimanche ne présente rien de bon, plusieurs matches sentant leur tonne de béton. Si j'en parle, c'est pour être démenti; donc, il y aura de la joie.

A noter dans les pensées stratégiques: Lugano et Sion ont joué deux fois de suite à domicile, Saint-Gall deux fois chez l'adversaire. Vu ?

Bâle - Fribourg (1-0)

Qui court après Bâle, ce Bâle se sortant des pires guépriers sans pitié? Un tas de petits rigolos ne faisant pas le poids, ou, s'ils le font, c'est que notre bon football a fichu le camp. Quoi qu'il en soit, s'il est deux points qui feraient le bonheur des uns et des autres, c'est bien ceux qui seront distribués à Saint-Jacques où la sainte Ni-

touché de céans ne lâche pas volontiers l'essentiel.

Ah! si Fribourg nous réservait une bonne surprise. Je l'attends.

Grasshoppers - Granges (2-1)

Même recette pour ce match que pour le précédent, à la différence que Grasshoppers a parfois des «blancs». Ce qui a réussi à La Chaux-de-Fonds, au Hardturm, peut se reproduire, parce que Granges y est souvent bon. Enfin! on verra bien s'il y a une différence entre les premiers et les derniers.

Lausanne - Sion (3-1)

C'est le derby dit «derby du mullet», le gagnant s'honorant d'un membre de plus! Mascotte ou saucisson? Les auteurs s'interrogent. N'empêche qu'en plein vingtième siècle, c'est un âne qui est chargé de ramener le public au stade.

Sion est imbattu depuis un bout de temps, sa dernière défaite remontant au 16 septembre! Lausanne, en reprise, peut mettre un terme à cette série,

mais Sion défendra âprement sa vedette cantonale, le mulot.

La Chaux-de-Fonds - Zurich (5-2)

Tombera ou pas sous le folklore hivernal? La neige a autant de peine à s'en aller que les points à rappliquer. Doucement, La Chaux-de-Fonds effleure les basques des relégués et, ma foi, si le terrain le permet, qu'elle se «farcisse» ces Zuricois si piètres marqueurs de buts.

Chiasso - Winterthur (2-3)

Au début, Chiasso faisait son nid à coups de un à zéro. Il a rabaisé son caquet, se contentant maintenant de zéro à zéro. Ce qui a réussi contre Zurich et Sion ne le sera-t-il pas contre Winterthur?

Saint-Gall - Servette (0-4)

Tout porte à croire que Servette ne sera pas à la noce, Saint-Gall ayant gagné les trois derniers matches à domicile. Mais le terrain sera-t-il praticable? Serré de près par le malheur, Saint-Gall ne sera pas trop délicat sur

le choix des moyens. Servette a perdu lors de ses trois derniers déplacements.

Young Boys - Lugano (1-0)

Le Wankdorf est souvent un bon baromètre pour juger de la valeur du visiteur. Avec son match de retard, Lugano est théoriquement à un point de Bâle, qui doit encore se déplacer au Cornaredo.

Je tiens la place de Lugano pour une joyeuse farce. Pas besoin de me gratter sous le bras pour rire. Avec dix-huit buts marqués, les avants occupent le dixième rang. Saint-Gall, dernier, n'en a réussi qu'un de moins. Or, une forte défense ne fera jamais tout. A démentir!



LA MÉFIANCE. — Elle sera de rigueur pour tout le monde, particulièrement pour Grasshoppers, représenté ici par Noventa (à gauche), Becker et Dimmeler. (Photopress)

En ligue B, l'espoir est quasi général! Bienne - Mendrisiostar retient tout spécialement l'attention

La seizième journée du championnat de ligue B a non seulement vu Neuchâtel Xamax creuser l'écart sur Bienne, mais elle a surtout permis à Chênois de revenir «dans le coup». A priori, il devait passer, à Zurich, sous le joug du néo-promu Young Fellows. Or, il quitta le Letziground les points en poche, tout heureux de sa victoire moins de 24 heures après la défaite de Bienne. L'opération des hommes de Pasmady est bonne, d'autant plus que Lucerne et le chef de file, Neuchâtel Xamax, ont lâché du lest, le premier sur la Riviera vaudoise, le second au Tessin.

Le regroupement s'opère derrière les hommes de Mantula, Bienne accusant trois points de retard, Chênois et Lucerne quatre. Puis, c'est le début du trou: Mendrisiostar est à quatre longueurs des Genevois et des Lucernois; un rang que Young Fellows peut encore atteindre s'il gagne son match en retard. Martigny est loti à la même enseigne que les Zuricois, ses deux matches en retard le laissant à quatorze points, mais avec la possibilité d'atteindre la cote des 18 points.

Bruhl-Martigny le 7 ou 8 avril
Le comité de la ligue nationale a fixé au 7 ou 8 avril le match du championnat de ligue B Bruhl - Martigny, renvoyé dimanche dernier.

Si la tête du classement a subi quelques modifications, il en va de même en queue où Buochs et Aarau n'ont pas laissé passer leur chance de combler une partie de leur retard sur Bellinzone et Wettingen.

C'est donc sous le règne de l'incertitude que se poursuit le championnat et que s'annonce, notamment la 17^{me} journée dont le point culminant se situera à la Gurzelen (Bienne - Mendrisiostar).

A LA GURZELEN
Auteur d'un spectaculaire retour contre Etoile Carouge, Mendrisiostar a imposé, une semaine plus tard, le partage des points au chef de file. Le voici maintenant face à Bienne, ce Bienne battu à la régulière par Etoile Carouge. Quel sera le verdict de la Gurzelen? Bienne ne peut se permettre un nouveau faux pas; or, l'équipe tessinoise n'a aucune raison de douter de ses possibilités, l'appétit venant en mangeant...
Pour sa part, le chef de file sera de nouveau en voyage. A Wettingen. Les positions acquises au classement par les deux antagonistes parlent en faveur des hommes de Mantula: sur leur valeur intrinsèque, ils sont à même de s'imposer. Mais attention: Wettingen lutte contre la relégation!
Et si Neuchâtel Xamax a de bonnes raisons de gagner en fonction de l'incertitude régnant à Bienne, Lucerne (contre Aarau à l'Allmend) et Chênois (chez lui contre Buochs) ne

voudront pas laisser passer l'occasion, si occasion il y a. Indéniablement, du quatorze de tête, Bienne seul est en réel danger. A moins que «Dame Surprise» ne vienne jeter le trouble dans les officines neuchâteloise, lucernoise et genevoise.

UNE ENIGME
Quant aux francs-tireurs (Vevey et Etoile Carouge), ils seront opposés à des adversaires dont il conviendra de se méfier. Les élèves de Cuissard vont à Martigny, affronter un adversaire dont il n'est pas facile de définir le degré de préparation, les deux premiers matches de cette reprise ayant dû être renvoyés. Mais, chez eux, les Valaisans restent toujours des adversaires difficiles à manier. Finalement, compte tenu de la victoire de Vevey à Wettingen, de son match nul contre Lucerne et des jours d'inactivité supplémentaires «accordés» à Martigny, un match nul se surprendrait personne.

Etoile Carouge, pour sa part, devrait gagner à domicile, contre un Young Fellows moins «saignant» qu'en automne.
Battu par le surprenant Buochs, Bellinzone doit effacer sa contre-performance. En recevant Bruhl — un mal classé comme lui — il tentera de se réhabiliter aux yeux des «tifosi». A priori, il en a les moyens: Depriati, Genazzi, Guidotti, Serensen, Jorio sont des atouts. Et pas des moindres!

P.-H. B.

PRONOSTICS SPORT-TOTO PRONOSTICS

1. Bâle - Fribourg. — Le Pingouin veut-il jouer à la grenouille et se faire aussi gros que le bœuf? Chez eux, les Rhénans sont maîtres et seigneurs; ils joueront donc au chat et à la souris avec les petits protégés de Saint-Léonard. 1 1 1

2. La Chaux-de-Fonds - Zurich. — Si une expédition polaire enchantée pas la bande à Kœbi, elle permettra au moins de mieux juger de la valeur de nos braves yétis des Montagnes neu-

châteloises dont l'entrée en lice, à Berne, n'a pas été brillante. X 2 2

3. Chiasso - Winterthur. — Une hirondelle ne fait pas le printemps et, pourtant, les lions espèrent trouver un temps élément en Suisse méridionale. X X X

4. Grasshoppers - Granges. — C'est bien le diable si les Sauterelles ne coupent pas l'herbe sous les pieds des modestes Soleurois dont le séjour en LNA n'est pas de tout repos. X 1 X

5. Lausanne - Sion. — Si les Vaudois ont de nouveau la dent longue, les Sédunois sentent pousser leurs griffes; donc, le pronostic de la rencontre à la Pontaise doit englober les trois éventualités. 1 X 2

6. Saint-Gall - Servette. — Un long déplacement pour une petite rencontre: c'est le menu réservé aux Genevois qui ont déjà bien apprécié la cuisine rhénane. X 1 1

7. Young Boys - Lugano. — Les Tessinois n'hésiteront pas à jouer leur sérénade sous la tribune du Wankdorf afin d'attirer les jeunes boys et, du même coup, sauter plus haut que les Sauterelles. X 2 X

8. Bellinzone - Bruhl. — Les deux petits «B» multiplieront les ronds de jambe mais ne s'éloigneront guère de la zone dangereuse. Des places meilleures au classement ne sont pas à la portée de leurs «mollets». X X X

9. Bienne - Mendrisiostar. — Skiba fera bien de numérotiser les abattis de ses «poulains» avant de les laisser valser avec la star de Mendrisio, qui a retrouvé beaucoup de «pep». X 1 X

10. Etoile Carouge - Young Fellows. — Les Jeunes Compagnons jouent de malheur car ils devront à nouveau se colleter avec des Genevois dont la cote est en hausse. Ils risquent fort de voir leur classement flotter. 1 1 1

11. Lucerne - Aarau. — Un dimanche de tout repos pour le lion qui se pourlèche déjà les babines en rêvant à la deuxième place du classement général. 1 1 1

12. Martigny - Vevey. — Tout est possible dans cette rencontre où les atouts sont bien répartis et les ambitions nettement définies. 2 X 1

13. Wettingen - Neuchâtel Xamax. — Sans être chauvin, nous mison sur les Britchons qui savent, depuis quelque temps, garder la tête froide. X 2 2

classements

Ligue A

1. Bâle	16	9	4	3	31	21	22
2. Grasshoppers	16	8	4	4	36	22	20
3. Lugano	15	7	5	3	18	17	19
4. Winterthur	16	7	5	4	28	17	19
5. Sion	15	7	4	4	21	20	18
6. Zurich	16	7	4	5	22	18	18
7. Lausanne	16	6	5	5	31	20	17
8. Servette	16	7	3	6	22	17	17
9. Young Boys	16	7	2	7	23	23	17
10. Chiasso	16	5	4	7	12	23	14
11. La Chx-de-Fds	15	4	6	19	26	13	13
12. Fribourg	16	2	6	8	13	22	10
13. Granges	16	3	3	10	12	28	9
14. Saint-Gall	15	3	2	10	17	31	8

La saison dernière

1. Bâle	16	10	6	—	40	18	26
2. Zurich	16	11	3	2	33	16	25
3. Grasshoppers	16	9	4	3	30	16	22
4. Young Boys	16	8	5	3	29	15	21
5. Lausanne	16	7	5	4	34	21	19
6. Winterthur	16	7	3	6	22	20	17
7. Sion	16	5	5	6	24	24	15
8. Lugano	16	4	7	5	21	23	15
9. Servette	16	6	3	7	25	34	15
10. Granges	16	3	7	6	16	25	13
11. La Chx-de-Fds	16	3	6	7	18	27	12
12. Saint-Gall	16	2	5	9	18	30	9
13. Bienne	16	2	4	10	18	37	8
14. Lucerne	16	3	1	12	12	34	7

Notre classement
Nous attribuons les points de la façon suivante pour établir notre classement:
Victoire = 2 points.
Egalité = 1 point.
Défaite = 0 point.
Trois buts marqués et plus = 1 point supplémentaire.
Aucun but marqué = 1 point en moins.
Match nul 0-0 = moins 1 point.

1. Grasshoppers	0-0	—	1	24
2. Bâle	0-0	—	1	22
3. Lausanne	0-0	—	1	18
4. Winterthur	1-0	—	2	18
5. Sion	0-0	—	1	17
6. Lugano	3-2	3	16	
7. Young Boys	2-0	2	16	
8. Servette	0-0	—	1	13
9. La Chx-de-Fds	0-2	—	1	11
10. Zurich	0-0	—	1	11
11. Granges	2-3	—	7	
12. Fribourg	0-0	—	1	6
13. Chiasso	0-0	—	1	3
14. Saint-Gall	0-1	—	1	2

Les marqueurs
15 buts: Risi (Winterthur).
10 buts: Grahn (Lausanne).
8 buts: Bruttin (YB), Kunzli (Zurich), Cucinotta (Lausanne).

Ligue B

1. Neuchâtel X	16	11	3	2	47	17	25
2. Bienne	16	10	2	4	33	19	22
3. Lucerne	16	8	5	3	34	19	21
4. Chênois	16	9	3	4	29	18	21
5. Mendrisiostar	16	5	7	4	28	17	15
6. Young Fellows	16	5	7	4	20	22	15
7. Vevey	16	6	3	7	23	28	15
8. E. Carouge	16	5	5	6	23	30	15
9. Martigny	14	5	4	5	15	23	14
10. Wettingen	16	4	5	7	17	28	13
11. Bellinzone	15	3	5	7	12	18	11
12. Bruhl	15	3	5	7	20	31	10
13. Aarau	16	3	4	9	14	26	10
14. Buochs	15	2	4	9	20	34	8

Les marqueurs
12 buts: Blusch (NE Xamax).
10 buts: Rub (NE Xamax).
9 buts: Mathez (NE Xamax).
8 buts: Schindlerholz (Vevey) et Tippet (Vevey).

Dix experts vous proposent...

BULLETIN DE SANTÉ

BALE. Premier. Vingt-deux points. Première absence de Siegenthaler, débuts de Ries. Sur huit déplacements, n'a remporté que trois fois la victoire.

LA CHAUX-DE-FONDS. 11me. Treize points. Un match de retard. Première absence de Sandoz et débuts de Mainka. A perdu les quatre derniers matches, dont deux à la Charrière.

CHIASO. 10me. Quatorze points. La plus faible ligne d'avants avec la grangeoise. Première absence de Sulmoni. Neuf derniers matches sans victoire.

FRIBOURG. 12me. Dix points. Seule équipe avec seulement deux victoires. Record des partages, dont trois lors des quatre derniers matches.

GRANGES. 13me. Neuf points. Premier but pour Hurni. Parmi les absents: Salzmann, Hirt, von Burg, Rebmann, Muller, Maradan.

GRASSHOPPERS. 2me. Vingt points. La meilleure ligne d'avants. Absences de Staudenmann, Schneeberger, Meier. Débuts de Becker.

LAUSANNE. 7me. Dix-sept points. Deuxième absence de Richard et de Parietti. Invaincu lors des cinq dernières parties.

LUGANO. 3me. Dix-neuf points. Un match de retard. La meilleure défense avec celle de Servette et de Winterthur. Première défaite de Lutrop.

SAINT-GALL. Dernier. Huit points. Un match de retard. La plus mauvaise défense. A joué sept fois sans marquer de but.

SERVETTE. 7me. Dix-sept points. Sur les cinq derniers matches, en a joué quatre sans marquer de but (!) tout en ne récoltant que trois points, tous trois aux Charmilles.

SION. 5me. Dix-huit points. Un match de retard. Absence de Weibel. Quentin en douzième homme. Invaincu depuis huit dimanches!

WINTERTHOUR. 3me. Dix-neuf points. Joue pratiquement tous ses matches dans la même formation. Invaincu chez lui.

YOUNG BOYS. 9me. Seize points. Premier but de Vægeli. Première défaite de Messerli. Peters absent depuis cinq dimanches.

ZURICH. 5me. Dix-huit points. A joué sept fois sans marquer de but, Kunzli ayant obtenu les siens (huit) en quatre rencontres.

A. E.-M.

Ne toussiez plus la nuit*

La toux chasse le sommeil. Après chaque quinte vous espérez pouvoir enfin dormir, mais la toux recommence, l'énervernement grandit.

*Pour calmer ces quintes de toux et retrouver votre bon sommeil, vite prenez de l'excellent Sirop des Vosges Cazé.

Demain, après une nuit reposante, votre toux sera apaisée, Sirop des Vosges Cazé, actif, énergique agréable au goût!

Sirop des Vosges

Le bilan de 1972 est plutôt flatteur

La Société cantonale neuchâteloise tient son assemblée générale samedi à Corcelles

La Société cantonale neuchâteloise de tir va tenir son assemblée générale annuelle à Corcelles, ce samedi 17 mars. Fondée en 1881, elle est proche, aujourd'hui, de son centenaire et la réunion de ses délégués en cet avant-printemps va revêtir un sens particulier puisqu'ils ont en point de mire le Tir cantonal de cet été.

SATISFACTIONS
A Corcelles, ils ne manqueront pas d'établir le bilan de la précédente saison, dont ils ont toutes les raisons de se féliciter. Les ombres au tableau, en effet, sont fort peu nombreuses et l'on peut dire que l'exercice 1972 s'est déroulé pour eux sans heurt aucun.

Ils possèdent, actuellement, des champions chevronnés, les Pierre-Alain Dufaux, Rolf Gugolz, Jean-Louis Boichat, Georges Beuret, Fridolin Fischli, Jean Wenger, Jean-Louis Roquier, Henri Buchs, Gérard Burgat et autres Frédy Jeanmairet, qui ont donné le ton, l'an dernier, aux tireurs de compétition et qui viendront à Corcelles recevoir leur couronne.

Ils ont perdu, peut-être, une partie de leurs effectifs aux exercices militaires, mais dans des proportions tellement infimes qu'il est inutile d'en parler.

Ils ont organisé un championnat cantonal de groupes qui a obtenu un réel succès, où l'on a vu les «Armes de guerre» de Peseux et les «Mousquetaires» de Corcelles jouer les animateurs d'une épreuve relativement difficile.

Au pistolet, l'«infanterie» du chef-lieu, championne cantonale pour la seconde fois consécutive, a bien été éliminée aux tirs principaux sans autre forme de procès, mais l'équipe des «Armes Réunies» de La Chaux-de-Fonds a pris part à la finale de Saint-Gall. C'est une référence.

Au concours individuel à 300 m, les tireurs neuchâtelois ont couché sur leurs positions, tandis qu'ils ont ren-

forcé leurs effectifs, et de belle façon, à l'arme de poing. L'équilibre est ainsi solidement rétabli.

UNE COURBE QUI MONTE

Chez les jeunes tireurs, on hisse le pavais. La courbe ascensionnelle que l'on espérait s'est gentiment dessinée et, même si la «remontée» reste dans des proportions restreintes, elle n'en existe pas moins. Par les temps qui courent, c'est déjà spectaculaire. La preuve, c'est qu'on a organisé 21 cours sur l'ensemble du territoire cantonal contre 16 un an plus tôt. Il est des comparaisons qui ne trompent pas.

Au tir en campagne à 300 m, la «Noble Compagnie des Mousquetaires» de Neuchâtel a atteint la moyenne exceptionnelle de 80,277 p. qui lui a valu l'une des meilleures places au palmarès fédéral, tandis qu'Armin Bohren, de Couvet, prenait la tête du classement individuel avec ses 88 p. inégalés. Au pistolet, les 92,500 p. de moyenne

BIENTÔT LE TIR CANTONAL

Les Neuchâtelois sont ainsi prêts à fêter le 125^{me} anniversaire de leur République. Ils le marqueront d'un concours d'ouverture et d'un Tir d'armée peu fréquent en ces lieux et qui les mettront sur le même pied que d'autres associations cantonales aux évolutions plus nombreuses. Ils sont aujourd'hui au seuil d'une saison particulièrement chargée, qu'ils mettront à profit pour défendre mieux encore une cause noble, en butte à bien des critiques. On peut leur faire confiance si l'on sait l'état actuel des travaux préparatoires du Tir cantonal de Pierre-à-Bot et des inscriptions.

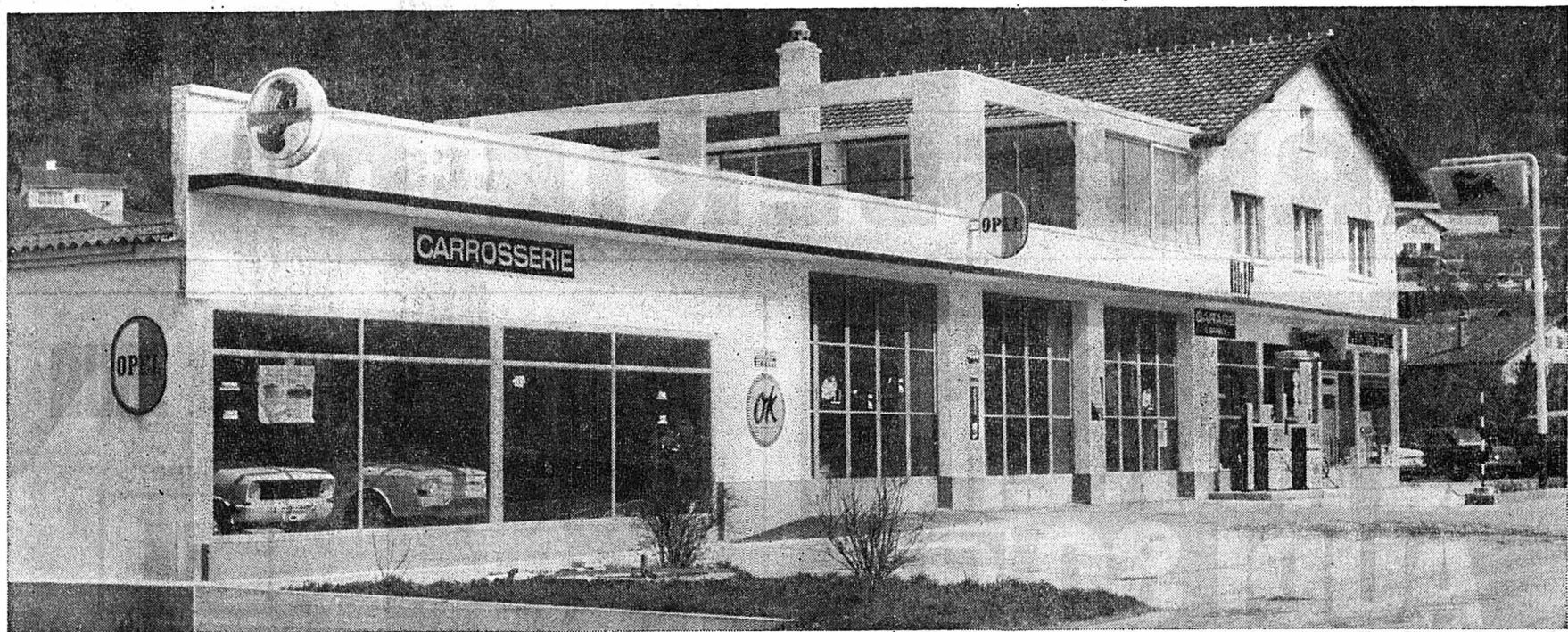
Certes, ils n'ont pas encore fait le plein, mais ils n'en ont pas moins acquis des certitudes qui ne souffrent aucune équivoque. L. N.

automobilisme L'incertitude plane sur le Grand prix d'Allemagne (5 août)

Le Grand prix d'Allemagne, comptant pour le championnat du monde des conducteurs, dont le déroulement est prévu le 5 août prochain sur le circuit du Nurburgring, dans l'Eifel, n'aura peut-être pas lieu en raison des trop grandes exigences financières des constructeurs. L'accord définitif n'a, en effet, pas encore été conclu avec ces derniers qui réclament 800.000 marks pour s'aligner au départ.

L'Automobile-club d'Allemagne, organisateur du Grand prix, pourrait rechercher des formules de remplacement au cas où le désaccord entre les deux parties subsisterait. C'est ainsi que M. Hans-Jürgen Linden, directeur administratif de l'A.C.A., a offert à MM. John Webb, directeur de l'Association des formules 5000, et Andrew Ferguson, porte-parole de l'Association mondiale des formules deux, la possibilité de présenter leurs voitures sur le circuit de l'Eifel.

L'Automobile-club allemand cherche ainsi à éviter la situation qui s'était produite lors du Grand prix d'Allemagne 1970. L'épreuve avait dû être transférée sur le circuit de Hockenheim à la suite du boycottage du Nurburgring par l'Association internationale des pilotes, qui avait jugé les conditions de sécurité insuffisantes.



Garage et carrosserie dotés d'un équipement moderne

GARAGE E. BARBEY

Distributeur OPEL pour le Val-de-Ruz et environs

DOMBRESSON 53 28 40



1963-1973

DIX ANS AU SERVICE DE LA CLIENTÈLE

Notre souci:

- Donner satisfaction
- Etre au service de chacun
- Fournir un travail soigné
- Améliorer nos installations afin de répondre aux exigences de la technique moderne.

Ouvrir une carrosserie: Pourquoi?

- Permettre à nos clients de nous remettre leurs voitures pour TOUS TRAVAUX d'entretien et de réparation.

Nous sommes fiers de ces dix ans d'activité. Mais les améliorations apportées à nos divers services n'ont été possibles que grâce à la fidélité de nos clients. Nous tenons à les remercier de leur confiance.

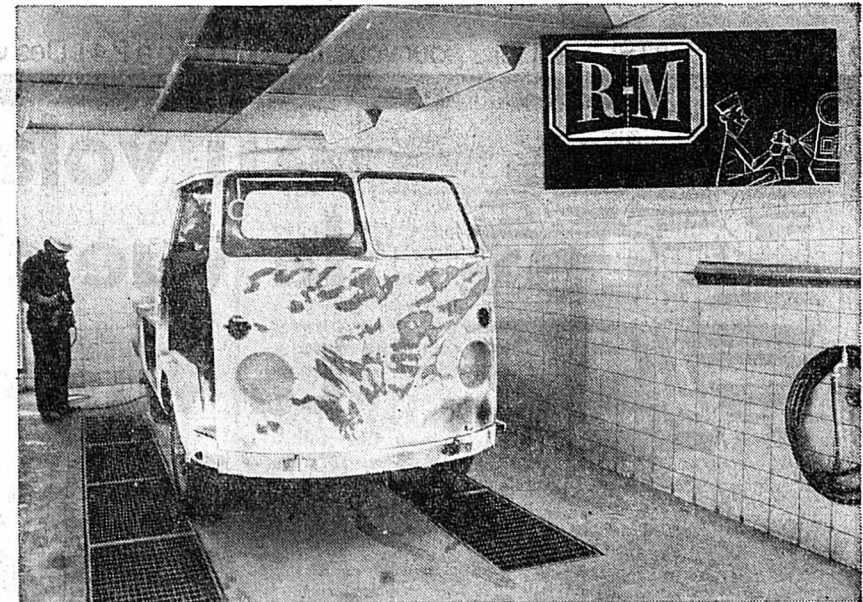
SERVIR ET AMÉLIORER
TELE A ÉTÉ
ET RESTERA NOTRE DEVISE

Ventes - Echanges - Réparations
de toutes marques de voitures.

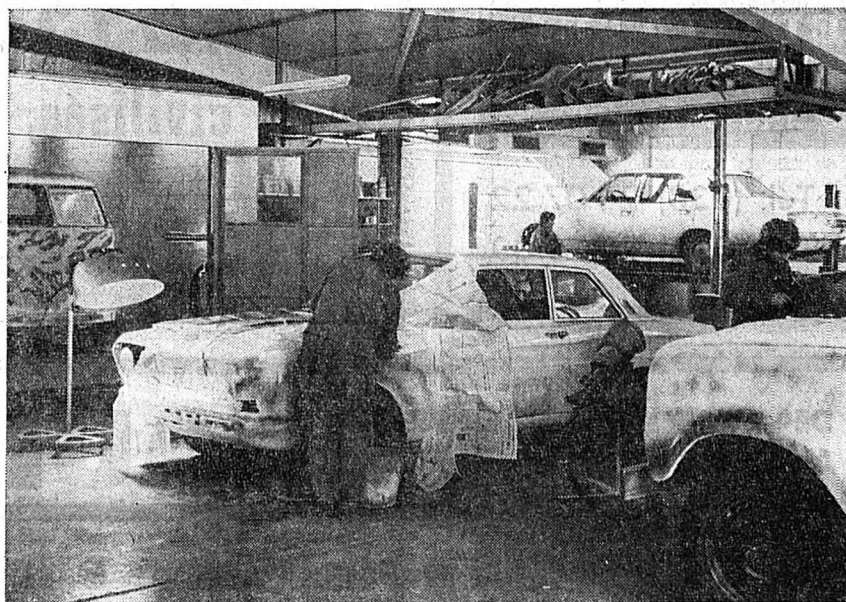
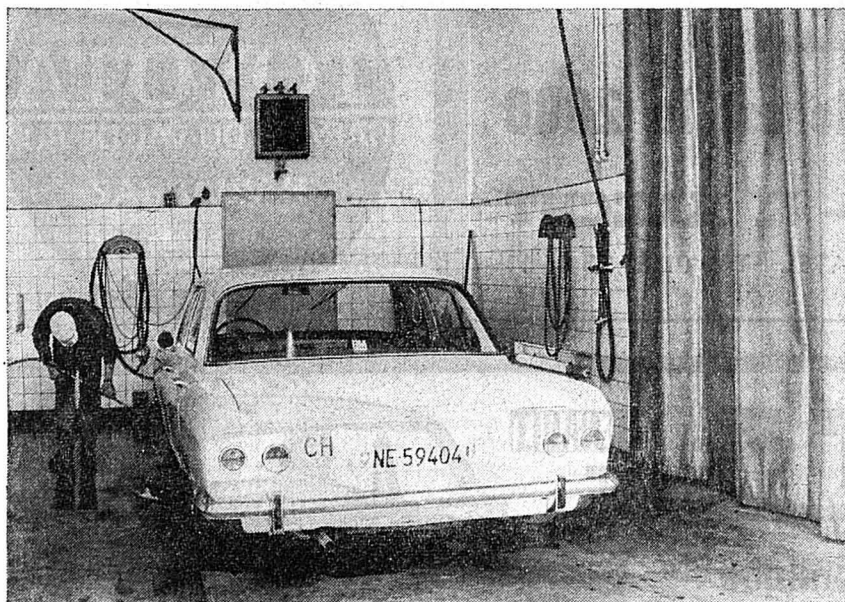
Crédit GMAC



Plus de 25.000 teintes sont à votre disposition à l'atelier de peinture avec séchage au four



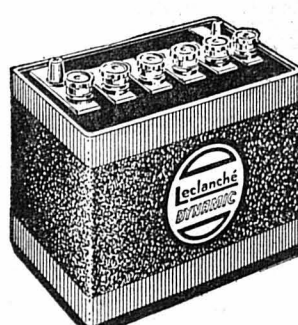
L'intérieur du garage et la station de lavage



La carrosserie vous garantit une remise en état parfaite de votre véhicule

Création FAN - UNIPHOT Schneider, Cernier


Les excellentes batteries



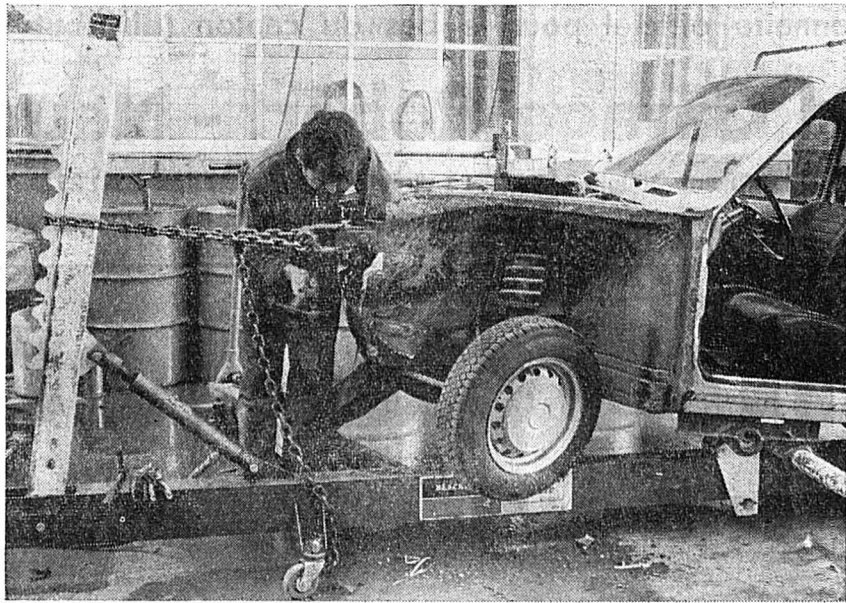
La batterie sûre et qui dure

ROULEZ EN TOUTE SÉCURITÉ

Conti Tc
Stahlgürtel



Le nouveau pneu à ceinture acier est actuel et représente l'avenir. Il assure un rendement kilométrique élevé et une parfaite tenue de route



TECTYL, OU ROUILLE.

Protéger votre voiture contre la rouille, ce n'est pas traiter uniquement le dessous de la coque, mais aussi portières et longerons!
A vous de choisir entre le Tectyl ou la rouille
Faites protéger votre voiture maintenant.

OSS 117 A L'ECOLE

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ: Ayant photographié les fiches authentiques de l'école, Hubert Bonisseur de la Bath s'offre un repos bien gagné.

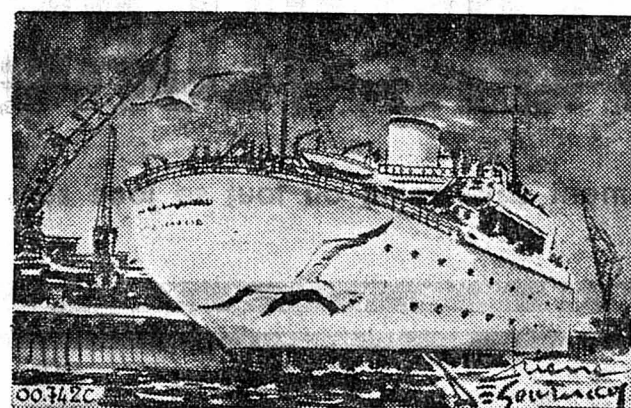
La passerelle du paquebot



«Qu'est-ce qui n'a pas marché?» demanda Oleg Chakhlina. «Voilà, dit Kroutov. L'homme s'est introduit dans le bureau de Polina Choubina, comme prévu...» — «Et alors?» — «Il y est entré à 1 h 16 du matin, et n'en est ressorti qu'à 1 h 57.» — «Eh bien?» fit Chakhlina avec agacement. «Attendez, camarade directeur! Il n'est resté que trente-deux secondes dans la pièce du fichier, et je puis vous dire qu'il n'a pas ouvert l'armoire.» Chakhlina fronça les sourcils. «Vous êtes sûr?»



«Sûr, camarade directeur.» — «A-t-il pris du matériel photo?» — «Il manque trois chargeurs Minox», dit Kroutov. «Trois chargeurs, répéta Chakhlina. Cela fait cent cinquante expositions, permettant de photographier six cents fiches au maximum. Le faux fichier n'en contenait que trois cent quatre-vingt-deux... Qui était au courant de la substitution? Moi, vous, et Polina Choubina. Polina Choubina... Elle est à Odessa, avec l'Américain. Il faut agir tout de suite.»



Un grand bateau tout blanc s'illumina soudain dans le crépuscule. C'était le paquebot italien qui devait appareiller à minuit. Hubert regardait la passerelle, gardée par un milicien à l'air nonchalant. Il remarqua que l'homme ne demandait aucun papier à un couple de touristes qui se présentaient devant une baraque foraine plantée sur le quai. Prenant Polina par le bras, Hubert l'entraîna.



Il s'arrêta près d'une jeune et jolie femme qui examinait une poupée ukrainienne. «Très jolie!» apprécia-t-il en anglais. La jeune femme leva les yeux vers lui: «Américain?» demanda-t-elle. «Oui», répondit Hubert. «Vous n'êtes pas du bateau?» — «Non. Diplômé. Mon nom est Lambertson. Et voici ma femme.» — «Enchantée, dit l'inconnue. Mon nom est Clara Bonacci.» — «Vous repartez cette nuit?» demanda Hubert. «Non. Le départ est remis à demain après-midi.»

Demain: Deux pommes d'Adam

HOROSCOPE

Journée détendue et placée sous le signe de la bonne humeur. Soirée consacrée aux plaisirs, aux divertissements et réunions amicales.

NAISSANCES: Les enfants de ce jour auront un caractère agréable; une nature aimable avec un esprit d'organisation.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé: Soyez prudent si vous vous déplacez en voiture. **Amour:** Ne refusez pas une invitation. **Affaires:** Sortez-vous rapidement de cette mauvaise posture.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé: Toux due au mauvais fonctionnement de votre estomac. **Amour:** Eloignez-vous pour un temps du milieu familial. **Affaires:** Chance à saisir qui ne se représentera pas.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé: Ne prenez pas de médicament sans avis médical. **Amour:** Modérez votre enthousiasme. **Affaires:** Bonne journée pour exposer vos idées.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé: Prenez de l'exercice au grand air. **Amour:** Gardez les pieds sur terre, soyez plus réaliste. **Affaires:** Faites valoir vos qualités.

LION (23/7 - 23/8)

Santé: Brûlures d'estomac dues aux acidités. **Amour:** Ne rendez pas jaloux inutilement l'être cher. **Affaires:** Trouvez le moyen de contourner les obstacles.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé: Surveillez votre alimentation et variez vos menus. **Amour:** Des suggestions amicales vous seront faites. **Affaires:** On exigera beaucoup de vous aujourd'hui.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé: Vous allez vers la dépression, reposez-vous. **Amour:** Maintenez la bonne entente dans votre foyer. **Affaires:** Débarrassez-vous au plus vite des corvées.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé: N'allez pas au-delà de vos forces. **Amour:** Votre jalousie peine beaucoup l'être aimé. **Affaires:** Bonne journée pour les travaux de longue haleine.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé: Vous devez absolument soigner vos nerfs. **Amour:** Vous recevez des marques de sympathie. **Affaires:** Avec de la patience on arrive à tout.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé: Evitez de manger trop de féculents. **Amour:** Evitez les critiques injurieuses. **Affaires:** Occasion d'augmenter vos revenus.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé: Dorotez-vous un peu moins. **Amour:** Ne faites aucun cas des commérages. **Affaires:** Soyez persuasif dans vos démarches.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé: N'abusez pas des boissons fortes. **Amour:** Vie privée troublée par des gens indésirables. **Affaires:** Un échec vous stimulera.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Fruits de mer à la minute
Lapin à la moutarde
Endives
Crème à la vanille

LE PLAT DU JOUR:

Fruits de mer à la minute

1 litre de coquillage (coques...), 1 carotte, un morceau de céleri, 2 oignons, persil, ail.
Bien laver les coquillages, vous les mettez dans une casserole avec un verre de vin blanc et le hachis de carottes, céleri, oignons, persil et ail (châchés très fin). Salez et poivrez. Faites cuire à feu vif. Quand les coquillages sont ouverts, ce qui demande environ 10 minutes, vous les versez sur un plat et vous les arrosez avec la sauce passée à travers une passoire. Ajoutez un jus de citron.

Mangez des pommes

La pomme est un des rares fruits que l'on peut consommer d'un bout de l'année à l'autre et elle est irremplaçable tant par sa valeur nutritive que par ses innombrables utilisations.
— C'est râpée et sucrée que la pomme est plus facile à digérer, les médecins la recommandent aux arthritiques et aux obèses.
— Mangez des pommes, en compote au petit déjeuner du matin, en beignets, en tartes, en chaussons, sans négliger les pommes au four qui, à peu de frais, enrichissent le dessert. Pensez aussi à employer les pommes pour accompagner les plats salés: boudins, côtes de porc y gagnent en saveur, l'omelette sucrée aux pommes est un plat vite fait et savoureux.

Des poisons

La nature et la couleur de vos pensées ont, vous le savez, un profond retentissement sur votre équilibre et sur votre santé, composez-vous donc une palette ensoleillée.
Tâchez de conserver votre calme en toutes occasions, ne donnez aux difficultés qui se présentent que leurs dimensions réelles, ne les regardez pas à travers un verre grossissant, essayez au contraire, de reculer, non de trois

mètres mais de six semaines, de trois mois... dans l'avenir, vous mesurerez mieux leur échelle exacte et les dégonflerez plus facilement.
Fermez votre cœur à l'envie, à la jalousie, et à plus forte raison à la haine... ce sont de véritable poisons.

Le nettoyage de la terre cuite

Très sale: trempez les objets dans de l'eau tiède ou chaude, pour qu'ils s'imprègnent d'eau. Préparez une solution de lessive saint-Marco (trois cuillerées à soupe pour trois litres d'eau). A l'aide d'un pinceau à poils durs, appliquez cette solution sur les objets, en commençant par le haut. Frottez en insistant dans les creux. Rincez abondamment et laissez sécher à l'air. Si des cristaux apparaissent à la surface des objets après séchage, rincez-les de nouveau. Attention: certains objets exotiques sont faits de terre crue, séchée au soleil. Ceux-ci ne doivent pas être imprégnés d'eau par bain, mais avec la même solution de lessive que vous appliquerez à l'éponge ou à la brosse douce.

Vos cors vous font souffrir?

Faites macérer pendant 24 heures dans du vinaigre une feuille verte de poireau. Appliquez cette feuille sur le cor avec une bandelette de tulle, le lendemain matin enlevez le pansement, grattez le cor avec la pointe de l'ongle, il se détachera sans mal, mais, s'il vous fait encore souffrir dès que vous appuyez dessus, c'est qu'il reste encore des racines, frottez alors avec un oignon de lys coupé en deux.

Pommes ridées

Gardées depuis quelque temps dans un placard, les pommes sont ridées. Rassemblez dans une terrine et versez dessus de l'eau chaude, elles se défont très rapidement et se pèlent alors aisément.

A méditer

A une petite chose, l'imquétude donne une grande ombre.

M. G.

CARNET DU JOUR

Collégiale: 20 h 15, Concert des gymnasiens.
Centre culturel neuchâtelois: 20 h 30, Histoires à raconter d'Oswaldo Dragun.
Cité Universitaire: 20 h 30, La Salamandre.
EXPOSITIONS. — Musée d'ethnologie: Exposition Pologne, théâtre et société. Galerie des Amis des arts: Exposition L. Métais et H. Perret. Galerie Média: Exposition Jean Scheurer, sculptures. Galerie Karine: Exposition de peintres contemporains.
Centre culturel neuchâtelois: Amérique du Sud.
Galerie-Club: Exposition Jean-Pierre Humbert, dessins.
TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42.
CINÉMAS. — Apolo: 15 h et 20 h 30, Le Souffle au cœur. 18 ans. Palace: 15 h et 20 h 30, Curé de père en fils. 16 ans. Arcades: 14 h 45 et 20 h 30, Nous sommes tous en liberté provisoire. 16 ans. 17 h 30, Les Jeux de Sapporo. Enfants admis. Rex: 15 h et 20 h 45, Divorcée à Las Vegas. Studio: 15 h et 20 h 30, Alerte à la bombe. 16 ans. Bio: 18 h 40 et 20 h 45, Cabaret. 16 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS
L'ABC jusqu'à 3 h.
L'Escalé jusqu'à 3 h.
La Rotonde jusqu'à 3 h.
DANCINGS
Le Corsaire jusqu'à 2 h.
Spot bar jusqu'à 2 h.
Big Ben bar jusqu'à 2 h.
Red club jusqu'à 2 h.
La Prairie jusqu'à 2 h.
Bar du Dauphin jusqu'à 2 h.
Pharmacie d'office: F. Tripet, Seyon. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence. Service des urgences médicales de midi à minuit.
Service d'urgence des pharmacies: région Boudry - la Côte. J.-B. Frochaux, Colombier, tél. 41 22 63.
COLOMBIER
Cinéma Lux: 20 h 15, Le Souffle au cœur.
PESEUX
Cinéma de la Côte: 20 h 30, Il était une fois un flic...
Galerie 2016: Riccardo Pagni, peintures récentes.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

13.05 Ski
16.30 Un regard sur le monde
17.00 Document d'histoire contemporaine
17.55 (C) Présentation des programmes
18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Feu vert
18.30 (C) Le courrier romand
19.00 Le Premier Juré
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.15 Temps présent
21.35 La voix au chapitre
22.00 Plaisirs du cinéma: Brigitte et Brigitte
23.15 (C) Téléjournal

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.10 (C) Le Saint
16.00 Fin
18.00 (N) Cours du Conservatoire national des arts et métiers
19.00 (C) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) Des chiffres et des lettres
20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) Cadet Rousselle
21.45 L'éducation sentimentale
22.45 (C) Musique du soir
(C) I.N.F. 2 dernière

SVIZZERA ITALIANA

8.15 (C) Matematica moderna
8.40 Fine
9.00 (C) Telescuola
9.30 Fine
10.20 (C) Telescuola
10.50 Fine
13.20 Sci:
14.45 Fine
18.10 (C) Per i bambini
19.05 (C) Telegiornale
19.15 Blider auf Deutsch
19.50 (C) Proposte per lei
20.20 (C) Telegiornale
20.40 Il punto
21.40 Luci del varietà
23.20 Oggi alle Camere federali
23.25 (C) Telegiornale

SUISSE ALEMANNIQUE

13.20 Ski nordique
15.30 Da capo
17.00 La maison des jouets
17.30 Reflux et marées
18.15 TV culturelle pour adultes: anglais
18.45 Fin de journée
18.50 (C) Téléjournal
19.00 Reportage de Berne
19.30 (C) L'antenne
20.00 (C) Téléjournal
20.20 (C) La vie d'un papillon de nuit
20.55 (C) Perspectives
21.45 (C) Téléjournal
21.55 (C) Cantà Brasil

FRANCE I

12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.30 Cours de la Bourse
14.05 R.T.S. Promotion
14.45 Fin
16.50 Cyclisme
17.30 R.T.S. Promotion
18.30 Vivre au présent
18.50 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Réponse à tout
19.45 24 heures sur la une
20.15 Les Messieurs de Saint-Roy
20.30 Grand écran
Les Ensorcelés
22.50 Championnat du monde de hockey sur glace
23.25 24 heures dernière

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, les femmes au travail. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, The Mountain. 22 h, télé-débat. 22.45, téléjournal, météo. 22.55, fin.

ALLEMAGNE II

17 h, pour les petits. 17.30, téléjournal, météo. 17.35, la musique crée l'ambiance. 18.05, plaque tournante. 18.35, les trois associés. 19.10, Premier Amour. 19.45, téléjournal, météo. 20.15, Dalli-Dalli. 21.30, bilan économique. 22.15, téléjournal, météo. 22.35, les deux sur la deux.

RADIO

Softens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.50, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.50, le bonjour de Colette Jean. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, à votre service. 10.05, coups de chapeau. 11.05, spécial-salon. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 13.05, carnet de route. 14.05, réalités. 15.05, concert chez soi. 15.55, héros de conduite.
16.05, le rendez-vous de 16 heures, Charnières. 16.50, bonjour les enfants. 17.05, domaine privé. 17.30, bonjour-bonsoir. 17.50, safari-fautes. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse allemande; le miroir dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 73. 20 h, Tête de Turc. 20.30, à l'Opéra, Christophe Colombine, musique de Darius Milhaud. 21.35, concours lyrique. 22.50, informations. 23 h, club de nuit, en marge. 23.30, jazz-live. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, rêves à se partager. 9 h, portrait sans paroles. 10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radiocolaire. 10.45, rencontres à la Maison de l'Unesco. 11 h, l'Université et les collèges d'Oxford. 11.30, l'art lyrique. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, bonjour-bonsoir. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, le théâtre en question. 20.30, écrit sur l'onde, visa pour mon pays. 21.05, musique pour les poètes. 21.15, connaissance du

tiers monde. 21.30, musique pour les poètes. 22 h, Chine et Japon. 22.20, musique pour les poètes. 22.30, le jeu de l'histoire et du hasard. 23 h, hymne national.

Beromünster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.10, réveil en musique. 7.10, auto-radio. 8.30, Piccadilly, nouvelles du monde anglo-saxon. 9.30, disques des auditeurs. 10.20, radiocolaire. 10.50, musique champêtre. 11.05, ensemble à vent de Berne. 12 h, les Musiciens de Waldberg et l'Union chorale de Zurich. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, musique de Jordanie. 15.05, de maison en maison.
16.05, l'art d'écouter la radio. 16.30, thé-concert. 17.30, pour les enfants. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports. 19.15, actualités. 20 h, chœur d'hommes de Biberist. 20.25, dans le ton populaire. 21.30, politique de développement. 22.25, jazz. 22.50, divertissement populaire.

De tout pour faire un monde

Réparation d'un rein

Des chirurgiens américains de l'Université de l'Oregon ont déjà réussi par deux fois à enlever un rein malade, à l'opérer à l'extérieur du patient, puis à l'y réimplanter. Contrairement à la transplantation d'un rein provenant d'un donneur, cette méthode présente l'avantage de supprimer tout risque de rejet, puisque le patient conserve son propre organe. (DS)

MOTS CROISÉS

Problème No 963

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

VERTICALEMENT

1. Déguise, enveloppe. — 2. Fatigué. 3. Elle ne fait rien comme tout le monde. 4. Elle nourrit l'avocat. — Ses débordements sont bien vus du voisinage. 4. Partisan. — Qui n'ont pas pu percer. 5. Lettres de renvoi. — Dans la Loire-Atlantique. — Dieu. 6. Gros-Jean voulait en remonter au sien. — Il transmet la propriété d'un titre. 7. Elève. — Degrés d'éclat des teintes. 8. Pronom. — Réduire en menus parcelles. 9. Pour un bouchage hermétique. — Genre de Cromwell. 10. Abominés. — Note.

Solution du No 962

1	D	I	S	C	O	R	D	A	N	T
2	U	R	T	I	C	A	I	R	E	
3	V	A	L	E	E	M	U	S		
4	E	R	S	A	S	E	V	E		
5	T	A	A	N	O	N	E			
6	M	A	S	S	U	E	S	E		
7	B	E	S	I	P	O	I	L	S	
8	E	N	T	R	E	E	G	I	T	
9	T	E	R	T	R	O	N	E	R	
10	E	R	E	B	E	H	E	R	E	

HORIZONTALEMENT

1. Grande bourse. 2. Blessé par Cupidon. 3. Mauvais goût. — Participe. — Pour avoir des traits réguliers. 4. Sont brûlants. — Se dit du navire sans cargaison. 5. Boisson. — Huile d'Arabie. 6. Initiales de l'auteur de Peer Gynt. — Flèche. — Transport. 7. Entreprises. 8. Non imprimée. — Reste inactif. 9. Petite pièce de vaisselle. — Adverbe. 10. Article étranger. — Passent au crible.



ARCADES
25 78 78

JEUDI 14 h 45 - MERCREDI 15 h - SAMEDI - DIMANCHE - LUNDI 14 h 45 - TOUS LES SOIRS 20 h 30 16 ANS

UN FILM DE DAMIANO DAMIANI Qui ose montrer les réalités !

LA DÉTENTION PRÉVENTIVE PROLONGÉE... SOUVENT INJUSTIFIÉE

LA PROMISCUÏTÉ, LES SÉVICES, LES BRIMADES

NOUS SOMMES TOUS EN LIBERTÉ PROVISOIRE

UN TERRIBLE RÉQUISITOIRE CONTRE UNE « CERTAINE » JUSTICE

 avec deux interprètes de premier plan **FRANCO NERO**
RICCARDO CUCCIOLA

CHACUN EST UN PRÉVENU QUI S'IGNORE !


STUDIO
25 30 00

JEUDI - MERCREDI 15 h

SAMEDI - DIMANCHE 14 h 45

TOUS LES SOIRS 20 h 30 16 ANS

 CHARLTON HESTON - YVETTE MIMIEUX - WALTER PIDGEON
dans le film le plus palpitant de ces dernières années !

ALERTE A LA BOMBE

 UN SUJET D'UNE
BRULANTE ACTUALITÉ

ÉCHEC AUX RAVISSEURS D'AVIONS...

RAPT EN PLEIN CIEL !

Une dramatique odyssée, au dénouement inattendu

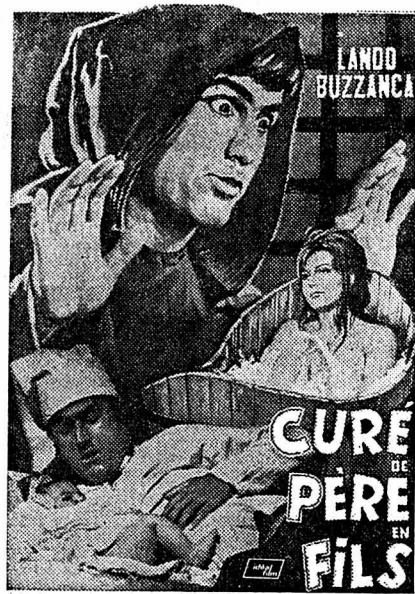
ARCADES
25 78 78

 EN SÉANCES SPÉCIALES 17 h 30
Tous les jours jusqu'à lundi inclus

 LE FILM OFFICIEL
DES JEUX OLYMPIQUES DE

SAPPORO

 LES SKIEURS SUISSES
A L'HONNEUR !

PALACE
TÉL. 25 56 66


Voulez-vous vraiment vous tordre de rire ?

Alors...

CURÉ de PÈRE en FILS

UNE INCROYABLE HISTOIRE !

 Avec **LANDO BUZZANCA**

Tous les soirs à 20 h 30	Jeudi, mercredi à 15 h samedi, dimanche 14 h 45 - 17 h 30	16 ans	Parlé français
--------------------------	--	--------	----------------

APOLLO
25 21 12

 JUSQU'À
DIMANCHE INCLUS

 Le triomphe mondial
réalisé en couleurs avec

"Le Souffle"


 Léa
MASSARI
Benoît
FERREUX
Daniel
GÉLIN

 L'amour
d'une mère...

au Coeur FILM DE LOUIS MALLE 18 ans (cartes)

Tous les jours, 15 h et 20 h 30 • Samedi et dimanche, 14 h 45 et 20 h 30

 DÈS LUNDI
à 15 h

APOLLO
25 21 12

SEAN CONNERY 16 ANS

 dans l'œuvre de
Ian Fleming

ON NE VIT QUE DEUX FOIS


L'AGENT JAMES BOND 007
dans un film farci d'émotions fortes !

 Nous vous recommandons nos
3 bonnes spécialités fraîches du pays

**AGNEAUX - CABRIS
PINTADEAUX**
LEHNHERR frères

 Magasin spécialisé GROS ET DÉTAIL
Neuchâtel Tél. (038) 25 30 92

MAISON FONDÉE EN 1918

 Pour le printemps,
très belle collection

JUPES

et

PANTALONS
JUTZELER

Hôpital 3 - Neuchâtel

**Choucroute
et compote
aux raves**

 et tout
ce qu'il faut
pour la garnir
Boucherie-
charcuterie

C. SUDAN

 avenue
du Vignoble 27
Tél. 25 19 42
La Coudre-
Neuchâtel

BIG BEN BAR
Tectyl
VALVOLINE
protège
votre voiture
de la rouille

 pour longtemps.
Faites confiance au
spécialiste

CARROSSERIE
P. Schoelly
Hauterive.
Tél. (038) 25 93 33.

REX

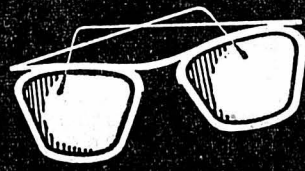
 Dès aujourd'hui ★ Sexycolor ★ Titré fr.-all.-ital.
DÈS 18 ANS

DIVORCE A LAS VEGAS

L'érotisme d'une comédie typiquement américaine où tout se joue sans le hasard !


 Au volant,
la vue c'est la vie

La vue c'est...

CLAIRVUE

NEUCHÂTEL

 Fermé le lundi
toute
la journée

Portes-Rouges 149 + Bassin 8

Bassin 8

Tél. (038) 24 07 22

Portes-Rouges 149

Tél. (038) 25 79 09

NOTRE FEUILLETON

La lettre aux sortilèges

Roman

par

DENISE NOEL

37

— Peut-être étiez-vous trop sévère pour eux, hasarda Lise.
— Je voulais en faire des hommes.
Ses traits s'étaient durcis et son regard avait repris une inquiétante fixité. Lise quitta la pièce. Bien que la nuit fût presque tombée, elle retourna dans son bureau pour terminer son travail de la journée.

Elle disposait maintenant d'une machine électrique et se félicitait d'avoir écouté son aïeule qui avait exigé qu'en plus de ses cours en Sorbonne Lise prit des leçons de secrétariat.

Alors que ses doigts agiles couraient sur le clavier, son esprit s'éleva vers des horizons étrangers à ceux de la Venise du XVIII^e siècle. Elle se demanda ce qu'il était advenu des trois enfants Grazzini. Bianca avait mal tourné, mais les deux autres ?

Elena qu'elle avait souvent revue, avait toujours étudié ce genre de question.

— Vous interrogerez Paolo. Il a mieux connu que moi les enfants Grazzini.

Elle eût volontiers questionné le docteur Vivarini, mais celui-ci ne faisait que de brèves apparitions au palais pour

TALLANDIER

prendre des nouvelles de son ami et Lise n'avait pas trouvé l'occasion de lui rendre visite. Quant aux domestiques, lorsqu'elle leur parlait d'Antonio ou d'Ugo, ils se contentaient de hocher douloureusement la tête.

— Un grand malheur, signorina, un bien grand malheur ! Bettina avait dit à Lise d'Antonio : « C'est un des caïds de la dolce vita romaine. » Paolo, lui, le tenait « pour plus redoutable que le démon. » Certainement que la vie qu'il menait n'était pas du goût de son père.

Et l'aîné, qu'était-il devenu ?
« Je porte le deuil de ma femme et de mon fils aîné », avait avoué le comte. Mais comme il avait ajouté que dorénavant il porterait aussi celui de Bianca, rien ne prouvait, au fond, qu'Ugo fût mort...

Lise en était là de ses réflexions lorsque le comte entra. Il s'approcha d'elle et pesa de sa main valide sur l'épaule de la jeune fille.

— Encore au travail, remarqua-t-il avec une nuance de reproche. Je vous ai avoué que l'heure du crépuscule était pour moi la plus pénible à supporter. D'habitude, jusqu'à la nuit, vous m'accordez le réconfort de votre présence. Pourquoi, ce soir, dès la fin du dîner, avez-vous si brusquement quitté la salle ?

Sans cesser de taper, elle répondit :
— J'ai encore le quart de votre manuscrit à mettre au net et je ne dispose plus que de quatre jours.

— Nous reparlerons plus tard de votre départ, trancha-t-il. Pour le moment, oublions-le... Et par Dieu, Bettina, arrêtez de faire cliqueter cette horrible machine. J'ai besoin de toute votre attention. Pourquoi, tout à l'heure, avez-vous refusé de me tenir compagnie ?... Non, ne vous retournez pas, ajoutez-t-il en serrant davantage son épaule. Je ne veux pas voir votre regard. Lorsque nous étions dans la salle, j'ai lu dans vos yeux que vous mettiez en doute mes qualités de père. Oui, vous avez eu cette audace et je l'ai supportée parce que je vous estime. Mais un juge ignorant est un mauvais juge ; aussi ai-je décidé de ne rien vous cacher de la vérité.

Le bureau était éclairé par une lampe en bois doré, posée

sur la table de travail. Pendant que le comte parlait, Lise allongea le bras et appuya sur l'interrupteur. Il n'y eut plus dans la pièce que le pâle reflet des lumières du canal.

Elle se dégagea, puis se leva.

— Ne restez pas debout, monsieur ; prenez mon fauteuil.

Tandis qu'il s'installait à la place vacante, Lise s'assit sur un coin du bureau. Le comte la remercia, puis enchaîna :

« ... Dès l'instant de leur naissance, j'avais décidé qu'un de mes fils embrasserait la carrière des armes.

Il devina que cette omnipotence choquait la jeune fille, car il crut bon d'expliquer :
— A chaque génération, un Grazzini s'est toujours illustré sur les champs de bataille, soit à la tête des troupes régulières, soit comme chef des partisans dans la lutte clandestine contre l'envahisseur...

Mais en grandissant, ni Ugo ni Antonio n'avaient manifesté de goût pour l'uniforme. Le premier était un artiste, le second, un orateur né.

« ... En un temps où le talent de la parole avait un pouvoir souverain, Antonio fût devenu un second Cicéron. Tout enfant, il éblouissait par son verbe. Après de longues et médiocres études secondaires, il s'inscrivit à la faculté de Droit. Tout pareux qu'il était, il entretenait pourtant dans mon esprit l'illusion qu'il serait le seul à porter haut le flambeau de notre race. J'avais pour lui toutes les indulgences. Hélas ! ses beaux discours m'avaient abusé. Un jour, j'appris qu'il ne suivait plus aucun cours, que depuis des mois il me berlait. Avec les sommes que je lui allouais pour ses études, il menait une vie d'orgie. Alors, je lui ai remis la part qui lui revenait de sa mère, lui signifiant que, dorénavant, il ne recevrait plus une seule lire de ma main. En cinq ans, il a dévoré ce qui eût fait vivre toute sa vie un ménage d'ouvriers. Quelques jours avant votre arrivée, il est revenu me voir. J'ai refusé de lui céder. Il est alors entré dans une fureur incontrôlable, mettant tout en l'air dans ma bibliothèque. Sans l'énergique intervention de Pier et de Nino, il détruisait les notes que j'avais laborieusement accumulées pour la composition de mon ouvrage... »

Sa voix avait fléchi. Lise ne voyait de lui que la tache pâle de son visage, mais elle sentait sa souffrance, presque comme une chose tangible.

— Et Ugo ? demanda-t-elle après un silence.

— Mon aîné s'est effacé de ma vie et c'est ce qu'il a fait de mieux. Ugo, c'était la révolte par la passivité. Sur son entêtement souriant, aucune autorité n'avait de prise. Brillant élève, doué pour tous les arts, mais d'esprit frondeur et malheureusement amoral, comme l'a prouvé l'acte odieux qu'il a commis.

Il respira très fort comme s'il faisait appel à toute son énergie pour recouvrer son calme. Puis il continua d'une voix où frémissait une colère contenue :

— Il s'est emparé d'une parure d'émeraudes et de diamants, ayant appartenu à sa mère, et que je conservais pieusement dans le coffre de ma chambre. Ensuite, il a desserti les pierres qu'il a revendues à des joailliers romains. Le faire condamner, c'eût été jeter le déshonneur sur le nom des Grazzini. Je lui ai offert de se racheter. J'oublierais son forfait s'il acceptait d'entrer dans l'armée. Il s'est incliné. Mais cette acceptation n'était qu'un défi supplémentaire. Au lieu de choisir un régiment italien, il a contracté un engagement en France, dans la Légion.

Il s'interrompit et parut décidé à ne rien dire de plus. Lise insista :

— Mais qu'est-il devenu ? Un jour, vous m'avez dit que vous en portiez le deuil.

— Dès l'instant où il a voulu combattre dans les rangs de cette armée maudite, il a, pour moi, cessé d'exister.

— Mais n'avez-vous jamais eu de ses nouvelles ?
— J'ai su que, son engagement terminé, il était devenu un de ces révolutionnaires qui veulent changer la physiologie de leur pays. Quoi d'étonnant ? ajouta-t-il avec acrimonie. Il a été formé à l'esprit d'un peuple qui, au cours des siècles, a toujours considéré l'Italie comme un champ de bataille...

(A suivre)

La vie nationale

Le Conseil fédéral suit de près l'évolution de la crise monétaire

BERNE (ATS). — La chancellerie communale :

« Le Conseil fédéral s'est réuni en séance mercredi après-midi pour s'occuper notamment de la préparation de la prochaine conférence des ministres des finances qui aura lieu à Paris ce vendredi. Les membres du directoire de la Banque nationale ainsi que les directeurs de la division du commerce et de l'administration des finances participent également à cette rencontre. Sur la base des discussions le Conseil fédéral a arrêté les instructions à l'intention de la délégation suisse. Celle-ci sera composée à nouveau de M. Cello, chef du département fédéral des finances et des douanes, et M. Edwin Stopper, président du directoire de la Banque nationale. »

Dans cette optique, le Conseil fédéral a procédé à un premier échange de vues sur une participation de la Suisse aux efforts entrepris en vue de stabiliser les cours des changes entre un groupe de pays européens. Il attache une grande importance à cette initiative émanant des communautés européennes et lui voue une attention soutenue. En regard à la situation monétaire particulière de la Suisse, il estime indispensable de procéder à un examen plus approfondi des problèmes qui se posent. Dès lors, le Conseil fédéral a chargé la Banque nationale de suivre l'évolution de la situation et d'examiner ces problèmes avec les banques d'émission étrangères intéressées. »

La 14^{me} marche suisse aura lieu à Berne les 19 et 20 mai

La 14^{me} marche suisse de deux jours aura lieu les 19 et 20 mai à Berne. Placée sous le patronage de l'Association suisse des sous-officiers, elle comprendra une participation internationale. Le nombre des inscrits est supérieur à 10.000 cette année, ce qui montre que cette manifestation est devenue une tradition populaire.

Son but est défini dans le prospectus officiel : développer la compréhension mutuelle du sens de l'entraide et de la camaraderie. Comme participants sont admis en principe les militaires et les civils sans limite d'âge en groupes d'au moins cinq personnes. Dans toutes les catégories de participants le port d'étendards, ou de drapeaux de sociétés est souhaité en particulier pour le défilé final. Les parcours prévus ont respectivement 40, 30 et 20 km.

Tous ceux qui termineront la marche pour la première fois recevront la médaille officielle et, sur demande, il sera établi un certificat attestant l'accomplissement de l'épreuve. Après 5 ou 10 marches, une médaille spéciale est attribuée. Les marches se succèdent : les 12-13 avril se sera la 9^{me} marche bernoise, le 27 mai la 9^{me} journée romande de marche, du 17 au 20 juillet les 57^{me} journées de marche de Nimègue et les 15-16 juin la 15^{me} course des 100 kilomètres de Bienne.

Loterie intercantonale

Tirage du 14 mars 1973 à Mels (SG). Le billet portant le numéro 478648 gagne le gros lot de 125.000 francs.

Les 400 billets se terminant par 0 et 1 gagnent 5 francs.

Les 4000 billets se terminant par les chiffres :

350 751 941 392 243 583 663 284 714 964 595 655 146 316 487 088 598 059 459 519 gagnent 10 francs.

Les 4000 billets se terminant par les chiffres suivants :

4200 5530 9850 1761 7491 2142 5122 7133 2604 7314 1295 7466 5477 6647 7567 1428 2028 6208 7248 4329 gagnent 25 francs.

Les 200 billets se terminant par les chiffres suivants :

5030 7170 6421 9611 9422 1036 3606 6556 2787 3778 gagnent 50 francs.

Les 20 billets suivants :

395920 406410 468461 309452 453722 362993 366013 474533 491923 375034 440014 359615 481605 302917 496908 338819 394219 431469 485919 489709 gagnent 500 francs.

Les 10 billets suivants :

323190 385020 482771 348513 366163 366484 401174 421244 464538 357509 gagnent 1000 francs.

Les 5 billets suivants :

448501 466802 467062 312244 395367 gagnent 10.000 francs.

Les autres résultats seront communiqués sur la liste officielle qui paraît le vendredi 16 mars prochain. (Sans garantie.)

A Neuchâtel et dans la région

En février, 173 accidents ont fait 3 morts et 45 blessés dans le canton

En février, 173 accidents sont survenus sur les routes du canton, faisant trois morts et 45 blessés, mettant en cause 356 conducteurs — 187 personnes dénoncées — et se soldant dans 164 cas par des dégâts de plus de 200 francs.

Les fautes se répartissent comme suit : vitesse, 59 ; violation de priorité, 39 ; distance insuffisante, 22 ; conditions atmosphériques, 15 ; inattention, 14 ; ivresse, 9 ; circulation à gauche, 8 ; changement de direction, 7 ; marche arrière, 7 ; mauvais stationnement, 5 ; signalisation pas respectée, 5 ; imprudence des enfants, 4 ; croisement imprudent, 3 ; dépassement téméraire, 2 ; entrave à la circulation, 2 ; imprudence des piétons, 2 ; ivresse sans accident, 2 ; inobservation d'un passage pour piétons, 1 ; autres causes, 1.

Dans un certain nombre de cas, la qualification pénale des causes peut être modifiée ou abandonnée lors du jugement.

Une bonne année pour la Société de tir de Cornaux-Thielle-Wavre

De notre correspondant :

Les tireurs de Cornaux et Thielle-Wavre, présidés par M. Albert Bittel, ont tenu récemment leur assemblée générale, à la maison de Commune de Cornaux. Avant d'aborder l'ordre du jour, le président invite l'assemblée à se recueillir un instant pour honorer la mémoire de M. Werner Warmbrodt. Le procès-verbal de la dernière séance de mars, lu par M. Dominique Röthlisberger, est adopté. M. Maurice Clot, caissier, présente ensuite les comptes : recettes, 13.451 fr. 69 ; dépenses : 12.711 fr. 15, soit un bénéfice de 740 fr. 54, lequel ajouté à l'actif net de fin d'exercice 1971, donne une fortune de 5830 fr. 30.

Le rapport du président est volumineux : 125 tireurs ont effectué le tir obligatoire, 33 ont obtenu la mention fédérale, (Marc Schaffroth en tête avec 120 points). Au tir en campagne, au stand de Cressier, sur 36 participants, 20 ont obtenu la distinction, 24, la mention fédérale, 5, la cantonale ; moyenne de la section, 78,285 ce qui le place au 1^{er} rang en catégorie D. Au tir des « Amis de l'Est », réunissant 8 sections, à Cressier, Cornaux-Thielle-Wavre se classe au 1^{er} rang avec 16 distinctions et 3 mentions.

La section a participé à Pierre-à-Bot au tir du 1^{er} mars, 66^{me} sur 166 au tir traingulaire, Landeron, Chules, Cornaux (3^{me}) au tir du général Weber, à Brüttelen (12^{me}) ; au tir cantonal balaïis (7 tireurs avec 14 distinctions) ; au tir du centenaire du Grütli à Fleurier (13 tireurs avec 17 distinctions) ; au tir cantonal bernois à Ostermündigen (20 tireurs avec 21 distinctions) ; où, fait remarquable un chevreuil brouait à 30 m des fusils d'assaut.

Ensuite participation au 2^{me} grand tir de la Gruyère ; au 100^{me} anniversaire de la société de tir de Saint-Blaise ; au 200^{me} anniversaire de la société de Corcelles-Cormondrèche (15 participants avec 20 distinctions) ; une échappée à l'occasion du 130^{me} anniversaire de la société des Ponts-de-Marlet, (1^{er} prix au concours de groupes, et 5 distinctions) ; enfin le tir à genou, sur la prairie du Grütli.

Le président distribue ensuite les challenges obtenus par les tireurs à divers tirs

internes, celui du roi du tir est attribué à Dominique Röthlisberger, pour les meilleurs résultats obtenus au tir obligatoire, au tir en campagne et aux « Amis de l'Est » (287 points). L'ancien comité est réélu à l'unanimité.

A l'unanimité, les membres présents décident de prendre part au concours de sections qui sera organisé à l'occasion du tir cantonal neuchâtelois à Pierre-à-Bot. Les vétérans se souviennent encore que la première chance, œuvre de l'orfèvre Ernest Röthlisberger a été gagnée au tir cantonal de 1926.

Le président annonce en dernier lieu, que la toiture de la ciberie, qui coulait comme une passoire, a été remise à neuf par une entreprise du village, ceci à la demande du conseil communal. Avant que la séance ne soit levée, rendez-vous est donné au stand danienné.

AU CENTRE CULTUREL NEUCHÂTELOIS L'Amérique du Sud

Ce que le peintre acquiert avec les années, ou mieux encore ce qu'il est indispensable qu'il ait, plus qu'une patte ou un ciseau, c'est un regard. Jean-Pierre Zaugg aime bien parfois livrer son regard brut, sans les mises en formes savantes qu'il lui fait subir en atelier. C'est à ce jeu qu'il se livre au Centre culturel, pour accompagner d'une atmosphère d'Amérique du Sud les représentations du spectacle Oswaldo Dragun qui se poursuivront jusqu'à fin mars.

Regard brut qui dit simplement : voilà ce que j'ai vu, autour de moi, dans la rue, dans des magazines, dans la propagande, économique, politique, de droite ou de gauche. Voilà un monument, un building de cinquante ou cent cinquante étages, la baie de Rio-de-Janeiro ou d'ailleurs, les fastes d'un carnaval, et reproduits dans une taille impressionnante, à traits puissants et sobres, des paysans, des Indiens, Che Guevara. Les rouleaux de papiers réduisent l'espace ; des tracées dans ce plafond de toc laissent apparaître des mots-flambeaux : liberté,

information. Des lampions de couleurs rappellent aussi un certain air de fête, un tango oublié dans le bruit des révolutions et d'une misère qui se fait la voix chaque saison plus haute.

Ce décor-environnement comme Jean-Pierre Zaugg l'appelle lui-même, c'est à la fois tout et rien, sans prétention, familier, comme les « Histoires à raconter » qu'il encadre. Comme elles, il a aussi son petit côté grinçant, si tenu qu'on ne peut mettre la main dessus, qu'il en devient agaçant. On voit bien des signes, qu'il faudrait mener quelque part, une pièce d'un franc, comme un rappel, comme une sonnerie, un timbre insistant. Mais pas une ombre d'agressivité, de revendication, de déclaration de guerre, de provocation. L'ensemble est même chaud, intime, accueillant et surtout fraternel, avec un grand chapeau pour des danses et des jeux, et des bouteilles pour éveiller l'impressionnisme. Jean-Pierre Zaugg, sans prétentions, mais insidieux.

C. G.

LA CHAUX-DE-FONDS

Au Conseil général de la Chaux-de-Fonds L'imposition des travailleurs frontaliers

De notre correspondant : Le Conseil général de la Chaux-de-Fonds a siégé hier soir, sous la prési-

dence de M. André Brandt. Longue séance et prélude aux joutes prélectorales, mais qui permet toutefois d'apporter nombre de précisions intéressantes. La question relative aux vins de Chaux-de-Fonds (voir notre précédente édition) a reçu une réponse qui satisfiera son interpellateur. Puisqu'il semble bien que le regain d'intérêt se manifesterait par une hausse des ventes. Une autre interpellation a retenu l'attention, celle concernant le problème de l'imposition des travailleurs frontaliers. Nous y reviendrons, comme sur les autres objets traités. Relevons cependant que M. Robert Moser, conseiller communal, a précisé qu'une demande avait été adressée au Conseil d'Etat par divers autorités communales intéressées, l'invitant à examiner les moyens à mettre en œuvre permettant aux communes intéressées de percevoir un impôt sur le revenu des frontaliers ou de bénéficier, de la part de la France, d'une rétrocession d'une partie des impôts encaissés par elle.

Le département des finances, après consultation des cantons voisins, invitera le Château à donner une suite aux requêtes formulées, en s'adressant au gouvernement français.

Nixon et la peine de mort

WASHINGTON (AP-AFP). — Dans un message adressé mercredi au Congrès, le sixième d'une série de rapports sur l'état de l'Union, le président Nixon demande que soit rapidement rétablie la peine de mort pour les crimes de trahison, sabotage et espionnage, ainsi que pour les actes d'enlèvement ou détournement ayant entraîné mort d'homme.

Il demande d'autre part que soient édictées des peines plus sévères pour les trafiquants d'héroïne.

Le texte déclare notamment : « La seule façon de s'attaquer au crime en Amérique, c'est la façon dont le crime s'attaque à notre peuple — sans pitié. »

La Cour suprême avait estimé en juin dernier, par 5 voix contre 4, que la peine capitale était anticonstitutionnelle.

M. Nixon estime que la décision de la Cour suprême abolissant la peine de mort avait été fondée sur le fait que la peine capitale était imposée de manière inégale suivant les cas et les Etats. Pour éviter cette inégalité, le président propose que la condamnation à mort soit automatique pour les coupables de ces crimes et qu'après leur condamnation une audience soit ouverte

Abou Daoud grâcié

AMMAN (AP). — Le roi Hussein a commué la peine de mort prononcée contre le dirigeant palestinien Abou Daoud et 16 autres fedayins, a annoncé le radio. Dans un message adressé au premier ministre par intérim M. Ahmed el Tarawneh, le souverain a souligné que sa décision découle de « considérations humanitaires » et qu'elle répond aux nombreux appels à la clémence qu'il a reçus d'amis arabes et étrangers, ainsi que des familles des condamnés, dont celle d'Abou Daoud.

ECONOMIE ET FINANCES

Assemblée générale du Crédit suisse


L'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 13 mars a approuvé les comptes de l'exercice 1972 et donné décharge à l'administration pour sa gestion. Conformément aux propositions du conseil d'administration, le dividende a été maintenu à 80 fr. par action sur le capital à rémunérer. La proposition du conseil d'administration de verser 70 millions de francs aux fonds de réserve et de mettre 5 millions de francs à la disposition en faveur du personnel a également été acceptée. Le report à compte nouveau se monte à 11.912.382 fr. 55.

De plus, l'assemblée générale a décidé d'augmenter le capital-actions de 40 millions de francs pour le porter à 550 millions par l'émission de 80.000 actions donnant droit au dividende à partir du 1^{er} janvier 1973. 72.857 actions seront offertes aux actionnaires du 15 au 28 mars au prix de 1000 fr. à raison d'une action nouvelle pour 14 anciennes. Les détenteurs d'obligations convertibles 4 1/2 % 1969-80 et de certificats d'option de l'em-

prunt à option 5 % 1972-84 disposent d'un droit de souscription correspondant lors de l'exercice du droit de conversion ou du droit d'option. Le prix de conversion s'abaissera ainsi à 2.820 fr. 10 par action pour les obligations convertibles et le prix de l'option à 3.613 fr. 35 par action.

Les 7143 actions restantes ont été émises, les actionnaires ayant renoncé à leur droit de souscription. Elles seront reprises par une société proche de la banque, qui cédera ensuite ces titres à d'anciens actionnaires de la Banque Hofmann S.A., Zurich, dans le cadre de la vente d'actions de cet établissement.

L'agio résultant de l'émission des actions, soit au total 61,4 millions de francs, est attribué à la réserve légale, de sorte que les réserves ouvertes s'établissent à 1253 millions de francs. Les fonds propres déclarés, y compris le report à nouveau, se montent à 1814,9 millions de francs.



FONCIPARS

FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER

Paiement des coupons dès le 15 mars 1973

COUPON No 59 (Série ancienne)
Solde sur une répartition annuelle brute de Fr. 75.—
dont à déduire : impôt anticipé 30 %
Montant net par coupon

Fr. 39.—
Fr. 11.70
Fr. 27.30

ÉCHANGE DES PARTS FONCIPARS Série ancienne

La feuille de coupon étant épuisée à la suite du paiement susmentionné, il est procédé, simultanément, à l'échange des parts FONCIPARS Série ancienne, talon attaché, contre de nouveaux titres, sans frais pour le porteur.

Domiciles de paiement

Société de Banque Suisse, Lausanne, ainsi que les sièges, succursales et agences de cet établissement,
Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
Banque Vaudoise de Crédit, Lausanne
Banca Della Svizzera Italiana, Lugano
Banque Cantonale Neuchâteloise, Neuchâtel

COUPON No 24 (Série II)
Solde sur une répartition annuelle brute de Fr. 49.—
dont à déduire : impôt anticipé 30 %
Montant net par coupon

Fr. 25.50
Fr. 7.65
Fr. 17.85

Domicile de paiement

Société de Banque Suisse, Lausanne, ainsi que les sièges, succursales et agences de cet établissement.

Banque dépositaire : Société de Banque Suisse Lausanne

Direction des Fonds : SAGEPCO

Société Anonyme de Gérances et de Placements Collectifs

bulletin boursier

NEUCHÂTEL	13 mars	14 mars
Banque nationale	550.—	560.—
Crédit foncier neuchât.	775.—	775.—
La Neuchâtel. ass. g.	355.—	370.—
Gardy	150.—	145.—
Corsonay	355.—	352.—
Chaux et ciments	795.—	795.—
Dubied	1375.—	1400.—
Ciment Portland	3350.—	3350.—
Interfood port.	6250.—	6250.—
Interfood nom.	1200.—	1200.—
Navigation N'tel priv.	65.—	65.—
Girard-Perregaux	675.—	690.—
Pailillard port.	460.—	460.—
Pailillard nom.	140.—	145.—

Alu. Suisse nom.	13 mars	14 mars
Sulzer nom.	3010.—	3025.—
Sulzer bon.	390.—	390.—
Von Roll	1410.—	1410.—

MILAN	13 mars	14 mars
Assic. Generali	69990.—	—
FIAT	2438.—	—
Finisider	360.—	—
Italcementi	27300.—	—
Monte Amiata	1688.—	—
Monte	2500.—	—
Pirelli	2054.—	—
Rinascente	245.125	—

	13 mars	14 mars
Eastmann Kodak	146-5/8	146-3/4
Ford Motors	65-1/2	65-1/4
General Electric	67-7/8	68
General Foods	26-7/8	27
General Motors	73-5/8	73-1/2
Gillette	58-5/8	61
Goodyear	28-3/4	29-1/8
Gulf Oil	25-3/8	25-3/4
I.B.M.	444-3/4	448-3/4
Int. Nickel	35-3/4	35-3/4
Int. Paper	36-7/8	37-1/8
Int. Tel. & Tel.	50-3/4	51
Kennecott	28-3/4	28-1/8
Litton	9-3/4	9-3/4
Merck	100-1/2	99-1/2
Monsanto	52-1/8	52-1/2
Minnesota Mining	85-3/8	86-1/4
Mobil Oil	64-1/4	66-1/4
National Cash	29-7/8	30-3/8
Panam	2-3/4	2-3/4
Penn Central	2-3/4	2-3/4
Philip Morris	133	133
Polaroid	137	135-1/4
Procter Gamble	111	111-3/8
R.C.A.	29-7/8	29-3/8
Royal Dutch	42-1/2	42-1/2
Std Oil Calif	83	85-1/4
EXXON	91-3/4	92-5/8
Tecaco	37-3/4	38-5/8
T.W.A.	34-1/2	36
Union Carbide	44	44-1/2
United Aircraft	38-3/8	38-1/2
U.S. Steel	31-3/8	31-5/8
Westingh. Elec.	37-3/4	38
Woolworth	43-1/2	44-1/2
Xerox	165-1/8	168-7/8

ZURICH (act. étrang.)

Alcan	81.50	83.50
Am. Metal Climax	112.50	114.—
Am. Tel. & Tel.	165.—	168.—
Burroughs	91.—	92.—
Beatrice Foods	77.—	78.—
Canadian Pacific	57.75	58.50
Caterpillar Tractor	210.—	212.—
Chrysler	113.—	114.—
Control Data	153.—	154.50
Corning Glass Works	367.—	370.—
C.P.C. Int.	103.—	105.50
Dow Chemical	338.—	342.—
Du Pont	555.—	—
Eastman Kodak	474.—	485.—
EXXON	293.—	302.—
Ford Motor Co	213.—	216.—
General Electric	222.50	223.—
General Foods	86.75	88.25
General Motors	240.50	242.—
General Tel. & Elec.	91.50	94.—
Goodyear	91.50	95.—
Honeywell	373.—	388.—
I.B.M.	1438.—	1461.—
International Nickel	115.50	118.—
International Paper	119.50	121.50
Internat. Tel. & Tel.	165.—	168.—
Kennecott	93.50	95.—
Litton	32.25	32.25
Marcor	76.—	77.—
MMM	275.—	279.—
Mobil Oil	201.—	210.—
Monsanto	169.50	172.—
National Cash Register	95.50	98.50
National Distillers	50.50	51.—
Phillip Morris	430.—	438.—
Phillips Petroleum	146.—	147.50
Procter & Gamble	362.—	363.—
Sperry Rand	139.—	138.—
Tecaco	118.—	124.50
Union Carbide	145.—	145.—
Univac	43.—	43.—
U.S. Steel	104.—	104.50
Warner-Lambert	368.—	377.—
Woolworth F.W.	79.25	80.—
Xerox	532.—	544.—
AKZO	91.50	92.—
Anglo Gold	101.50	99.—
Anglo Americ.	31.50	30.25
Machines Bull	52.75	52.75
Italo-Argentina	45.—	45.—
De Beers I	33.—	33.—
General Shopping	577.—	575.—
Imperial Chemical Ind.	23.50	24.—
Péchiney-U.K.	108.50	107.50
Phillips	65.25	65.75
Royal Dutch	139.—	139.—
Sodec	109.50	108.—
Unilever	175.—	174.—
A.E.G.	165.50	170.50
B.A.S.F.	190.—	195.—
Degussa	365.—	362.—
Farben. Bayer	152.—	155.50
Hochst. Farben	176.50	181.—
Mannesmann	247.—	251.50
R.W.E.	186.—	190.—
Siemens	364.—	371.—
Thyssen-Hütte	95.—	96.50
Volkswagen	168.50	172.—

ZURICH (act. suisses)

Swissair nom.	600.—	615.—
Swissair port.	555.—	685.—
Union bvaue suisse	4610.—	4670.—
Société bvaue suisse	3810.—	3880.—
Crédit suisse	3990.—	3970.— ex
Bque Hyp. com. port.	1775.—	1775.—
Bque Hyp. com. nom.	1680.—	

Kissinger réussira-t-il à sortir de l'impasse le conflit opposant Israël aux pays arabes ?

WASHINGTON, (AP). — On s'attend dans les milieux officiels de Washington que le président Nixon fasse appel aux talents de négociateur de son conseiller Kissinger, afin de trouver un moyen de sortir de l'impasse actuelle au Proche-Orient, c'est-à-dire, d'amorcer entre Israël et les Etats arabes des négociations auxquelles ces pays se sont jusqu'ici obstinément refusés.

Le président Nixon n'a pas caché qu'il a des ambitions modestes et désire simplement « provoquer quelque mouvement afin de sortir du point mort ». Le 24 février il confiait à M. Ismail, envoyé spécial du président égyptien, que « la conclusion d'une paix rapide était un rêve ».

Mais les visites successives à Washington, depuis le début de l'année, du roi Hussein de Jordanie, de Mme Golda Meir, chef du gouvernement

israélien, et de M. Ismail, laissent penser qu'elles constituent le prélude à une nouvelle démarche des Etats-Unis au Proche-Orient.

« Nous continuons encore d'assimiler ce que cela nous a appris », a déclaré une personnalité du département d'Etat. « Cela demandera quelque temps ».

Il reste à savoir si les renseignements ainsi recueillis par Washington lui permettront d'engager cette offensive de paix avec des objectifs différents de la précédente, au cours de laquelle M. Rogers, secrétaire d'Etat, s'était efforcé de contribuer à l'élaboration d'un règlement partiel sur Suez, avec la récupération du canal et un retrait limité des forces israéliennes dans ce secteur.

Si leurs trois visiteurs sont, dans l'ensemble, restés sur des positions déjà connues, les dirigeants américains soulignent, cependant, qu'il y a deux raisons d'espérer qu'une nouvelle démarche ne

serait pas inutile : la reprise du dialogue entre les Etats-Unis et l'Egypte. La proximité de l'anniversaire de l'accord de cessez-le-feu dans la zone du canal de Suez.

L'OBSTACLE

Le principal obstacle à l'ouverture des pourparlers entre les nations arabes et Israël continue d'être l'exigence par le Caire que les forces israéliennes évacuent la totalité des territoires qu'elles occupent.

Les Israéliens arguent, de leur côté, que la résolution du Conseil de sécurité de 1967, ne leur fait pas obligation, à leur avis, de restituer aux arabes tous les territoires occupés, qu'en se retirant de la zone du canal, leur meilleure ligne de défense, ils donnent la preuve de leurs intentions pacifiques, et, qu'au surplus, tout peut être réglé une fois que l'on a pris place autour d'une table de négociations, et non avant.

Si, à Washington, on considère que ces deux points de vue sont difficilement conciliables on voit, quand même, quelques raisons d'espérer dans les deux faits suivants : d'une part il y a moins d'hostilités dans le Proche-Orient, et d'autre part, les arabes semblent s'être rendus compte qu'ils ne peuvent pas compter sur l'Union soviétique pour résoudre leurs problèmes.

« SEPTEMBRE NOIR »

La revue de Beyrouth « Al Sayyad » publie une interview de Yasser Arafat, chef de l'Organisation pour la libération de la Palestine, qui déclare qu'il ne pourra pas et ne voudra pas empêcher des fanatiques de « Septembre noir » de frapper à nouveau.

« Le désespoir conduit les Palestiniens à se rapprocher d'une politique de bouleversement de la tranquillité mondiale. Je tiens à dire franchement qu'en tant que président de l'OLP, il ne m'appartient pas, et il n'est pas de mon ressort d'empêcher « Septembre noir » de poursuivre ses opérations.

Par ailleurs, citant des informations en provenance de Kharoum, « Al Sayyad » affirme que le gouvernement chinois a pris l'initiative d'une médiation entre le Soudan et le Fatah et a déjà pris contact avec les deux parties.



(Téléphoto - AP)

C'EST L'OPÉRATION CACTUS

WASHINGTON (AP). — Quelque 13 millions d'Américains fument régulièrement de la marijuana et 25 millions l'ont essayée au moins une fois, indique une enquête du comité national sur l'abus des drogues publiée à Washington.

La marijuana, montre l'enquête, vient en troisième position pour la consommation de « drogues », après l'alcool (80 millions) et le tabac (57,3 millions de fumeurs). Elle est suivie par la cocaïne (4,8 millions d'Américains l'ont au moins essayée), l'héroïne (2 millions) et les divers hallucinogènes, dont le L.S.D. (7,6 millions en tout).

Le comité précise que l'enquête a été

ménée sur un échantillon de quelque 3000 personnes.

Dans ce contexte le chef d'un réseau de plus de 80 trafiquants de drogue qui sévissait presque uniquement à New-York, a été arrêté.

Selon la brigade de la lutte contre la drogue, Jesse Johnson, qui a été arrêté avec quatre autres personnes, était parmi les 100 plus importants trafiquants de New-York et écoulait chaque année pour 9 millions de dollars de drogue.

Cette photo tirée de l'opération Cactus montre le chargement sur un camion d'une partie des 91 tonnes de marijuana saisies au Mexique voici quelques heures.

Tension dans les rapports entre Bonn et Washington au sujet de la crise monétaire

BONN (AP). — Les relations germano-américaines traversent une nouvelle crise qui ne laisse pas d'inquiéter le chancelier Willy Brandt.

Dans une interview qu'il a accordée pendant le week-end, le chancelier a fait allusion « à ceux qui, aux Etats-Unis ont recours, à propos de la crise monétaire,

au slogan « que les Allemands et les Japonais paient ». Il leur a demandé « que soit contenu l'égoïsme national ».

Le chancelier admet que ces milieux ne sont pas représentatifs de l'opinion publique américaine, « mais, relève-t-il avec une évidente inquiétude, il existe de telles voix ». Le chancelier reconnaît que « l'égoïsme national » doit également être contenu en Allemagne et ailleurs en Europe et il promet de faire tout ce qui est en son pouvoir pour empêcher que l'anti-américanisme ne se propage en Allemagne et que l'alliance occidentale ne s'effrite.

La réévaluation de 3% du mark, décidée dimanche à Bruxelles, pourrait aviver davantage encore les sentiments anti-américains en Allemagne. Le journal financier « Handelsblatt » s'est étonné que cette décision ait été rendue publique « sans une reprise des négociations avec Washington » et il a déploré que « Washington a été libéré de l'obligation d'apporter une contribution importante ».

SONDAGE

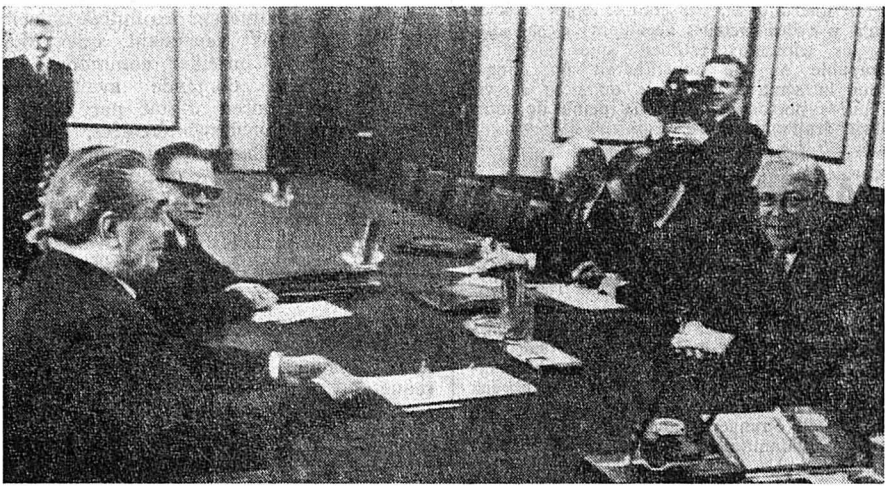
Un sondage d'opinion a montré que 47% seulement des Allemands considèrent que les Etats-Unis sont le pays le plus important avec lequel Bonn doit entretenir de bonnes relations, contre 79% il y a un an. Cette chute de la popularité des Etats-Unis s'était déjà manifestée dans les protestations contre les bombardements américains au Vietnam du Nord, et notamment celles du maire de Francfort et d'autres personnalités du parti social-démocrate, le propre parti du chancelier.

Cet état d'esprit s'exprimait quelques heures avant l'arrivée de deux éminentes personnalités américaines dans la capitale fédérale, le secrétaire au Trésor, M. Schultz, venant de Moscou, et M. Paul Volcker, son adjoint pour les affaires monétaires, venant de Bruxelles.

Signalons que le dollar a été signalé en hausse à Francfort, Zurich, Londres et Amsterdam.

Quant au taux de la couronne norvégienne il ne sera pas modifié, a annoncé à Oslo, le ministre norvégien des finances.

Quand les Grands parlent commerce



Le sourire de Schultz face à Brejnev.

(Téléphoto AP)

MOSCOU, (AP). — Le secrétaire américain au Trésor, M. Schultz a donné au secrétaire-général du PC soviétique, M. Brejnev, l'assurance que le président Nixon est décidé à mettre en œuvre l'accord commercial soviéto-américain conclu en 1972, a annoncé l'agence Tass après l'entretien que les deux hommes ont eu au Kremlin.

dimanche à Moscou pour une mission délicate consistant à discuter de la mise en vigueur de l'accord et à expliquer aux dirigeants soviétiques comment l'administration Nixon compte surmonter les obstacles du Congrès.

L'accord, qui prévoit une forte augmentation du commerce bilatéral ne peut prendre effet tant que le Congrès n'aura pas accordé à l'URSS le bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée et tant qu'il n'aura pas accepté de lui ouvrir des crédits.

L'opposition du congrès provient de la politique de l'URSS en ce qui concerne l'émigration des juifs qui doivent rembourser à l'Etat, par le moyen d'une taxe, leurs frais d'études.

MM. Schultz et Brejnev, a précisé l'agence, « ont échangé leurs points de vue sur une grande variété de problèmes concernant les conditions actuelles et les perspectives de développement du commerce et des relations économiques entre l'Union soviétique et les Etats-Unis ».

M. Schultz se trouvait depuis

Revirement russe en Tchécoslovaquie ?

Les Soviétiques s'efforcent actuellement, dans le cadre de leur politique européenne, d'enterrer définitivement le dossier tchécoslovaque, en rejetant la responsabilité de l'intervention militaire d'août 1968, sur Cheleste. Depuis octobre 1972, on a assisté à de nombreux changements à l'ambassade d'URSS à Prague. Des diplomates « compromis » par l'occupation, ont été rappelés à Moscou et remplacés par des conseillers qui, lors de conversations privées, affirment que Cheleste a profité de l'absence de Brejnev de Moscou pour imposer une décision militaire.

droite se sentaient encouragés, ils mettront tout en œuvre pour nous faire perdre aux lampadaires », a déclaré Bilak au cours de ces assemblées.

PETIT A PETIT

Néanmoins, Brejnev, tout en misant sur Indra, souhaiterait qu'Husak succède au général Svoboda. Mais ce dernier a posé une condition : devenir comme

Novotny, président de la république tout en restant à la tête du P.C.

L'URSS voudrait que la politique de « normalisation » soit couronnée, par le retrait progressif de ses troupes de Tchécoslovaquie avant la signature d'un accord sur la sécurité européenne. C'est ce qui explique l'évolution actuelle de la situation en Tchécoslovaquie.

Jaime PINTO

POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE

EUROPE

Etat d'urgence dans la région de Bucarest

BUCAREST (AP). — L'état d'urgence a été proclamé mercredi dans la région de Bucarest et dans 11 des 39 départements roumains où les voix de communications sont coupées par des tempêtes de neige.

Un décret signé par le président Ceausescu demande aux forces armées, à la garde nationale et à tous les citoyens valides de participer aux travaux de déblaiement de la neige, dont la couche atteint 80 centimètres en certains endroits. En Transylvanie et dans la région de Banat, le vent souffle à 80 km à l'heure.

Selon l'agence officielle Agerpress, 27 routes nationales sont coupées et 43 trains de voyageurs au départ de la capitale ont dû être annulés.

Tous les vols internationaux et intérieurs sont suspendus à l'aéroport Baneca de Bucarest.

L'espionnage russe en Europe

Une étude britannique précise que 105 diplomates soviétiques ont été expulsés d'outre-Manche pour faits d'espionnage au cours de l'année 1971. 32 diplomates russes ont subi le même sort en Belgique.

Dans les autres pays européens, on estime que 45% du personnel diplomatique soviétique, des missions commerciales, de la compagnie Aéroflot des journalistes et membres des organismes internationaux sont des espions.

D'autre part, le nombre des officiers soviétiques en Europe occidentale a augmenté de près de 50% au cours des dernières années passant de 1485 à 2146.

AMÉRIQUE

Peron restera à Madrid

BUENOS-AIRES (AP). — On déclare dans les milieux péronistes que le général Peron rendra visite au nouveau gouvernement péroniste mais qu'il continuera de vivre à Madrid.

On ajoute qu'il est habitué maintenant à la vie en Espagne et qu'à 77 ans il ne veut pas changer son mode de vie. Ses visites en Argentine seront destinées à apporter son appui au président élu Campora et à tenter de maintenir uni le mouvement péroniste formé d'éléments hétérogènes.

La NASA fait des économies

WASHINGTON (AFP). — La NASA a décidé de ne lancer que trois satellites, au lieu de quatre, pour étudier les pulsars, les « trous noirs », les étoiles à neutrons et les super-novae. Cette réduction de programme lui permettra de ne dépenser que 275 millions de dollars, soit la moitié de la somme prévue, a annoncé l'agence spatiale.

MOYEN-ORIENT

Des ennuis pour le directeur d'Ansa

LE CAIRE (AP). — M. Campana, directeur de l'agence de presse italienne « Ansa », a été remis en liberté sous caution après plusieurs heures d'interrogatoire durant lesquelles il a admis avoir transféré illégalement d'Egypte en Italie une somme de 14.000 livres égyptiennes.

Le trafic de devises est punissable en Egypte d'une peine de cinq ans de prison, de la confiscation de la somme illégalement transférée et d'une amende double de cette somme.

Barbie restera en prison

LA PAZ (Bolivie), (AP). — Le tribunal de la Paz a rejeté une seconde demande de mise en liberté déposée en faveur de Klaus Barbie alias Altmann.

Le tribunal a estimé avoir des raisons de croire que Klaus Altmann est bien Klaus Barbie ancien chef de la gestapo de Lyon dont l'extradition a été demandée par la France.

L'avocat d'Altman, M. Constantin Carrion, a déclaré qu'il ferait appel auprès de la Cour suprême. Cette

procédure pourrait prendre une quinzaine de jours. Le même tribunal décidera d'ici deux mois quelle mesure adopter concernant la procédure d'extradition.

Le rejet de la demande de liberté a été décidé par 11 voix contre une.

Klaus Barbie est accusé notamment d'avoir arrêté Jean Moulin président du Conseil national de la résistance. Il a été condamné à mort par contumace en France.



Barbie et son avocat.

(Téléphoto AP)

ASIE

Libération de prisonniers américains

BASE AÉRIENNE DE CLARK (AFP-AP). — Cent huit prisonniers américains (107 militaires et un civil) ont été libérés mercredi par le Viet-nam du Nord et sont arrivés à la base aérienne de Clark, aux Philippines, à bord de trois avions-hôpitaux « C-141 Starlifter ».

Les prisonniers semblaient en excellente condition physique. Parmi les libérés figure le capitaine de corvette John McCain, fils du commandant en chef des forces américaines dans le Pacifique de 1968 à 1972.

Il reste 146 prisonniers américains dans les camps nord-vietnamiens et vietnams qui, en application de l'accord du 27 janvier, devront être libérés avant le 28 mars.

La Chine doit d'autre part libérer aujourd'hui, un commandant de l'armée de l'air et un capitaine de corvette dont les avions ont été abattus au-dessus du territoire chinois alors qu'ils effectuaient une mission de bombardement au Viet-nam du Nord.

UN FAIT PAR JOUR

Une idée de Nixon

« Dick le malin » ne peut plus rester en place. Moscou, Pékin, cela fait vieux jeu, déjà vu. Il y a trop de cactus sur les routes européennes et pourtant, Nixon a soif de nouveaux horizons. Alors l'Afrique ? Oui, c'est en Afrique, justement, que Nixon a décidé de se rendre. Le plus tôt possible. En commençant par la Nigeria. En fait, il s'agira de vacances studieuses, d'essayer de reconquérir une partie de l'Afrique. Depuis 1968, le président avait dû s'occuper un peu trop, de trop de choses. Maintenant, il va ouvrir d'autres dossiers.

Tous ces Africains qui vont un peu à hue et à dia, donnent à Nixon comme un brin de vertige. Le président est un homme d'ordre, chacun sait cela. Alors ce Zaïre, qui ne sait plus très bien quoi faire de son cuivre, cette Tanzanie qui sourit un peu trop aux Chinois, ce Gabon qui offre en souriant son uranium aux Français, tout cela est bel et bon. Mais, où sont donc, là-dedans, les intérêts américains ? Et au Nigeria donc, où les cousins d'Angleterre, bras dessus, bras dessous avec les Soviétiques se réinstallent comme si vraiment il ne s'était rien passé au Biafra. Quelle aventure. Qui sait si l'Afrique, pour peu que l'on sache lui sourire, ne permettrait pas aux intérêts américains de connaître une nouvelle jeunesse ?

Bien sûr, il y a eu des mécomptes. Le Congo, par exemple, et l'affaire du Katanga. Mais, le Congo devenu le Zaïre, n'en est pas moins, comme vient de le dire si joliment un conseiller de Nixon, « un colosse aux pieds de cuivre ». Mobutu élevé d'oligochéisme aux Etats-Unis, Mobutu qui parle si bien de l'Amérique, pourrait, par exemple, servir d'intermédiaire. Le président congolais ne vient-il pas de dire que « les pays socialistes ont bel et bien violé la souveraineté de son pays » ? Et parlant du vieil ami de Washington, le général n'a-t-il pas ajouté : « Les Etats-Unis répondront certainement à notre appel. Nous n'hésiterons pas à saisir cette chance ». Voilà comment, à la Maison-Blanche, on aime entendre d'Afrique, expédié 420.000 tonnes de cuivre par an vers l'Europe, qu'il a des réserves pour un siècle et que les bateaux peuvent, chacun sait cela, changer de cap, quand l'ordre leur en est donné. D'autant qu'au Congo, le groupe Rockefeller vient d'allumer une lampe. 20 millions de dollars, ce n'est pas grand-chose. Cela permet d'attendre le président.

Dans un rapport établi par le Pentagone, Nixon a trouvé cette phrase relative aux pays africains : « Ils sont utiles, mais seulement utiles ». Pour Nixon, les Etats d'Afrique vont devenir indispensables. Et puis, s'installer en Afrique, après avoir favorisé les mouvements d'indépendance, c'est aussi, d'une certaine façon, aller à la rencontre des Russes et des Chinois. Après tout, il faut bien que les Grands se rencontrent quelque part... Justement, la marine soviétique a un peu trop pris l'habitude de croiser au large des côtes du Sénégal. Alors, Nixon s'est dit qu'un prêt de 50 millions de dollars permettrait peut-être au président Senghor, de réaliser son rêve : la construction d'un chantier permettant à Dakar d'accueillir les pétroliers géants. Et puis, de fil en aiguille, de mettre un bout de bannière étoilée dans les affaires franco-belges qui avec une grande banque suisse, font leurs choux gras au Sénégal.

L'Ethiopie est encore une bonne affaire. Mais le gâteau rhodésien pourra peut-être se laisser goûter. C'est pourquoi, Kissinger vient de mettre debout un « lobby » rhodésien. Certains vont même jusqu'à dire que Nixon a recommandé à l'Ethiopie d'entrer dans la danse, alors que l'Union Caribbe et la Foot Minéral sont chargées de faire monter les enchères du chrome rhodésien.

Mais le Nigeria ? Se confiant au « US News and World Report », Rogers vient de dire : « Le peuple nigérian est fier. Pour nous, il n'y a qu'un Nigeria ». Et cela a servi à donner le feu vert à la Texaco, ce qui n'est pas si mal. D'autant qu'en Algérie, le frère Boumediène a vendu 88% de son gaz liquifié à des compagnies américaines.

Allons, il est temps que Nixon emmène Pat faire un tour...

L. GRANGER